

"Vous êtes père d'un fils... sans bras"

par Claude SAINT-LAURENT

Incapable de contrôler ses émotions même s'il oeuvre depuis plusieurs années pour obtenir un meilleur sort aux enfants victimes de la thalidomide dans le monde, M. Thomas Dixon Diamond, de Philadelphie, dont le fils est infirme pour la vie, a fondu en larmes, hier après-midi alors qu'il était interrogé par LA PRESSE relativement à l'événement tragique qui frappa sa famille en 1962 et lui donna un fils sans bras.

— Comment avez-vous appris le drame qui vous frappait? lui avons-nous demandé.

— Tout a commencé à mon travail lorsque ma femme m'a téléphoné pour me dire qu'elle éprouvait des douleurs. Je me suis rendu à la maison, puis à l'hôpital, de dire M. Diamond. Le médecin m'a dit qu'elle accoucherait de l'enfant le lendemain et qu'il m'appellerait. Je pensais que tout allait bien.

— A midi, le lendemain, il m'a télé-

phonné. Il m'a d'abord dit: Vous êtes père d'un garçon. J'ai dit. C'est merveilleux. Mais il a ajouté: Votre fils n'a pas de bras.

— Il vous a dit ça comme ça?

— Oui, mais je ne savais vraiment pas quoi penser, je ne réagissais plus. Quinze minutes plus tard j'étais à l'hôpital mais le médecin était déjà parti. Je me suis rendu chez notre pédiatre pour le consulter et il m'a conseillé de dire toute la vérité à ma femme si je la croyais assez forte

pour supporter une telle épreuve. Lorsque je suis arrivé pour lui apprendre, elle s'en doutait déjà. Le médecin ne lui avait pas montré l'enfant lorsqu'elle avait accouché. Les jours suivants ont été extrêmement pénibles même si nous avons bénéficié de l'aide et de l'appui de nombreux amis. Environ 10 jours plus tard nous installions le petit à la maison. A peine l'avions-nous depuis quelques jours que d'autres signes commencèrent à se manifester.

"Il était incapable d'absorber de la nourriture, ne serait-ce que le lait et ma femme devait le garder jour et nuit. Une nuit que ma femme dormait elle se réveilla en sursaut parce que le petit ne respirait plus. Elle m'appela. L'enfant était bleu, complètement étouffé. Par la suite nous avons appris qu'il souffrait également de plusieurs problèmes internes. Ma femme est demeurée à l'hôpital pendant près de 10 semaines. On lui avait donné une chambre pour qu'elle

veille sur l'enfant pendant les examens mais il n'y avait pas d'opération possible. On le ramena à la maison et son état s'améliora graduellement grâce à l'attention constante de sa mère."

La thalidomide

C'est à cette époque que M. Diamond commença à se dire, à la lecture de journaux et de revues, que son enfant était peut-être victime de la Voir SANS BRAS, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, VENDREDI 26 JANVIER 1973, 89^e ANNEE, No 22, 48 PAGES, 4 CAHIERS

MONTREAL-METRO. 15c

météo

Devenant généralement ensoleillé
Demain nuageux et doux
Maximum 35° Minimum 20°
Détails à la page A 2



photo René Picard, LA PRESSE

Sur mesure

Voilà l'uniforme que porteront nos "observateurs" au Vietnam. De couleur vert foncé et fait d'un tissu léger, il est adapté au climat torride d'Indochine. Le brave soldat qui l'a endossé pour notre photographie ne fait pas partie du contingent canadien en partance pour Saigon. Il a tout simplement et gentiment consenti à servir de mannequin pour la circonstance.

— Nos informations sur l'Opération "Gallant", — page A 6

AUJOURD'HUI

Tessier rassure l'industrie de l'amiante en supprimant des passages d'un rapport — page C 2

Sept nouvelles usines de Northern Electric à Montréal — page C 3

sport
-hebdo
— pages B 1 à B 3



SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12 à A 15
Bandes dessinées : C 7
Cinéma : A 13
Décès, naissances, etc. : D 15
Economie : C 1 à C 3, C 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur? D 6
Horoscope : A 11
Informations étrangères : D 1
Informations nationales : A 2, A 9
Jackie Onassis : D 3
"Mot-mystère" : D 11
Mots croisés : D 3
Petites annonces : D 2 à D 14
Radio et télévision : A 8
Sports : B 1 à B 7
Tribunaux : D 14
Vivre aujourd'hui : A 10, A 11
Votre médecin : A 11

Une hausse des loyers de 15 p.c. en moyenne

par Pierre-Paul GAGNE

Les statistiques accumulées par la Commission des loyers depuis le début du mois de janvier démontrent que l'ensemble des propriétaires de maisons d'appartements du Québec s'apprêtent à augmenter le loyer de leurs locataires dans une proportion moyenne de 15 p. cent.

C'est du moins l'avis du juge Lionel Ross, président de la Commission des loyers du Québec, qui, au cours d'un entretien téléphonique, hier, a qualifié ce taux d'augmentation d'"abusif" et d'"injustifié". Le juge Ross a par ailleurs affirmé que les lignes téléphoniques de la Commission "ne dérogissent pas" depuis le début de l'année pour enregistrer les plaintes de locataires se croyant lésés.

De son côté, le député péquiste Claude Charron a soutenu au cours de l'émission radiophonique "Le choc du futur" qu'il faudra peut-être recourir à une loi rétroactive au début de la

prochaine session, le 20 février, pour faire casser les baux qui auront été signés d'ici là avec une hausse supérieure à 3 p. cent.

Même si une telle loi risque d'être déclarée "ultra vires" par la Cour suprême du Canada, M. Charron estime que son parti devra en faire la proposition à l'Assemblée nationale si le gouvernement n'a pas le courage de mettre sur pied des mesures efficaces pour aider les locataires qui auront été victimes d'augmentations de loyer abusives.

Mesures gouvernementales

Au cours de son entretien avec LA PRESSE, hier midi, le juge Ross a soutenu que le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, était continuellement tenu au courant de l'évolution de la situation et que des mesures allaient très certainement être prises par le gouvernement.

Au nombre de ces mesures, il sem-

ble qu'il faille surtout retenir la solution adoptée en 1967 alors que le gouvernement avait dû intervenir pour enrayer la hausse injustifiée des loyers à la veille de l'Exposition universelle.

A cette occasion, le gouvernement avait décrété que les locataires insatisfaits des hausses imposées par leurs propriétaires pourraient en appeler devant la Régie des loyers jusqu'au 15 mars.

Le juge Ross n'a pas voulu indiquer, hier, s'il avait recommandé au ministre Choquette l'adoption de cette solution précise, mais il a ajouté qu'il n'était aucunement question, du moins pour l'instant, de procéder au gel du prix des loyers.

V. Statistiques verbales

Interrogé sur le nombre de plaintes reçues par la Commission depuis le début de l'année, il n'a pu fournir de chiffres précis ajoutant qu'il faudra

attendre au moins jusqu'au 15 février avant d'avoir des données complètes sur les hausses exigées par les propriétaires. C'est donc en se basant sur des statistiques qu'il a qualifiées de "verbales" qu'il a pu fournir le pourcentage de 15 p. cent dont il est question plus haut.

Toutefois, se basant sur des rapports qu'il a à portée de la main, il a fait état de nombreux cas, notamment à Montréal et à Sept-Îles, de hausses de loyers injustifiées à ses yeux. Il y a des locataires payant des loyers de \$90, \$125 et \$250 qui ont été avisés que ces loyers passeront respectivement à \$120, \$155 et \$300.

Devant un tel état de fait, le président de la Commission des loyers a précisé que le ministère de la Justice avait demandé à son organisme d'établir des statistiques même pour les locataires mécontents habitant des logements qui ne tombent pas sous la ju-

Voir LOYERS, page A 6

Un bail en blanc pour les vieux d'un foyer

par Nicole PERREAULT

"Où va-t-on aller? C'est le cri d'alarme ici!"

Un climat d'affolement règne parmi les quelque 380 locataires de la Résidence Les Cascades, foyer pour personnes âgées, propriété des Soeurs de la Charité-de-Sainte-Marie.

La direction de l'établissement presse ses locataires de signer à la fois une résiliation de bail qui doit échoir le 30 avril prochain et un nouveau bail en blanc d'ici le 31 janvier.

Il y a de quoi plonger ces locataires du troisième âge dans la panique car on ne répugne pas à exercer sur eux une certaine pression: "Nous avons dit à la responsable de la location des logements, Mme Burks, que nous étions pris à la gorge. Si nous ne signons pas, où irons-nous? Elle nous a répondu qu'il y avait une très longue liste d'attente pour nous remplacer."

Les personnes rencontrées hier par LA PRESSE exprimaient ainsi leur désarroi, tout en insistant pour que Voir LES VIEUX, page A 6

Et la "moppe" devint fauber...

par Jean-Claude TRAIT

Les puristes de la langue, en France, en Belgique et en Suisse, notamment, tentent depuis quelque temps de remettre en lumière un ancien mot: le fauber ou faubert (l'un ou l'autre se dit ou se disent).

Le Petit Robert (il ne s'agit pas d'un enfant, mais d'un dictionnaire) dit à propos de ce mot: "(1690; vient du néerlandais zwabber). Terme de marine. Sorte de balai de vieux cordages servant à sécher le pont des navires après le lavage ou la pluie."

Autrement dit, en France, il s'agissait de l'ancienne serpillière.

Ici, nous l'appelons, de façon plus imagée, la vadrouille, et plus fréquemment la "moppe".

Ceci dit pour que, chers lecteurs, vous soyez au courant et ne vous étonniez point d'entendre par hasard dans votre quartier: "Heille! Ti-Coune, passe-moi donc l'fauber, câlire...!"

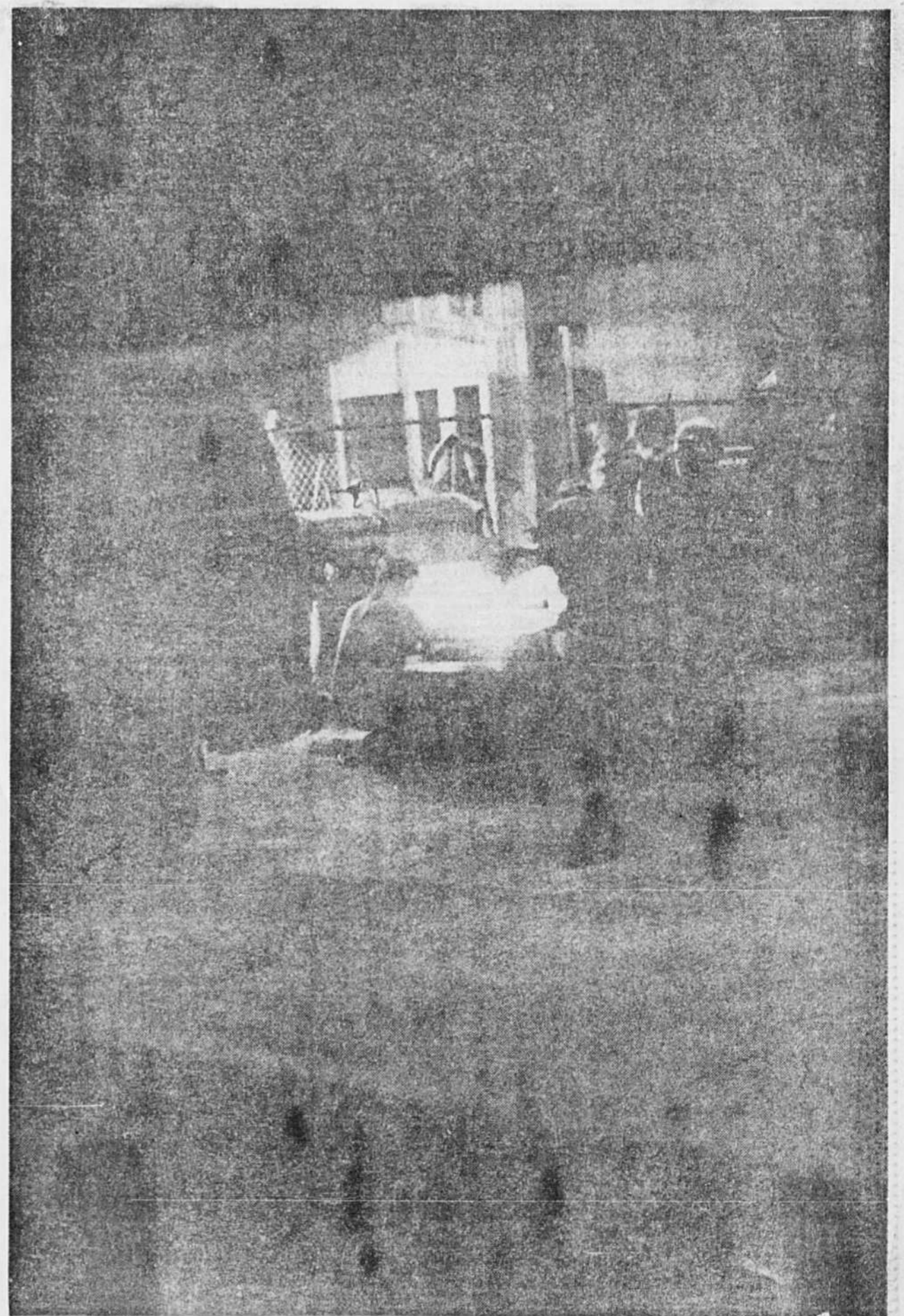


photo Denis Courville, LA PRESSE

Lettre piégée à l'aéroport de Dorval

Les membres de l'escouade technique de la police de Montréal travaillent à désamorcer une lettre piégée, découverte vers 10 h 30, hier soir, à l'aéroport de Dorval. Cette lettre postée d'Athènes était adressée à un important homme d'affaires juif, dont la police refuse de préciser l'identité. La lettre a été découverte grâce à une nouvelle machine à rayons X. La photo a été prise à travers une fenêtre grillagée de l'entrepôt où les experts ont réussi l'opération de désamorçage.

mini-presse

le monde

□ A quelques heures du cessez-le-feu au Vietnam, deux Américains et quelque 400 Vietnamiens ont été tués dans des combats. Plusieurs attaques ont eu lieu, dont une contre la base aérienne de Bien Hoa, et l'aviation américaine a effectué d'intenses bombardements. Pendant ce temps le président Thieu du Sud-Vietnam réunit ses généraux pour leur donner ses dernières directives avant l'arrêt des hostilités. Quant à la Commission de surveillance, le Canada pour sa part s'en retirera si dans les 60 jours après la signa-

ture de l'accord, il n'a pas l'assurance qu'un organisme international supérieur sera créé.

□ La Colombie est en butte à des attaques de guérilleros au cours desquelles un chef de l'Armée de libération nationale, Jose Solano, a été tué.

□ Après deux mois de crise, la Belgique a un nouveau gouvernement. M. Edmond Leburton, socialiste, le dirige, à la tête d'une coalition socialiste-sociale, chrétienne-libérale.

le Canada

□ Les Communes ont adopté en deuxième lecture le projet de loi C-124 dont le principal objectif est d'enlever le plafond de \$800 millions comme avance au compte de l'assurance-chômage.

□ Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a annoncé hier que son gouvernement présenterait le printemps pro-

chain un projet de loi instituant l'assurance-automobile d'Etat.

□ Le Nouveau Parti Démocratique a lancé une campagne de recrutement au Québec. Le chef national du parti, M. David Lewis a participé au lancement de cette campagne qui vise, selon M. Raymond Laliberté, à recueillir 8,000 adhésions.

le Québec

□ M. Jérôme Choquette a dit que la Sûreté du Québec enquête actuellement sur les menaces, les pressions et les mesures de chantage qui ont cours dans l'industrie du taxi. Des rapports sur des cas concrets seraient déjà parvenus au ministère de la Justice.

□ 18,000 travailleurs québécois ont été licenciés en 1972 selon les chiffres officiels du service de reclassement de la direction générale de la

main-d'oeuvre. Le chiffre de 32,000 donné antérieurement par le directeur du service de la Main-d'oeuvre incluait par erreur tous les licenciements signalés du premier avril 1971 à la fin de novembre 1972.

□ La Société canadienne de sociologie et d'anthropologie a dénoncé le projet d'aménagement de la Baie James qui aurait été entrepris sans de sérieuses recherches sur les aspects sociaux et écologiques.

métro

□ Le premier ministre Bourassa a promis d'intervenir pour tenter de trouver des moyens de sortir rapidement de l'impasse créée par la crise des frais de scolarité impayés dans les universités. Il a fait cette promesse après une heure de discussion tendue avec plus de 300 étudiants de l'UQUAM et de l'Université de Montréal.

□ Selon des statistiques de la Commission des loyers, les propriétaires d'appartements de la région de Montréal s'approprieraient à augmenter les loyers de 15 pour cent en moyenne.

□ La présidente de la CECM a déclaré hier que confier au Conseil scolaire de l'île de Montréal le soin de préparer la restructuration scolaire définitive constitue un défi presque impossible à réaliser. Ce Conseil vient tout juste d'être formé.

□ Le gouvernement fédéral a fait savoir qu'il ne fera rien pour les Jeux olympiques tant qu'il n'aura pas la garantie formelle qu'il n'aura pas à assumer en partie ou en entier un éventuel déficit.

LA METEO

Vive l'ère glaciale !

— Un confrère nous expliquait récemment, tout en appuyant sa thèse de dessins, que nous entrons dans une nouvelle ère glaciale et que le temps se refroidira graduellement au cours des prochains siècles... Depuis qu'il nous a administré cette dose démoralisante, il n'a jamais fait aussi chaud. Et ça continue.

Aucune raison d'être d'humeur massacrante aujourd'hui, car le temps deviendra généralement ensoleillé, avec un confortable maximum de 35 degrés.

Et qui osera se plaindre des nuages, demain, alors que le temps restera doux avec, encore une fois, un maximum de 35 degrés ? Vive l'hiver ! Vive l'ère glaciale !

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 35 Minimum 20 Devenant généralement ensoleillé au cours de la journée.	Nuageux et doux.

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	15	35	Nébulosité variable	Nuageux, doux
Outaouais	20	35	Généralement ensoleillé	Nuageux, doux
Laurentides	20	35	Généralement ensoleillé	Nuageux, doux
Cantons de l'Est	20	35	Généralement ensoleillé	Nuageux, doux
Québec	15	35	Nébulosité variable	Nuageux, doux
Rimouski	5	20	Chutes de neige	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean	15	35	Nébulosité variable	Nuageux, doux
Baie-Comeau	5	20	Chutes de neige	Généralement ensoleillé
Sept-Îles	5	20	Chutes de neige	Généralement ensoleillé
Gaspé	5	20	Chutes de neige	Généralement ensoleillé

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	30	45
Alberta	Ensoleillé	10	15
Saskatchewan	Chutes de neige	25	25
Manitoba	Chutes de neige	25	30
Ontario	Périodes nuageuses	30	45
Nouveau-Brunswick	Nuageux	20	32
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	20	35
Île-du-Prince-Édouard	Chutes de neige	20	30
Terre-Neuve	Nuageux	25	30

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Aux Etats-Unis	Min.	Max.
New York	31	44	Chicago	35	56	New Orleans	45	59
Washington	26	55	San Francisco	47	54	Miami	65	75
Boston	26	40	Los Angeles	47	61			

Vers les capitales

Paris	37	41	Moscou	18	25	Hong Kong	55	61
Londres	46	46	Stockholm	—	37	Lisbonne	50	55
Rome	41	57	Tokyo	43	50	Sydney	75	—
Berlin	23	30	Athènes	45	48	Tunis	54	57
Amsterdam	37	39	Casablanca	48	64	Vienne	30	34
Bruxelles	—	43	Genève	28	30	Varsovie	10	34
Madrid	36	50	Le Caire	—	73	Mexico	46	79

Vers les plages

Acapulco	72	90	Barbade	75	84	Rio de Janeiro	—	—
Bermudes	62	67	Nassau	70	77			

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière.)

Le Canada pose des conditions à sa participation au Vietnam

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si dans les 60 jours qui suivent la signature du cessez-le-feu au Vietnam le gouvernement canadien n'a pas reçu l'assurance qu'un organisme international sera créé pour chapeauter la Commission de surveillance, le Canada rappellera les militaires qu'il enverra au Vietnam en fin de semaine.

A son retour de Washington, hier soir, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a révélé qu'il avait exposé à son homologue américain les conditions que le Canada pose à sa participation à la

Commission de surveillance avec la Pologne, la Hongrie et l'Indonésie.

M. Sharp a précisé que M. William Rogers comprenait bien la position du gouvernement canadien et sa décision de participer de façon temporaire à cette mission de paix, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on ait établi clairement les règles de son fonctionnement et jusqu'à ce qu'on ait réussi à faire la preuve de son efficacité.

Le Canada conserve un très mauvais souvenir de son expérience au sein de la Commission internationale de contrôle et ne veut pas en revivre une autre semblable. Le Canada, comme l'a expliqué M.

Sharp, considère que le rôle et le sérieux de la Commission de surveillance prévue dans l'accord de cessez-le-feu qui sera paraphé samedi à Paris seront gravement compromis si on ne crée pas un organisme international supérieur auquel les pays observateurs pourraient faire rapport.

Cette autorité politique supérieure, dont le gouvernement canadien exige la présence, pourrait être le Conseil de sécurité des Nations unies, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, seul, ou encore un organisme de 13 membres constitué de M. Waldheim, des trois gouvernements vietnamiens signataires de l'accord, des Etats-Unis, des quatre pays

membres de la Commission de surveillance et des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Le gouvernement canadien croit qu'en fixant à 60 jours sa participation préliminaire, il laisse suffisamment de temps aux pays belligérants et à la conférence sur la garantie de l'accord, qui doit avoir lieu un mois après le cessez-le-feu, de remplir ses conditions. Aux Affaires extérieures, on ajoute aussi qu'au cours de ce délai, on aura aussi démontré s'il est techniquement et humainement possible de faire respecter sur le terrain les termes de l'accord complexe qui sera signé demain au Centre des conférences à Paris.

Les diplomates canadiens ont ce document en main et s'appliquent à le déchiffrer depuis deux jours à Ottawa, sans pour cela réussir à établir toute la portée de l'accord et des protocoles d'entente qui y sont greffés.

A Washington, hier, le ministre canadien a également insisté auprès de M. Rogers pour que le personnel de la commission puisse compter, dès son arrivée au Vietnam, sur les moyens matériels dont il aura besoin pour entreprendre sur-le-champ son travail de surveillance.

La mission canadienne sera dirigée par un ambassadeur qui sera nommé dans les prochaines heures.

Assurance-chômage: le plafond de \$800 millions est supprimé

OTTAWA (PC) — Le Parlement a adopté en deuxième lecture par un vote de 139 à 92 le projet de loi C-124, modifiant la Loi sur l'Assurance-chômage.

Les néo-démocrates et les créditistes ont voté avec les libéraux.

Le principal objectif de ce projet de loi est d'enlever le plafond de \$800 millions comme avance au compte de l'assurance-chômage, parce qu'une multitude de circonstances empêcheraient de prévoir précisément ce qu'il en coûterait au gouvernement.

A cause de ce plafond, le gouvernement a dû procéder, à deux reprises, ces derniers mois, par mandat du gouverneur-général, pour obtenir des fonds et payer les cotisations promises aux sans-travail, par la Loi sur l'Assurance-chômage.

Avant le vote, l'ex-ministre de la Main-d'oeuvre, maintenant revenu au rang de simple député, ayant démissionné au début de septembre, M. Bruce MacKasey, député de Verdun, a fait un plaidoyer éloquent et passionné, en faveur de ce qu'il a qualifié "le plan le plus progressif jamais adopté".

Il avait été accusé auparavant par le député conservateur de Hamilton-Ouest, M. Lincoln Alexander, d'avoir fait adopter une loi, sans connaître les déboursés qu'il en coûterait.

Selon M. MacKasey, si les conservateurs trouvent que la Loi sur l'assurance-chômage est trop coûteuse, ils n'ont qu'à y apporter des amendements. "Enlevez les pêcheurs, enlevez les femmes enceintes, enlevez les malades, réduisez la prestation à \$39 par semaine comme en 1961" leur a-t-il crié à tue-tête, alors qu'il était lui-même copieusement par les cris des députés conservateurs.

"Vous n'avez jamais rien compris au plafond de \$800 millions", a-t-il soutenu, toujours à l'endroit de ses opposants. Et à ceux qui tentaient de l'intimider ou de le distraire, M. MacKasey, habituellement patient, les a enjoint à écouter.

"Il n'y avait pas 200 députés de fous quand le projet de loi a été adop-

té, et le \$800 millions a été accepté", a-t-il dit.

M. Alexander avait soutenu que c'est à la requête et l'insistance de M. MacKasey lui-même que le plafond avait été imposé, et maintenant, il revenait demander d'enlever ce même plafond.

251,000 personnes perdent leurs prestations

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre Robert Andras a annoncé hier que 251,301 personnes qui ont quitté leur emploi volontairement en 1972 ne recevront plus leurs prestations d'assurance-chômage.

Devant un comité parlementaire, M. Andras a révélé que ce chiffre se comparait à celui de 133,700 en 1971.

Par ailleurs, 23,754 personnes ont perdu leurs prestations parce qu'elles ont perdu leur emploi pour des motifs de conduite, comparativement à 18,638 l'année précédente.

Le comité des Communes scruté les actions du gouvernement qui a dépassé par \$454 millions la limite prévue pour la Commission de l'assurance-chômage pendant que le Parlement était dissous avant les élections du 30 octobre.

Les députés conservateurs soutiennent que le gouvernement savait qu'il devrait dépasser les limites avant la dissolution du Parlement. M. Marcel Lambert (PC-Edmonton ouest) a pour sa part affirmé que le gouvernement a caché la vérité au Parlement, sachant très bien grâce à ses services de comptabilité que des sommes supplémentaires seraient nécessaires.

Selon le président de la Commission de l'assurance-chômage, M. Guy Cousineau, la situation n'est pas si simple et même si les relevés de comptabili-

té indiquent des dépenses de \$140 millions en janvier, \$193 millions en février et \$201 millions en mars, ces mois étaient ceux durant lesquels le chômage sévissait davantage.

M. Cousineau a aussi affirmé que dès le mois de septembre il avait été en mesure de prédire que les limites devraient être dépassées à la fin d'octobre ou au début de novembre. Mais entretiens, a-t-il ajouté, le gouvernement avait accordé la permission de dépasser les limites.

Les conservateurs accusent le gouvernement d'avoir voulu cacher cette situation à cause de la campagne électorale.

18,000 licenciements en 1972

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Au cours des 12 mois de 1972, 18,000 travailleurs québécois ont été licenciés.

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre a reçu à ce sujet quelque 260 avis de licenciement.

Ces chiffres officiels sont tirés d'une récente compilation du Service de reclassement de la direction générale de la main-d'oeuvre.

Le tiers des 18,000 travailleurs ont été licenciés temporairement alors que les 12,000 autres l'ont été définitivement. Par ailleurs, approximativement 7,200 d'entre eux (ou 60 p. 100) se sont trouvés un nouvel emploi par leur propre initiative ou grâce à l'assistance des 74 Comités de reclassement qui ont été créés au cours de la même période.

Selon l'explication fournie hier dans un Téléx distribué au ministre, "ces chiffres viennent corriger des déclarations récentes du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, et du directeur général de la main-d'oeuvre, M. Claude Méri-neau, selon lesquelles le nombre de licenciements en 1972 se serait élevé à 32,000 et le nombre des travailleurs réembauchés à plus de 12,000".

Ces premiers chiffres, repris par LA PRESSE le 16 décembre dernier, étaient basés sur une compilation qui incluait, par erreur, tous les licenciements portés à la connaissance du ministre pour l'exercice financier, soit du premier avril 1971 à la fin de novembre 1972, plutôt que de s'en tenir à l'année civile 1972, soit du premier janvier au 31 décembre.

Par ailleurs, à peine quelques jours plus tard, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, annonçait que 28,000 nouveaux emplois nets avaient été créés au Québec en 1972.

Bilinguisme: Ottawa révisé ses programmes

par Claude TURCOTTE

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Sans avoir aucunement l'intention de changer l'orientation fondamentale de ses politiques de bilinguisme, le secrétaire attendra tout de même encore deux ou trois mois les rapports préparés par les provinces sur l'utilisation que l'on fait des sommes accordées pour certains programmes de bilinguisme.

Le secrétariat d'Etat attend ces rapports avant de procéder à une réévaluation des programmes de bilinguisme qui relèvent de son autorité, c'est-à-dire des programmes d'aide financière pour l'enseignement de la langue seconde à divers niveaux.

Le secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a soutenu qu'on ne doit pas craindre de regarder l'efficacité de ces programmes avec un oeil critique.

Il a fait valoir également que la politique fédérale de bilinguisme est largement acceptée au Canada anglais, aussi bien par les foules que par les gouvernements provinciaux. Bref, il a prétendu que dans l'ensemble, on s'accorde à dire que cette option pour le bilinguisme constitue la voie à suivre par le Canada.

Il faut dire tout de suite que ces déclarations ont été faites dans le cadre d'une série de séances d'information à l'intention des journalistes attachés à la tribune de la presse à Ottawa. M. Faulkner a pris cette initiative peu de temps après avoir pris charge du secrétariat d'Etat, au moment où beaucoup de monde soutenait que l'une des principales causes au recul électoral des libéraux était cette réaction aux politiques de bilinguisme.

Hier, la réunion a spécifiquement porté sur le bilinguisme. Un nombre limité de journalistes ont répondu au rendez-vous et la moitié d'entre eux étaient d'ailleurs des francophones.

Un certain progrès

La révision que l'on veut faire des programmes de bilinguisme n'est pas seulement le fruit des résultats électoraux du 30 octobre. Il y a aussi le fait que l'entente actuelle avec les provinces doit prendre fin l'an prochain. Il est donc normal que l'on veuille revoir cette entente avant d'en conclure une nouvelle.

Bien que dépourvus de données statistiques ou autres d'une grande acuité, les autorités fédérales pensent, à la lumière de chiffres fournis par Statistique-Canada, qu'il y a eu, au cours des dernières années, un certain progrès au Canada anglais dans l'apprentissage du français.

Mais c'est encore au Québec que le bilinguisme suscite le plus d'intérêt, si l'on considère les montants alloués par chacune des provinces aux fins d'enseignement de la langue seconde.

Ainsi, pour l'année 1971-1972, le gouvernement fédéral a versé à Québec près de \$73 millions. C'est l'Ontario qui arrive deuxième avec \$34 millions; puis le Nouveau-Brunswick avec \$10 millions. L'Alberta et le Manitoba ont reçu un peu plus de \$2 millions chacun.

Des sommes de l'ordre de \$1 million ont été accordées à la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse. Terre-Neuve a eu \$340,000 et l'Île-du-Prince-Édouard \$246,895.

ici et là

SAMEDI

9 h 30 Conseil général spécial du parti libéral fédéral du Québec, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

19 h 00 Le premier ministre Bourassa assiste au dîner du 35e anniversaire de la Casa d'Italia, au 505 est, rue Jean-Talou.

INSTITUT DE PRATIQUE DES AFFAIRES

1168 ouest, rue Ste-Catherine, suite 201

ATELIERS EN TAXATION ET

DROIT DES AFFAIRES*

10 sessions de 3 heures

Cours et discussions animés par avocats et comptables agréés: taxation des individus, compagnies; gains de capitaux; partir en affaires; loi de faillite, contrats, lois des compagnies, etc.

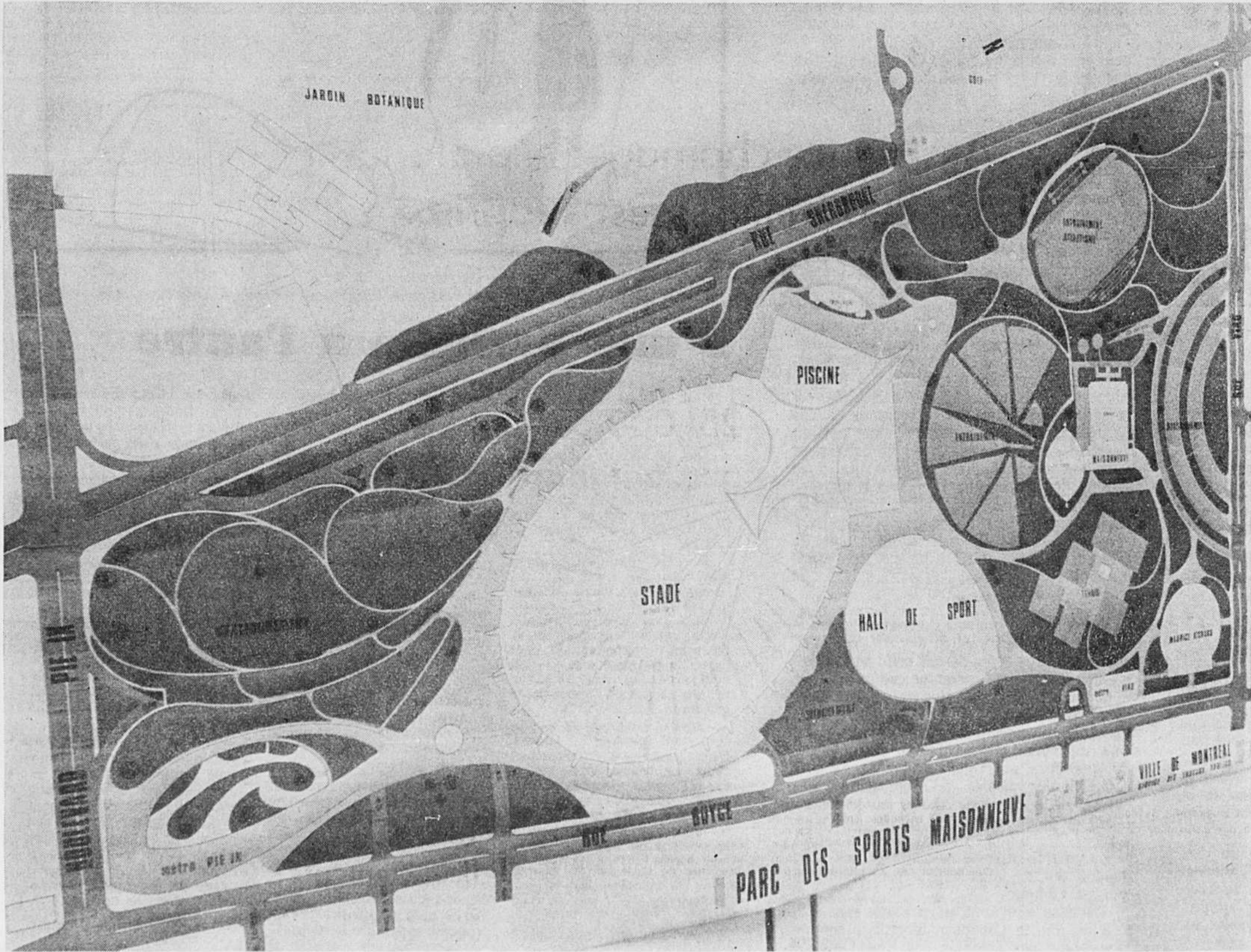
Pour plus de renseignements, appelez:

866-2659

842-3514

* Le cours en langue anglaise ne conduit pas à un diplôme. Les frais de \$125.00 sont déductibles aux fins d'impôt.

Claude Phaneuf sera nommé ingénieur-en-chef des équipements des Jeux olympiques 1976



Ce plan, qui date du 22 août 1972, nous permet d'apercevoir la nouvelle configuration qu'aura le quadrilatère olympique, lors des Jeux de 1976. Le Hall de sport (vélo-drome) sera le premier édifice terminé, deux ans plus tôt, pour les championnats mondiaux de cyclisme, qui se dérouleront à Montréal en 1974.

par Guy PINARD

Les contribuables montréalais ne sont pas les seuls à attendre impatientement la publication du budget des Jeux olympiques de Montréal.

Dans un bureau du 755, rue Berri (l'ex-gare Viger), où LA PRESSE l'a surpris hier, l'ingénieur Claude Phaneuf attend aussi. Comme il attend depuis près de deux ans la consécration des travaux qu'il a faits en collaboration avec l'architecte français Roger Taillibert.

M. Phaneuf refuse carrément de répondre à toutes les questions relatives à son avenir. La susceptibilité de l'administration municipale et les réactions imprévisibles qu'elle peut avoir lorsqu'une nouvelle transpire avant le moment choisi lui commandent le silence le plus absolu.

Mais il ne fait pas l'ombre d'un doute que M. Phaneuf héritera du poste d'ingénieur en chef des équipements olympiques érigés sur le terrain olympique.

Les travaux qu'il a effectués dans le plus grand secret, souvent à domicile, jusqu'au 6 avril dernier, les nombreux voyages qu'il a faits entre Paris et Montréal, sa présence à la gauche immédiate du maire Jean Drapeau lors de l'historique conférence de presse, et le fait qu'il dirige actuellement l'équipe de cinq hommes engagés dans la préparation des plans et devis ne permettent aucunement de douter de sa nomination prochaine.

D'ailleurs, son bureau est bourré de plans, soigneusement enroulés et bien rangés. Un seul, datant du 22 août 1972, et laissant voir, en couleurs, tout l'aménagement du quadrilatère Boyce-Pie-IX-Sherbrooke-Viau, n'a pu être dissimulé. Les connaissances qu'il en possède, l'extrême facilité avec laquelle il répond aux questions posées ne permettent pas, elles non plus, de douter des responsabilités qui lui seront confiées à plus ou moins brève échéance.

"Je ne peux répondre à vos questions quant à mon avenir car j'ignore le sort qui m'est réservé", a-t-il répondu, en dissimulant avec beaucoup de difficulté le sourire qui le trahissait, mais sans nier ses rapports avec l'architecte Taillibert, et sans nier non plus qu'il n'a fait rien d'autre, depuis mars 1971, que de travailler au projet olympique... le seul ingénieur canadien-français qui ait autant travaillé avec M. Taillibert.



CLAUDE PHANEUF

La restructuration scolaire de l'île de Montréal

"Un défi impossible à relever" -- Mme Lavoie-Roux

par Jules LeBLANC

Confier au nouveau Conseil scolaire de l'île de Montréal le soin de préparer la restructuration scolaire définitive de l'île constitue "un défi presque impossible à relever", a déclaré hier Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Commentant la loi 71 sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal devant les membres du cercle Richelieu-Montréal, Mme Lavoie-Roux a précisé qu'il lui paraît "indispensable que l'Etat définisse une politique linguistique" avant que le conseil scolaire puisse remplir ce mandat spécial.

On peut même prévoir que l'absence d'une telle politique aura "une action paralysante sur bien d'autres décisions" du Conseil scolaire régional, mise à part la restructuration définitive, a-t-elle dit.

La présidente de la CECM a ajouté, à propos du problème linguistique :

"Les conflits qui ont toujours existé dans ce domaine entre les deux principaux groupes linguistiques de Montréal ont été exacerbés par les hésitations du gouvernement à adopter une position claire dans ce domaine.

"Je crois que nous sommes rendus à un point où la situation actuelle crée et nourrit des préjugés profonds et dont les répercussions néfastes risquent de devenir irréparables. Le mot de l'éducateur vit ce problème intérieurement; toutes les études sur les formes possibles d'une restructuration scolaire l'ont constamment mis en évidence."

La loi 71 constitue "un pas en avant" mais elle contient cinq difficultés qui risquent d'en "compromettre grandement certains objectifs très importants", a ajouté Mme Lavoie-Roux. En plus de la restructuration scolaire définitive, elle a mentionné :

— Le rattrapage des milieux défavorisés : le conseil scolaire régional approuve les budgets des commissions scolaires mais il ne peut, sans l'accord de celles-ci, réduire leurs prévisions budgétaires en deca d'un certain minimum fixé par la loi.

— L'utilisation plus rationnelle de l'équipement scolaire : la tâche du conseil scolaire régional ne sera pas facilitée par le fait que les commissions scolaires demeurent propriétaires des immeubles.

— Une structure trop lourde : la création de cet organisme de coordination ne doit pas servir de "prétexte à l'édification d'une structure adminis-

trative lourde à porter et dispendieuse à opérer". Il faudra ici, "sans verser dans l'immobilisme, exercer une prudence certaine".

— L'élection de tous les commissaires d'écoles de l'île au suffrage universel : c'est "un événement presque historique désiré depuis longtemps", mais il faudra que les citoyens choisissent des commissaires d'écoles vraiment intéressés à l'éducation. Quant aux luttes ouvertes entre partis politiques, "j'y vois difficilement quelque avantage que ce soit pour l'éducation".

En dépit de ces difficultés, poursuit Mme Lavoie-Roux, la loi 71 "constitue un premier pas vers une transformation profonde, à long terme, des struc-

tures du système scolaire de l'île de Montréal".

Elle a précisé : "Pour la première fois d'une façon systématique, les éducateurs et les administrateurs scolaires de foi catholique et de foi protestante devront apprendre dès à présent à vivre ensemble, à coordonner leurs efforts afin d'offrir des services d'égal valeur à tous les enfants de l'île de Montréal (...)

"La nouvelle législation scolaire n'abolit pas les forces en présence, mais elle oblige à se parler, à se connaître, à travailler ensemble."

Dans l'ensemble, continue Mme Lavoie-Roux, cette loi marque "un pas dans la bonne direction". Elle poursuit un effort de regroupement des

commissions scolaires ainsi que d'uniformisation (et d'uniformisation) de leur système de financement; elle crée l'élection de tous les commissaires d'écoles; elle oblige le Conseil scolaire régional à prêter une attention spéciale aux milieux défavorisés.

Surtout, elle crée un conseil scolaire régional. C'est cette mesure qui aura "le plus grand impact, à moyen terme". Ce conseil jouera un rôle prépondérant dans le financement et l'orientation des commissions scolaires; il permettra en outre d'avoir "un plan cohérent de développement," dans des domaines comme les milieux défavorisés, l'enfance exceptionnelle, l'éducation des adultes, l'organisation des cours aux neutres sur le plan religieux, etc.

Conseil scolaire de l'île de Montréal: Québec nomme deux anglophones

Le cabinet Bourassa vient de nommer ses trois représentants au Conseil scolaire de l'île de Montréal, ce qui complète la nomination des 17 membres provisoires du conseil qui seront en fonction jusqu'au 1er juillet prochain, soit après l'élection de tous les commissaires d'écoles de l'île au suffrage universel, le 18 juin prochain. On s'attend que la première réunion du conseil scolaire régional ait lieu dans une douzaine de jours.

Deux des trois personnes nommées par le gouvernement sont des anglophones; deux émanent directement de groupes de parents. Les Juifs auront un représentant tandis que deux des 17 membres provisoires seront des femmes.

Le Conseil des ministres a nommé : — Mme Barbara Davis, présidente de la Fédération de Parent-Teachers Association of Quebec, un groupement de parents anglo-catholiques;

— M. Bernard Grégoire, administrateur, président du Comité des parents de la Commission des écoles catholiques de Montréal;

— M. Morton Bessner, un avocat juif. Six des 17 membres provisoires du Conseil scolaire de l'île de Montréal seront des anglophones, ce qui correspond à leur proportion démographique parmi les écoliers de l'île : il s'agit de trois protestants, de deux anglo-catholiques et d'un juif.

Il faut cependant noter que les Néo-Québécois ont un représentant d'origine italienne qui est francisé, M. Antonio Sava. Les Italiens constituent la majorité des Néo-Québécois de la métropole et 50 p. cent des élèves anglo-catholiques de la CECM — d'où vient M. Sava.

Il faut également signaler qu'un francophone, M. Jacques Mongeau, président de la commission Robert-Baldwin, représente les catholiques de l'ouest de l'île de Montréal. Dans cette nouvelle municipalité scolaire catholique, les anglophones sont tout près d'être majoritaires.

Enfin, le représentant du centre-nord (Saint-Laurent, Mont-Royal et Outremont) est M. André Pelletier. Ce dernier est président de Mont-Royal, là où les francophones ne sont pas sans avoir eu des difficultés au cours des dernières années.

On peut donc facilement supposer que ces neuf personnes feront vraisemblablement un bloc solide sur toute question rattachée de près ou de loin au problème linguistique. Neuf sur 17, c'est la majorité absolue.

Sans compter les francophones qui sont sensibles aux arguments des anglophones lorsqu'il s'agit de langue ou de budget... Sous un tout autre angle, le gouvernement a nommé deux personnes qui occupent un poste important dans des

LE GROS NOEUD PAPILLON EST DE RETOUR!

ET NOS VENDEURS VOUS AIDERONT AU BESOIN À REUSSIR CE BEAU NOEUD PAPILLON

A. Gold & Sons

Le jour, vous avez porté une belle longue cravate... le soir, pourquoi ne pas arborer le noeud papillon, ou vice versa. Le noeud papillon a un regain de vogue et fera sensation.

Nous avons réuni la plus magnifique collection que vous puissiez trouver en ville. Depuis les noeuds à agrafe jusqu'aux noeuds que vous faites vous-mêmes. Même que nous vous montrerons comment les nouer.

A compter de \$5

COMMENT FAIRE UN NOEUD PAPILLON

- 1) Commencer par le bout dans votre main gauche le passant dépasser d'un pouce et demi celui dans la main droite.
- 2) Croiser le bout le plus long par-dessus le bout le plus court, et passez-le dans la boucle.
- 3) Formez la partie avant de la boucle en plaçant en face le bout le plus court (qui pend) et en la plaçant à travers les pointes du collet.
- 4) Tenez ce noeud avant avec le pouce et l'index de la main gauche. Laissez tomber le bout le plus long par en avant.
- 5) Placez votre index droit quant vers le haut sur la partie la plus basse du bout qui pend. Passez-le en arrière du noeud avant.
- 6) Insérez la boucle qui en résulte dans le noeud en arrière de la boucle avant (voir illustration). Ajustez les bouts et resserrez.

388 OUEST, SAINTE-CATHERINE — LES GALERIES D'ANJOU
FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE — 960 OUEST, SAINTE-CATHERINE

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeurROCH DESJARDINS
vice-présidentJEAN SISTO
directeur de l'informationVINCENT PRINCE
editorialiste en chef

Le rôle du Canada au Vietnam

Peu avant que la Pologne, la Hongrie et l'Indonésie donnent leur accord, hier, le Canada avait annoncé son acceptation de participer à une nouvelle commission internationale chargée de veiller au respect de l'accord de cessez-le-feu qui entrera en vigueur à 19 heures, demain soir, sur tout le territoire du Vietnam.

Le Canada dépêchera, par groupes, et à compter d'aujourd'hui, un contingent de 288 hommes, dont 176 agiront comme observateurs attitrés, les autres constituant le personnel d'appui. Cette participation aura un caractère limité et ne s'étendra que sur une période initiale de soixante jours.

Maintenu dans l'ignorance jusqu'à la dernière minute, le Canada a fini par obtenir les détails des dispositions techniques contenues dans l'article 18 de l'accord. Cet article stipule qu'"une commission internationale de contrôle et de supervision est immédiatement constituée après la signature de l'accord, et sera composée de représentants du Canada, de la Hongrie, de l'Indonésie et de la Pologne". Cette commission fonctionne "en accord avec le principe des consultations et de l'unanimité", et elle mettra fin à ses activités "à la requête du gouvernement formé après les élections générales". (Incidentement, le Président Thieu laisse entendre que ces élections pourraient être tenues dans les prochains six mois.)

La création d'une commission de surveillance fut l'une des questions épineuses soulevées à la suite de l'échec d'un premier accord en octobre dernier. Au départ, les Etats-Unis voulaient que la commission comportât 5,000 hommes, soit quatre contingents de 1,250 hommes venus du Canada, d'Indonésie, de Pologne et de Hongrie. De son côté, le Sud-Vietnam voulait que la commission comptât 25,000 hommes, cependant que Hanoi soutenait que 250 suffiraient. L'accord susceptible d'entrer en vigueur demain fixe à 1,160 le nombre des observateurs de la commission, soit 290 pour chacun des quatre pays désignés.

L'émissaire de la Maison-Blanche, M. Henry Kissinger, précise que l'**International Commission of Control and Supervision (ICCS)** se constituera en vingt équipes. Douze de ces équipes monteront la garde aux points stratégiques des frontières sud-vietnamiennes; sept autres surveilleront les trois points autorisés pour l'entrée du matériel de guerre, et la dernière fera la ronde de toutes les autres. Il s'agit là, dit M. Kissinger, d'une concession du Nord-Vietnam qui, au départ, voulait confiner les observateurs à Saïgon, et sans moyens de communication.

Les représentants de la Commission n'auront aucun caractère militaire, mais il se

pourrait que, pour leur protection personnelle, certains obtiennent l'autorisation de porter des armes. La décision des quatre pays membres de la Commission lorsqu'il s'agira d'annoncer s'il y a eu infraction ou non devra être unanime, ce qui veut dire que chaque pays dispose d'un droit de veto.

A prime abord, la tâche de la Commission paraît redoutable. On sait que l'accord permet au Nord-Vietnam de maintenir au Sud les 145,000 hommes de troupes qui s'y trouvent déjà, mais interdit la pénétration de tout nouveau contingent. De son côté, l'armée sud-vietnamienne reste naturellement sur un pied de guerre. Il en est de même de l'aviation militaire — troisième en importance dans le monde.

On dit, par ailleurs, que depuis octobre dernier, les Etats-Unis et le Nord-Vietnam ont accumulé d'énormes quantités d'armes et de munitions au Sud-Vietnam. La Commission va se sentir sur un volcan. Peut-on concevoir que des factions exacerbées et armées jusqu'aux dents puissent ne jamais perdre leur sang-froid? Qu'on songe surtout aux Sud-Vietnamiens, lesquels ne détiennent plus que moins du tiers du territoire et se sentent de plus en plus acculés à la mer.

La seule planche de salut se trouve peut-être dans le pouvoir de retenue des éléments communistes qui se sentent désormais en force et qui ont intérêt à ne pas envenimer inutilement la situation.

En définissant le rôle du contingent canadien, le ministre canadien des Affaires extérieures s'est trouvé à définir celui de la Commission dans une communication qu'il a d'ailleurs fait parvenir aux trois autres pays membres. "Nous ne serons pas chargés de maintenir nous-mêmes la paix, dit M. Sharp; cela appartient aux parties au cessez-le-feu. Ce que nous pourrions faire, c'est de voir comment les parties se déchargeront des obligations qui leur sont faites par le cessez-le-feu et de faire rapport sur ce que nous verrons. De temps à autre, nous pourrions jouer un rôle utile de médiateur. Mais il ne dépend pas de nous que la paix règne ou non au Vietnam."

Certains craignent qu'en participant à la Commission, le Canada n'apparaisse comme l'exécuteur des volontés des Etats-Unis. Si ce danger existe, comment se fait-il que les quatre pays signataires de l'accord, et Hanoi en particulier, ont insisté, dit-on, pour que notre pays fasse partie de la Commission? En dépit des colomnies de ses détracteurs, le Canada conserve son image de conciliateur et de pacificateur, et c'est là un fait qui l'honore.

Jean PELLERIN

ce que pense LE LECTEUR

Nos lecteurs et la peine capitale

A. M. Maurice Champagne,
Directeur général de la
Ligue des Droits de l'Homme

Tout en exprimant votre désaccord à la suite de l'éditorial de M. Guy Cormier au sujet de la peine de mort, ce qui était parfaitement votre droit, vous n'avez pu vous empêcher de refaire, à la suite de beaucoup d'autres, le procès de notre société actuelle, en partant des prémisses généralement employées (société coupable, hérité inévitabile, etc.) pour clamer votre opposition à la peine de mort. Quoique vous ne le risiez pas explicitement, il semble bien que vous seriez disposé à faire disparaître l'emprisonnement. Vous direz que je vous ai, sans doute, mal interprété; que vous en avez surtout contre les sévices imposés aux prisonniers; à l'humiliation qui leur est imposée, etc.

Au lieu de traiter de la justification, existante ou non, selon le point de vue, de la peine de mort et de l'emprisonnement dans la société actuelle et du droit de l'Etat à son application dans certaines circonstances, vous vous apitoyez sur les conditions non pas de "vie", mais "d'existence" qui seraient imposées aux détenus. Pourquoi la peine de mort et l'emprisonnement ne seraient-ils pas abolis, puisque à vous lire il semble que ce n'est pas tellement vivable dans nos prisons?

D'ailleurs, il semble qu'on s'y accoutume parfois. Comme à l'extérieur des prisons également!

Mais, commençons par le début de votre lettre où votre prose s'étale dans tout son yrisme historique et enveloppant. Ça n'a absolument rien à voir avec la peine de mort au Canada, mais ça prédispose le lecteur à ce que vous allez lui servir.

Lecteur, avez-vous entendu "le vieux cri sorti des forums où l'on se gavait du spectacle de la mort; du pain et des jeux. Les temps n'ont point changé; à travers le monde on redemande les jeux de la mort: de

belles exécutions sur la place publique, des exercices de tir sur des hommes que l'on torture, des bombes sur les hôpitaux, (ne serions-nous pas rendus au Vietnam?)..."

Pourquoi n'avez-vous pas mentionné, M. Champagne, qu'aucune exécution n'a eu lieu au Canada depuis 1962?

Mais oui, Monsieur, ne vous en déplaise, les temps ont un peu changé par ici. Il n'y a plus d'exécutions publiques et l'on ne se gave plus du spectacle de la mort, si on oublie les malades ou les fous furieux qui, sans autre raison que leur folie ou la haine de leurs semblables, déchargent leurs armes meurtrières sur une foule anonyme.

A la lecture des ouvrages portant sur la peine de mort et l'emprisonnement, on se rend bien compte que la société d'autrefois (tribus, royaume, Etat politique) visait avant tout à châtier le criminel. La société se raffinant ou se "débarbarisant", si vous préférez, en vint graduellement à chercher non plus tellement à châtier qu'à se protéger. Puis vinrent "certains" criminologues qui proclamèrent que la société était pourrie, que certains de ses membres qui s'adonnaient au crime n'étaient pas responsables parce qu'ils n'avaient pas connu leur père, parce que leur mère était alcoolique, parce qu'ayant commis un crime mineur, ils avaient été emprisonnés et mis en contact avec d'autres criminels, vraiment corrompus ceux-là, etc.

C'est ainsi que nous en arrivâmes à la responsabilité partagée entre la société coupable et l'individu coupable. Et vous finalement, M. Champagne, vous posez le problème de la qualité de la vie dans notre société. Mais qualité de la vie pour qui, M. Champagne? Dans les prisons et les pénitenciers?

Je vous bien, mais à certaines conditions. D'abord, que l'on accepte qu'il existe certains êtres tarés (par hérédité ou autrement) qu'il est dangereux de laisser en liberté. Vous aurez beau vous apitoyer sur leur sort tant que

vous voudrez, mais dans ces cas, même si ces êtres ne sont en aucune façon responsables de ce qu'ils étaient ou de ce qu'ils sont devenus, il est préférable qu'ils soient enfermés à cause du danger qu'ils constituent pour leurs semblables. Et s'ils sont dangereux pour les autres prisonniers, eh bien qu'ils soient isolés complètement. Une prison dans la prison. Non pas par vengeance, mais par nécessité.

Je crois qu'il est faux de soutenir, comme vous le faites, que "le débat... tel qu'il se passe en général sur la place publique nous enferme dans une dialectique d'opposition rigide, qui obéit rigoureusement à la morale de la vengeance et la loi du talion".

Combien y a-t-il eu de meurtres depuis 1962? Combien y a-t-il eu d'exécutions?

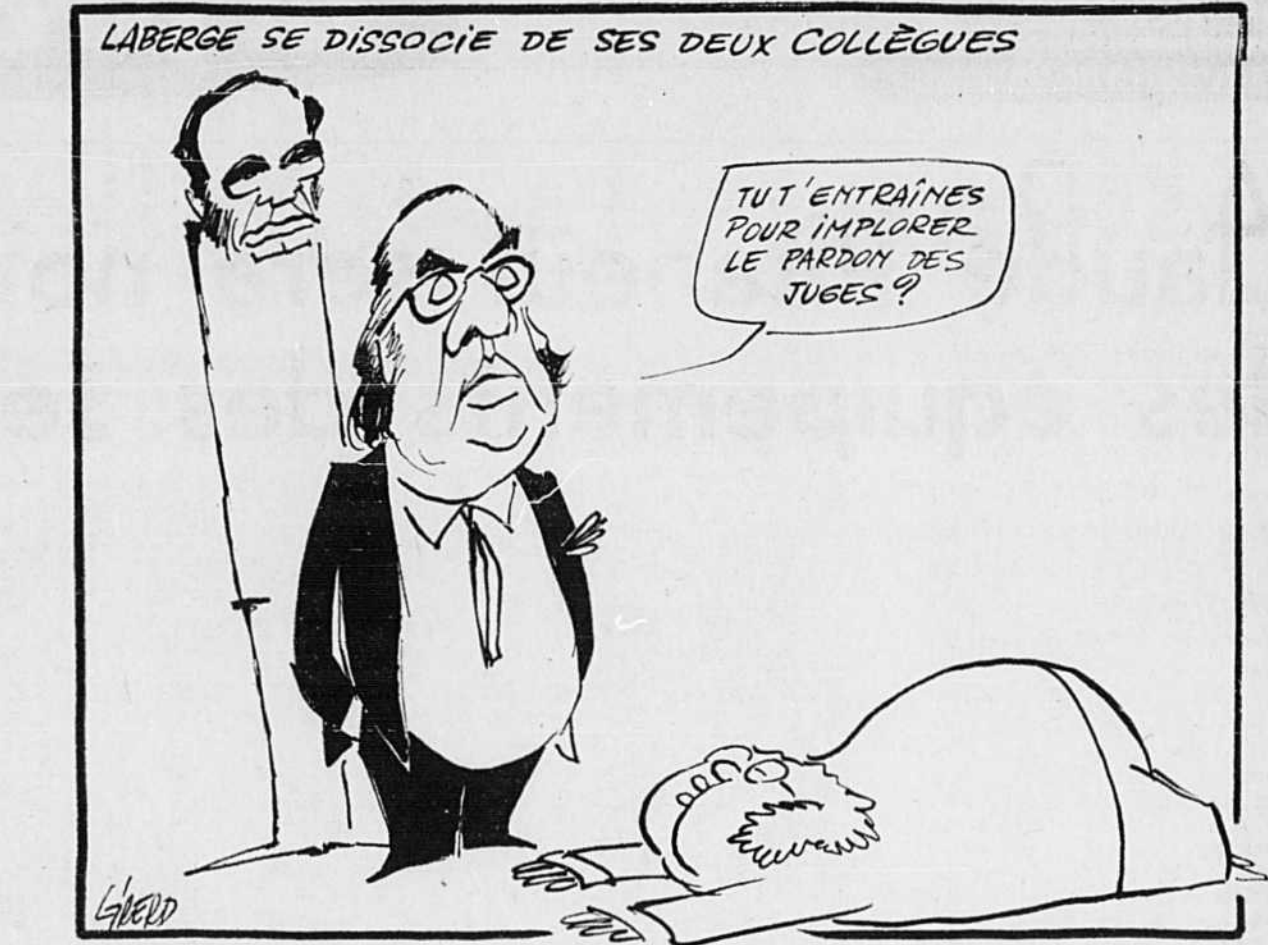
"D'un côté, on EXPLOITE le sort des victimes pour réclamer la protection de la société par la peine de mort et l'emprisonnement; de l'autre côté, on condamne les meurtriers et les criminels d'autres catégories par la peine de mort et l'emprisonnement toujours. CHATIER POUR SE PROTEGER", dites-vous en charriant.

Vous savez fort bien que, souvent, les tribunaux ne châtent pas lorsqu'un crime commis ne met pas la société en danger. Mais que suggérez-vous donc lorsqu'un crime a été commis? Que l'on cache la victime au cas où, malheur suprême, le juge tiendrait compte du sort qui lui a été fait. N'a-t-elle pas droit autant que le criminel à être entendue?

Vous avez énuméré un certain nombre de vérités dans votre lettre: il est bien vrai qu'il y a des gardiens de prison brutaux, des enfants inadaptés né de parents tarés, des employeurs non compréhensifs, etc.

Mais ces situations de fait rendent-elles l'emprisonnement légal ou moralement injustifiable?

Faut-il l'abolir parce qu'il est loin d'être parfait? Et dans certains cas extrêmes, indépendamment de toute



(Droits réservés)

D'une branche à l'autre

C'est presque devenu une habitude chez le premier ministre du Québec. Dès que le gouvernement canadien dépose un projet de loi visant à contrôler de quelque façon que ce soit les investissements étrangers, M. Bourassa se rend aux Etats-Unis entretenir les hommes d'affaires des réalités économiques du Québec.

Le chef du gouvernement québécois ne tient pas aux Américains le même langage que le gouvernement canadien. "Venez, leur dit-il en substance, nos richesses sont énormes, notre avenir prometteur. Et, pour créer de nouveaux emplois, nous avons un immense besoin de vos capitaux." C'est la politique de la porte ouverte.

J'ignore comment ces démarches sont perçues à Ottawa. Deux choses sont cependant sûres. Le Québec n'est pas le Canada anglais; certaines provinces plus riches peuvent se permettre d'être plus exigeantes que nous en ce qui concerne la provenance des capitaux ou le contrôle des entreprises. Et les Québécois, ce me semble, n'ont jamais été contre l'entrée de capitaux américains au Québec.

C'est peut-être raisonnable à

court terme. Il est en effet assez facile de démontrer que le contrôle de notre économie passe par un certain resserrement des lois. En Amérique du Nord, la règle du nombre suffit à elle seule à démontrer qu'une économie parfaitement libre doit inévitablement passer, un jour ou l'autre, sous la coupe des Américains.

Mais si M. Bourassa peut aussi aisément sourire aux Américains et tourner le dos à un certain nationalisme économique canadien, c'est qu'il dirige une province — et un peuple — qui ne détient les leviers de commande ni de l'économie américaine ni de l'économie canadienne. En d'autres termes, et pour être un peu cynique, cela nous donne la possibilité de choisir nos "maîtres".

Ici, le nationalisme économique, s'il existe un nationalisme économique, n'est pas canadien: il est avant tout québécois. Du séparatisme? Allons donc. Quand a-t-on vu les Québécois se porter massivement à la défense d'une compagnie canadienne-anglaise établie au Québec et dont les Américains s'apprêtaient à prendre le contrôle?

On a par ailleurs souventes fois vu des Québécois protester parce qu'une compagnie canadienne-française allait passer en des mains étrangères.

Il est toutefois quelque chose qui ne se tient pas dans le discours que M. Bourassa a prononcé mercredi devant l'Economic Club de New York. "Notre grande priorité pour 1973 continue d'être, avant toute autre considération, le développement économique", a-t-il dit.

Or, en décembre 1972, de retour de Londres, le premier ministre du Québec affirmait que l'objectif prioritaire de son gouvernement sera maintenant "d'assurer la sécurité culturelle des Québécois".

Qu'est-ce à dire? Il est fort possible que la sécurité économique ne soit pas du tout inconciliable avec la sécurité culturelle. Mais il faudra sûrement que M. Bourassa définisse un peu mieux ses priorités. Sans quoi on finira par croire qu'il se promène d'une branche à l'autre, de la branche "économie" à la branche "culture".

Claude GRAVEL

idée de châtiment, la peine de mort n'est-elle pas justifiable? Est-ce que la légitime défense existe seulement lorsqu'on est en danger immédiat de perdre la vie?

Gontran CHAMARD, avocat,
Montréal.

Cher M. Champagne,

Après avoir lu attentivement votre article "la mort partout, Guy Cormier" (LA PRESSE, 22-1-73) je vais ajouter quelques commentaires à ce brillant exposé d'un abolitionniste convaincu, directeur, par surcroît, de la Ligue des Droits de l'Homme.

Que l'individu soit la victime de parents plus ou moins humains, qu'il soit illettré et économiquement défavorisé, bref qu'il ait toutes les tares de son côté, il sait quand même que l'argent se gagne et ne se vole pas — sinon il ne serait pas armé pour le faire.

Je ne crois pas que notre société soit ni victime ni meurtrière. Je constate tout simplement le fait que, depuis que la terre tourne, Cain a eu des imitateurs à travers le globe et à travers les siècles.

Je refuse de m'apitoyer sur le sort de Marcotte (le père-Noël-à-la-mitraillette) qui, il y a une dizaine d'années de cela, a déchiété deux policiers par des rafales à bout portant. Non seulement a-t-il (de quel droit?) enlevé la vie à deux hommes mais il a aussi laissé deux veuves et sept orphelins. Je préfère les plaindre plutôt que de faire vivre aux frais de l'Etat un homme qui se détend à la chaux, avec ses trois repas par jour assurés! Un prisonnier-bourgeois, quoi!

Je trouve excessivement injuste qu'un individu, faisant partie du 20-pour-cent-à-peu-près-inadaptable dont vous parlez, soit capable de dérober \$100,000 dans une banque, à la pointe du fusil, alors que je gagne ma vie en respectant les gens qui m'entourent. Si un jour mes patrons me remerciaient de mon emploi je ne serais sûrement pas heureux de la chose, mais je n'irais pas les tuer à bout portant! (Le triple meurtre à la compagnie Du-Pont de Montréal, vous vous souvenez?)

Notre système de valeurs est tellement déboussolé que nous nous apitoyons sur le sort de chaque meurtrier même s'il a tué de sang-froid, même s'il a prémédité son crime. Mais si par malheur un policier fait un faux pas, on jette tout de suite les hauts cris. En d'autres mots, nous pardonnons les erreurs volontaires et nous lapidons les erreurs involontaires! Très logique, mon cher Watson!

Je dois vous avouer qu'un meurtrier comme Charles Manson serait tué devant mes yeux que je n'en voudrais pas au bourreau. Pour la simple raison que j'appuie la Ligue des Droits de l'homme, mais non celle des monstres. Curieux, n'est-ce pas?

Que certains de mes élèves ne posent aucune question durant les cours, et ce, de septembre à juin, c'est leur affaire, même si je m'évertue à les aider. Mais s'ils échoüent à la fin de l'année, je ne crierai pas à l'injustice: on récolte ce que l'on a semé.

Si un meurtrier s'est permis d'enlever la vie à un homme d'une façon violente, comme Shiran Shiran l'a fait pour Robert Kennedy par exemple, je ne vois pas pourquoi on ne lui enlèverait pas la sienne. A moins de le condamner à la prison, pour le reste de sa vie, jusqu'au jour où, sous l'ordre de psychiatres réputés, Shiran Shiran recouvrera sa liberté pour enlever "la qualité de vie" à un autre, président des Etats-Unis cette fois?...

Avez-vous remarqué que même les gens qui favorisent l'abolition de la peine de mort ne font jamais de gorges chaudes autour d'un "réglement de comptes" de la pégre? Ces meurtres sont pourtant tout aussi crapuleux que bien d'autres! Serait-ce que l'on tolère la justice de la pégre tout en rejetant celle de nos gouvernements? Si c'est le cas, où est la logique dans tout ça?

Après ces quelques réflexions, vous pouvez me lancer l'argument fort connu (et fort pieux, je l'avoue): "Mais qui a le droit de juger?" Auquel je répondrai tout simplement: "Et qui a le droit de tuer?" Parlez-en à ceux qui ont perdu des êtres chers: ils vous répondront que là où le sang a coulé l'arbre de l'oubli ne peut grandir.

Renault GAUDET, professeur,
5345 rue Marquis,
Saint-Léonard, Qué.

Les membres de la Chambre des Communes devront bientôt voter pour ou contre la peine de mort. Ils pourront le faire par vote secret, en toute liberté.

Il s'agit pour eux de se prononcer sur le principe de la peine capitale. Dans la pratique, il convient de lais-

ser à notre système judiciaire, et en dernière analyse au gouvernement, le soin de décider s'il y a lieu ou non de l'appliquer dans un cas particulier.

Il y aura toujours des criminels. Mais, à l'heure présente, on assiste à de véritables orgies de crimes.

Bien entendu, la lutte doit être globale. Et il est évident que le retour à la peine capitale n'arrêtera pas complètement la vague de crimes qui déferle actuellement sur toutes les provinces du Canada.

Mais l'adoption du principe de la peine de mort est de nature à en retenir un assez grand nombre pour qu'il y ait lieu de voter en sa faveur.

Il importe de souligner ici qu'il ne s'agit pas, en pareil cas, de châtier un coupable, mais d'inspirer une crainte salutaire à ceux qui seraient tentés de commettre un homicide, en particulier un crime prémédité — que la victime éventuelle soit un policier ou non.

Nous espérons que ceux que nous avons élus à Ottawa pour nous représenter — et qui ont pleins pouvoirs dans les circonstances — sauront prendre leurs responsabilités et agir dans l'intérêt de tous et de chacun. Lucidité et fermeté ne sont pas synonymes de cruauté, en pareilles circonstances, mais de courage.

A moins que les membres de la Chambre des Communes estiment que nous devrions vivre sous la botte de la Mafia. Et que ce qui se passe dans le film "Le Parrain" devienne une réalité au Canada, le chef de la Mafia contrôlant non seulement les syndicats du crime, mais la police et les politiciens influents avec une impunité presque totale (Roger Régent, Le Cinéma: Le Parrain. La Nouvelle Revue des Deux Mondes, novembre 1972, P. 465).

Paul LETONDAI, M. D.,
Deux-Montagnes, Qué.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et à diffuser des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

A Paris, la tutelle est permanente

par Louis-Bernard ROBITAILLE
(collaboration spéciale de Paris)

La capitale française se trouve dans une situation curieuse. Elle est en tutelle, comme, au Québec ou ailleurs, les municipalités à scandales. Mais cette tutelle n'est pas provisoire, c'est un état de fait permanent.

Les millions de Parisiens, lorsqu'ils votent pour le renouvellement du Conseil municipal, n'étaient que des hommes sans pouvoir, ou à peu près. Des hommes qui ne décideront d'à peu près rien. A Paris, quelle que soit la couleur politique du Conseil municipal, les décisions sont les mêmes. Elles sont prises par une administration qui est l'émanation directe de l'Etat central — la Préfecture de Paris.

Cette situation bizarre est d'autant plus grave que, depuis 1958, le gouvernement central, aux mains des gaullistes, est de plus en plus ouvertement lié aux grands intérêts financiers. Les problèmes urbains de Paris ne peuvent donc que s'aggraver, dans le domaine du logement, de la circulation, de l'environnement: les décisions prises font l'affaire des investisseurs liés au pouvoir avant de vraiment servir la communauté.

C'est ce que soutient Claude Bourdet dans son livre "A qui appartient Paris", qui vient de paraître aux éditions du Seuil. Un des chefs de la Résistance, déporté pendant la guerre, puis directeur de la radio à la Libération, directeur du quotidien "Combat" après Albert Camus fondateur de "France Observateur" (plus tard "Le Nouvel Observateur"), et enfin cofondateur du Parti Socialiste, unifié (PSU), Claude Bourdet a été conseiller municipal des 13e et 14e arrondissements, de 1959 à 1971.

Un conseil sans pouvoir

A Paris, les conseillers n'ont d'autre pouvoir que celui de refuser le budget proposé par la Préfecture de Paris. Quand un projet d'aménagement est soumis au conseil, celui-ci pourrait à la rigueur refuser les crédits nécessaires, mais n'a pas de pouvoir d'amendement. Et ceci d'autant moins que les conseillers ne disposent d'aucun budget en propre ni de service technique: ce sont les fonctionnaires de la Préfecture qui, en pratique, ont seuls accès aux dossiers techniques. La conséquence directe de cet état de fait, selon Bourdet: tous les plans d'aménagement sont préparés par des technocrates, parfois compétents, mais dont les dossiers sont rarement soumis à une critique sérieuse.



Dans le domaine du logement, on note une emprise de plus en plus grande des banquiers.

(Photo A.F.P.)

... et qui "vote bien"

Mais, même avec ces pouvoirs réduits, le gouvernement gaulliste arrivé au pouvoir en 1958, n'était pas tout à fait satisfait de la docilité du Conseil municipal:

— c'est que, d'une part, les 20 arrondissements de Paris étaient à cette époque groupés avec cinq départements de banlieue — l'ensemble formait le Conseil général de la Seine. Or, si à Paris la droite était majoritaire, ce n'était pas le cas pour les banlieues (communistes ou socialistes, à prédominance ouvrière): au Conseil général de la Seine, la gauche conservait donc une légère majorité et pouvait, sinon gouverner, du moins gêner considérablement la Préfecture de la Seine;

— d'autre part, comme le scrutin était proportionnel, toutes les tendances, de droite et de gauche

étaient représentées. Non seulement cela favorisait les forces de gauche, mais encore certains courants de droite non-gaullistes (et parfois pas assez dociles) pouvaient être représentés.

L'opération de reprise en main s'est faite en deux temps.

D'abord on a séparé Paris de la banlieue. Le Paris "intra-muros" étant devenu, depuis des années, en raison de la spéculation immobilière et du prix fabuleux des logements, un immense quartier résidentiel "de luxe", la plus grande partie de la population qui y vit est assez aisée et vote "bien" (c'est-à-dire pour les gaullistes). En séparant les 20 arrondissements de la banlieue, on obtenait donc sans difficulté un Conseil municipal à majorité de droite. Le découpage eut lieu en 1962.

Ensuite, en supprimant pour les élections de 1965, le scrutin à la proportionnelle, on forçait les "indépendants de droite" à se présen-

ter sous étiquette gaulliste — ce qui garantissait leur docilité.

Depuis cette reprise en main, explique Bourdet, il ne s'est pas trouvé un seul cas où la majorité gaulliste se soit opposée aux projets de l'administration. Du moins de façon efficace. Dans certains cas, des conseillers de la majorité exprimaient dans le privé leur étonnement devant certains projets, ou allaient même jusqu'à exprimer des réserves en public. Mais, au moment du vote, spontanément, ou après intervention des dirigeants de l'UDR, ils se ralliaient au projet.

Le sort de Paris, selon lui, repose donc entre les mains de technocrates qui échappent à tout contrôle. Mais ce n'est pas là le plus grave.

La France des banquiers

La thèse de Bourdet, en effet, c'est que depuis 1958, l'imbrication

du pouvoir politique avec les puissances financières s'est sérieusement aggravée. Sous la république "radicale" subsistait encore une certaine "pudeur", et on admettait difficilement qu'un homme politique ait des liens personnels avec les milieux financiers.

Avec de Gaulle, cette répugnance est disparue: d'importants ministres gaullistes, Couve de Murville, Giscard d'Estaing, Chaladon, venaient directement des milieux bancaires. Pompidou avait été chez Rothschild. Le constructeur d'avions Dassault est député UDR. Les principaux conseillers économiques de de Gaulle, comme Jacques Rueff, venaient de l'entreprise privée.

Cette "collaboration" étroite es milieux d'affaires et des milieux politiques a donné lieu à un nouvel état d'esprit: sous la 3e et la 4e république, les milieux d'affaires achetaient les députés. Désormais, les intérêts privés des grandes sociétés sont pris en charge par le pouvoir lui-même, le plus naturellement du monde, et la plupart du temps, dans la plus stricte légalité. "Ce qui est bon pour la Banque de Paris et des Pays-bas est bon pour la France". C'est, selon Bourdet, la devise de la république gaulliste.

Dans ce grand centre économique qu'est Paris, cette nouvelle tendance s'est manifestée de façon flagrante, et en particulier dans le domaine municipal. Selon Bourdet, l'administration, émanant directement du pouvoir central (gaulliste), a en quelque sorte ouvert la voie aux petits et grands spéculateurs.

Le logement

Dans le domaine du logement en particulier, Bourdet note une emprise de plus en plus grande des grands intérêts bancaires dans la construction. Un certain nombre de sociétés "mixtes" où, dit-il, les risques sont assurés par les fonds publics, mais où les profits reviennent au secteur privé, ont fait leur apparition.

Paris, on le sait, a des problèmes de logement inouïs, qui datent de la guerre. Or, depuis quelques années, loin de rattraper le retard, les responsables de l'équipement l'ont laissé s'aggraver, dans le domaine social notamment. De 1968 à 1971, on a détruit 16,500 vieux logements à prix modérés et bâti seulement 7,500 unités HLM: les sociétés privées ou dominées par les intérêts privés, trouvent davantage leur profit dans la construction d'immeubles de luxe.

En fait, selon Bourdet, on assiste à une véritable "déportation" de la classe ouvrière vers la grande banlieue. Dans bien des cas, les sociétés qui, de par la loi, sont tenues de dédommager les "déplacés", trouvent des moyens, parfaitement légaux d'ailleurs, pour éviter de payer les dédommagements ou de veiller au relogement. C'est ainsi que d'anciens quartiers populaires

deviennent des zones résidentielles de luxe, où les trois-pièces se vendent \$60,000, ou se louent à \$250 par mois (le salaire d'un professeur de lycée se situe autour de \$100 par semaine).

Dans d'autres domaines, celui des transports (autre situation catastrophique), les problèmes ne cessent de s'aggraver. La moitié du budget voté par le Conseil sert aux automobilistes (voies rapides, parkings souterrains, etc). Pendant que ces "améliorations" des voies permettent à de nouvelles voitures d'engorger encore davantage le centre de Paris, les trains de banlieue et surtout le métro continuent à donner des avant-goûts de l'enfer aux heures de pointe.

Inutile de dire que les sommes consacrées à l'auto ne servent pas nécessairement la "qualité de la vie" à Paris. "Un de ces jours, il faudra qu'ils songent à recouvrir la Seine de béton: ça fera la plus belle voie rapide", ironise Bourdet, en parlant de la dégradation du paysage urbain.

Car, de quelque point de vue qu'on se place, la "plus belle ville du monde" n'est pas nécessairement la plus facile à habiter. Autre exemple: les "espaces verts". Pour chaque hectare, il y a 10,000 habitants (à New York, 1,500 h., à Londres, 1,300 h., à Berlin, 500 h.).

Le palais des rois de la viande

En guise de conclusion de sa critique, Bourdet rappelle l'incroyable histoire des abattoirs de La Villette. Des abattoirs dont la construction a été décidée (malgré le fait que l'abattage diminuait à Paris) en 1958, pour une somme de \$50 millions. Après plusieurs subventions supplémentaires, on découvrit, en 1969, que la construction des abattoirs a coûté \$200 millions, qu'il manque encore \$60 millions pour les achever, que leur déficit annuel est déjà de \$7 millions par année, et qu'enfin, ils sont parfaitement inutiles. A partir de 1970, on commence à parler de les raser, mais pour des raisons évidentes, la démolition de ce palais des "rois de la viande" est retardée depuis ce temps pour des raisons politiques.

Contrairement aux scandales immobiliers, dont les responsables sont selon Bourdet, de petits spéculateurs "un peu trop pressés", l'affaire de La Villette n'a conduit personne devant les tribunaux. C'est que, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, le gaspillage des fonds publics et les profits empochés étaient parfaitement "légaux". Dans le Paris des banquiers que décrit Bourdet, beaucoup de spéculateurs obéissent à ce mot d'ordre de Guizot que reprenait Pompidou dans une conférence de presse: "Enrichissez-vous!" Et ils le font l'âme en paix.

Pierre Juneau: domestiquer les nouveaux moyens de communication

Quoi faire du petit écran? Tourner le bouton, bien sûr, si l'image ne plaît pas. Mais bientôt, la télévision offrira toute une gamme de possibilités nouvelles. L'année 1973 à cet égard marque un seuil. Et Pierre Juneau, président du Conseil canadien de la radio-télédiffusion s'interroge sur l'utilisation que nous ferons des nouveaux moyens de communication. Ces nouveaux véhicules vont-ils accentuer la passivité des gens ou susciteront-ils au contraire une plus grande participation? Les sous-titres sont de LA PRESSE.

par Pierre JUNEAU
(collaboration spéciale)

PARMI toutes les techniques de communication, il en est une, la radiodiffusion, qui a traditionnellement éveillé les plus grandes espérances collectives. Si ce médium a provoqué un tel espoir, c'est tout simplement parce qu'il pouvait atteindre généreusement tout le monde et d'une façon instantanée. Dans l'immédiat, trouver le moyen de parvenir à répondre encore à ces espérances collectives dans un univers de communication complètement transformé représente un défi essentiel.

Les nouvelles techniques de communication nous promettent un éventail de services presque illimité. Il est certain que ces moyens peuvent mieux satisfaire des besoins individuels forcément plus spécialisés en services, en informations ou en divertissement. Mais il faut aussi se rappeler qu'il est

presque impossible de se développer individuellement sans quelques modèles collectifs et des sentiments partagés.

Traditionnellement, nous avons demandé à notre radiodiffusion de jouer un rôle déterminant dans le partage et l'échange de nos expériences collectives et dans l'expression de nos objectifs communs. Ceci, nous l'avons demandé en tant que Canadiens croyant à l'avenir de notre pays, en tant qu'artistes et créateurs voulant exprimer une réalité qui nous soit propre, en tant que parents désirant que la radiodiffusion assume un rôle cohérent dans la croissance et la formation de nos enfants, et en tant que consommateurs exigeant les meilleures formes de récréation possibles.

De plus en plus, le public établit une distinction nette entre ce qui touche les possibilités et les avantages promis par les machines et les aspirations et valeurs concernant la personne humaine. Au C.R.T.C., l'importance croissante de cette prise de conscience nous est constamment rappelée chaque fois qu'une communauté se plaint d'être reléguée au rôle d'entrepôt pour des émissions qui proviennent de centres éloignés, et qui n'ont que peu de rapport avec les besoins locaux ou régionaux.

Un nouvel ordre de grandeur

En ce qui concerne les possibilités futures de nos moyens de communication, il va falloir maintenant nous adapter, à un ordre de grandeur tout à fait différent de celui qui caractérisait les services fournis jusqu'ici par nos récepteurs de télévision. Nous étions habitués à considérer notre petit écran comme un cinéma privé. Bientôt, il ressemblera plutôt à une feuille blanche qui attend d'être couverte de sons et d'images: qu'ils proviennent d'une source très éloignée, d'un immeuble voisin ou encore que nous les ayons tracés nous-mêmes. Il ne

s'agit pas là de science-fiction. Depuis déjà un mois, on peut se procurer un simulateur électronique de jeux qui s'adapte à nos téléviseurs familiaux.

Evidemment, devant un tel embarras du choix, le grand problème sera de trouver les critères pour se décider en faveur d'un service ou d'un autre.

Au début, il est sûr qu'une certaine confusion régnera avant que nous sachions ce que ces nouveaux moyens de communication devront apporter dans nos maisons. Ces nouvelles possibilités sont sûrement un peu déroutantes. Jusqu'ici, il suffisait de tourner un bouton pour décider du genre d'information ou de divertissement que nous voulions obtenir. Maintenant, il va falloir participer d'une façon beaucoup plus active à de nouveaux moyens de communication électronique moins simples. Il nous faudra décider par nous-mêmes.

Voulons-nous que nos appareils de télévision nous apportent sur demande et à domicile un journal ou le catalogue d'un magasin? Désirons-nous obtenir de l'information sur notre écran en composant un numéro de téléphone ou bien tenons-nous à nous déranger pour aller chercher le même document à la bibliothèque municipale? Désirons-nous participer à une discussion publique et émettre notre opinion sans avoir à quitter notre salon et pouvoir faire dument enregistrer notre voix ou sommes-nous intéressés à transmettre nos commentaires aux promoteurs d'un nouveau produit afin qu'ils soient peut-être pris en considération? Aimons-nous payer à l'avance pour voir, par exemple, un ballet chez soi, au moment choisi par nous, ou encore défrayer l'utilisation d'un canal spécial, capable de nous renseigner sur l'actualité et de nous fournir des renseignements sur notre profession ou notre passe-temps préféré? Ou bien voulons-nous tout simplement jouer avec des images de notre invention? Comment déterminer publique-

ment par l'intermédiaire de nos représentants ou de ceux à qui nous avons confié la direction de nos systèmes de communication de masse, un chemin dans une telle forêt de choix possibles? Comment mieux se préparer à affronter le choc d'un futur où notre style de vie et nos valeurs seront sans doute bousculés et transformés amenant beaucoup de spectateurs à devenir encore plus passifs et difficiles à intéresser ou à impressionner?

La contribution des nouveaux média

Le moyen de répondre à ces questions est peut-être de s'accorder maintenant sur certaines valeurs et quelques traits essentiels de notre culture que nous voulons conserver et promouvoir. A cette condition, peut-être pourrions-nous faire un choix et décider quelle sera la contribution de nos nouveaux systèmes de communication.

Un récent article qu'un réalisateur canadien vient de consacrer à notre cinéma m'a frappé comme une preuve nouvelle que nous devenons enfin capables d'identifier un style canadien de création artistique. Examinant quelques productions récentes, ce réalisateur disait de ses collègues:

"Ils savent observer la vie avec beaucoup de précision, de sensibilité et d'amour... ils ont un immense respect de la vie, une intelligente curiosité. Ils ne choquent pas ils ne prêchent pas plus qu'ils ne cherchent à dégrader l'existence ou à brutaliser leurs auditeurs."

Ce type d'humanisme n'illumine-t-il pas parfois nos écrans de télévision? Ne retrouvons-nous pas ces mêmes qualités dans nos meilleurs chansonniers et compositeurs populaires? Ou encore, ne faut-il pas penser que cette aptitude à refléter honnêtement les réalités d'une communauté a très précisément permis au Canada de devenir un chef de file dans la production de télévision communautaire? Est-il a



M. Pierre Juneau

ce point surprenant de constater que le talent canadien non seulement existe mais qu'il est identifiable?

Ce sont là des traits caractéristiques d'une société qui se reconnaît comme pluraliste, et comprend les avantages de cette situation. Quant à nos techniques, elles peuvent favoriser l'épanouissement de semblables valeurs, si nous parvenons à les garder souples, décentralisées et ouvertes aux talents exception-

nels comme aux opinions de l'ensemble de la population. L'année 1973 tirera une ligne nette entre les anciens et les nouveaux modes de communication. Vieilles manières de faire, nouvelle participation. Qualités traditionnelles, tâches nouvelles. L'an qui vient de commencer va nous dire si nous sommes capables de mettre les nouveaux instruments de communication au service d'objectifs que nous avons tous en commun.

Les Canadiens au Vietnam, l'Opération "Gallant"

par **Fernand BEAUREGARD**

L'Opération "Gallant" est en marche. Le détachement Longue-Pointe, de la base militaire de Montréal que commande le général Bernard Archambault, est en pleine effervescence.

C'est dans ce gigantesque ensemble de baraquements de bois, qui date des premiers jours de la Deuxième Guerre, qu'arrivait hier soir le premier groupe du contingent canadien de 290 militaires appelé à participer à la Commission internationale de surveillance du cessez-le-feu au Vietnam.

Ils étaient 153, militaires des trois armes, Canadiens français, Canadiens anglophones, du colonel au simple soldat, venus de toutes les provinces canadiennes, par avion commercial, par appareil militaire, train, autobus ou automobile.

Ils avaient reçu l'ordre d'être présents à Longue-Pointe au plus tard à minuit. Ils y étaient tous.

Aujourd'hui, les 153 militaires seront convoqués à une séance d'information au cours de laquelle ils auront peut-être plus de précisions sur ce que doit être leur véritable rôle au sein de la Commission internationale de surveillance.

Ils profiteront également des quelques heures qui leur restent avant de s'envoler pour leur destination indochinoise, pour faire plus ample connaissance avec ceux qui doivent partager l'aventure vietnamienne.

Ces militaires, à qui le Canada vient de confier cette importante mission de surveillance dans un pays depuis 30 ans ravagé par la guerre, semblent tous heureux d'avoir été choisis. Pour un certain nombre il s'agit d'une première expérience. Mais pour la majorité d'entre eux, c'est du déjà vu. Ils ont fait partie des Casques Bleus de l'ONU à Chypre, à Gaza, à Léopoldville (Kinshasa).

Dès le début de la soirée, tout le personnel permanent de la base était

au poste pour effectuer les vérifications nécessaires et s'assurer que chaque membre du groupe avait reçu vaccins et inoculations (TABT, polio, choléra, peste, fièvre jaune, typhus), était en possession d'un passeport en règle, de sa carte d'identité militaire,



C'est le major-général Duncan Alastair McAlpine, qui prend le commandement du contingent canadien qui participera à la surveillance du cessez-le-feu au Vietnam. Au moment de sa nomination, il était sous-ministre adjoint de la Défense, à Ottawa, affecté au personnel. Il sera secondé par le brigadier-général D. Gagnon.

qu'il avait pris ses dispositions testamentaires, etc...

Puis c'était la visite à l'officier payeur pour toucher la solde de 15 jours, en beaux dollars et enfin, dernière phase de l'opération "préparation", les magasins du quartier-maître où colonels, majors, capitaines, lieutenant, sous-officiers et simples soldats recevaient un équipement vestimentaire adapté au climat torride du Vietnam.

Soixante jours, un an ou plus?

Pour quelques-uns, ce sera un retour en Indochine où ils avaient déjà séjourné au sein de la CIC. Pour plusieurs, le Vietnam n'est qu'une autre affectation, après la Syrie, l'Allemagne de l'Ouest, la France, la Belgique.

Ils ignorent la durée de leur "mission". Soixante jours, six mois, un an ou plus. Ils aimeraient le savoir, ils auraient aimé que leurs femmes, leurs enfants le sachent. Mais, en bons militaires, ils acceptent quand même de partir sans connaître la date de leur rapatriement. Tout en lointain pays ne se prolongera pas trop.

Samedi soir, ou dimanche, selon le ministre canadien de la Défense, M. James Richardson, un Boeing 707 des Forces armées canadiennes décollera de la piste de Dorval à destination de Saigon. L'appareil aura à son bord, outre l'équipage, 130 militaires, 14 diplomates canadiens et huit journalistes.

Le vol durera environ 27 heures, y compris deux escales pour faire le plein de carburant.

Ces 130 militaires et les 18 Canadiens actuellement au Vietnam où ils font partie de l'ancienne CIC, formeront la représentation canadienne au sein de la Commission de surveillance pendant les premiers 15 jours du cessez-le-feu.

Les 160 autres membres du contingent canadien auront rejoint le premier groupe au plus tard 30 jours après le début du cessez-le-feu.

LES VIEUX

SUITE DE LA PAGE A 1

L'on taise leurs noms par crainte de représailles. Elles nous ont remis la copie originale du bail que la direction tente de leur faire signer en blanc et dont les nouveaux articles ont provoqué leur inquiétude.

Un article porte sur une augmentation du loyer en stipulant: "Toute augmentation des taxes ou toutes nouvelles taxes ou cotisations pouvant, à compter du 1er janvier 1973, affecter l'immeuble dans lequel sont situés les lieux loués, seront à la charge du locataire. (...) La somme à être versée constituera une augmentation du loyer."

La Résidence Les Cascades est située à Montréal-Nord où, on le sait, la taxe municipale foncière a augmenté de 26 pour cent pour 1973.

"Il nous faut signer ce bail sans que l'on y inscrive l'augmentation du loyer que nous subissons", notent les locataires.

"Appelé sur les lieux à cause de la vive réaction des gens, poursuit un informateur, le directeur de la maison, M. A. Tielemans, ne nous a pas donné d'explications et s'est contenté de réponses évasives qui renforcent davantage notre incertitude."

En plus...

Les locataires de la Résidence paient déjà de 85 à 135 dollars pour leur logement et déboursent en plus mensuellement \$27 par personne pour les services d'un médecin, d'une infirmière, d'une épicerie, banque, pharmacie et salon de barbiers.

"Certains d'entre nous ont un budget mensuel de 100 dollars, nous ne pouvons pas payer ces services", affirme-t-on. En outre, une autre clause oblige le locataire à se prémunir d'une assurance-responsabilité "qui devra stipuler un minimum de 100,000 dollars par réclamation".

Toutefois, ce qui prime surtout aux yeux des locataires et nourrit leur angoisse, c'est une autre clause qui mine la sécurité qu'ils cherchaient en venant vivre à la Résidence.

Selon un article intitulé "Une résolution en raison de l'état de santé", le bail établit: "Il incombera au médecin ayant assuré le bailleur de sa disponibilité à l'endroit des locataires de l'immeuble ou au médecin désigné par lui de déterminer si, médicalement, le locataire concerné est en état d'habiter seul. La décision de ce médecin liera les parties au présent bail, sera finale et sans appel. Il y aura résiliation du présent bail lorsqu'il aura été établi qu'un locataire ne peut habiter seul dans un logement."

Cette disposition du bail inquiète les personnes âgées. "Vous savez les gens arrivent ici avec l'idée d'y mourir! Les gens de 70 et 80 ans cassent maison parce que déjà ils ne se sentent plus en pleine possession de leurs forces."

Ils ajoutent: "On nous avait promis verbalement les services d'une infirmerie. C'est une question de grande sécurité qui nous a attirés ici."

Nul n'ignore la pénurie d'habitations pour personnes âgées, attrayantes et qui fournissent d'excellents services. Souvent au cours de l'entrevue, on hochait la tête en murmurant un leitmotiv commun: "Avons-nous le choix? C'est long les démarches pour entrer ailleurs. Et où? Les bonnes institutions regorgent de locataires et possèdent toutes d'interminables listes d'attente..."

LES GUERRIERS DE LA PAIX



(Droits réservés)

N.D.L.R. — Suite à l'enquête effectuée par nos journalistes relativement aux enfants québécois nés avec des malformations majeures attribuables à la thalidomide, LA PRESSE invite les parents de ces enfants nés en 1961-62 et qui ne sont pas encore représentés par un procureur à prendre contact avec le journal où toutes les informations pertinentes à la situation leur seront fournies et où toute l'aide nécessaire leur sera apportée pour les aider à obtenir justice dans les plus brefs délais.

SANS BRAS

SUITE DE LA PAGE A 1

thalidomide absorbée par la mère dans les premiers mois de la grossesse.

"J'ai lu dans certains magazines que la thalidomide pouvait être la cause de malformations chez les nouveaux-nés en Allemagne mais nous ne pensions jamais que ce produit était en vente aux Etats-Unis. Lorsque nous avons appris que le médicament avait été fabriqué et remis à quelques milliers de médecins à titre expérimental, nous avons commencé à nous apercevoir que notre enfant était peut-être au nombre des victimes."

C'est à cette époque du reste qu'un médecin américain, le Dr Helen Tusig, signala dans un article qu'un enfant affecté par la thalidomide pouvait être identifié selon 14 critères différents. Les parents Diamond se rendirent compte que leur fils Thomas répondait à 12 de ces critères. Ils entreprirent alors personnellement des démarches pendant plusieurs mois afin de prouver hors de tout doute que Mme Diamond, Joanne, maintenant âgée de 38 ans et mère d'un autre fils, avait bien absorbé la thalidomide.

Un mur

Après s'être rendus compte qu'ils approchaient du but, les parents Diamond se heurtèrent à un mur. Ils ne pouvaient plus obtenir de renseignements et la voie semblait sans issue. C'est alors qu'ils firent appel aux services d'un avocat.

Libéré par le coroner Taillon

Yves Paquin accusé du meurtre de Jocelyne Laroche, par la Couronne

SAINT-JEROME (PC) — Yves Paquin, âgé de 25 ans, a été accusé, hier, du meurtre, le 8 janvier dernier, de Jocelyne Laroche, barmaid âgée de 22 ans.

L'enquête préliminaire a été fixée au 1er février et le plaidoyer sera alors entendu ainsi qu'une requête en cautionnement.

Le procureur de la Couronne, M. François Beaudoin, a autorisé la mise en accusation même si le coroner Jean-Louis Taillon avait décidé, mercredi, qu'après la venue à la barre de 15 témoins à l'enquête du coroner, il n'y avait pas suffisamment de preuve pour porter des accusations.

"Pour ce qui me regarde, il n'y a pas eu de crime de commis, a dit le coroner Taillon à l'enquête, et s'il n'y a pas de crime, personne ne peut être tenu pour responsable."

Le procureur de la couronne a déclaré pour sa part qu'il décidait d'accuser Paquin parce que la Couronne n'est pas liée par la décision du coroner.

Il a ajouté qu'il y avait suffisamment de preuves pour poursuivre l'accusé.

Le Dr Jacques Houde avait déclaré à l'enquête du coroner qu'une autopsie

Au cours de toutes ces années, cependant, malgré les difficultés et les problèmes légaux, les parents Diamond consultèrent plusieurs spécialistes partout en Amérique du Nord.

"Nous avons cogné à toutes les portes pour tenter d'apporter un réconfort à notre enfant et tenter de le préparer à l'avenir".

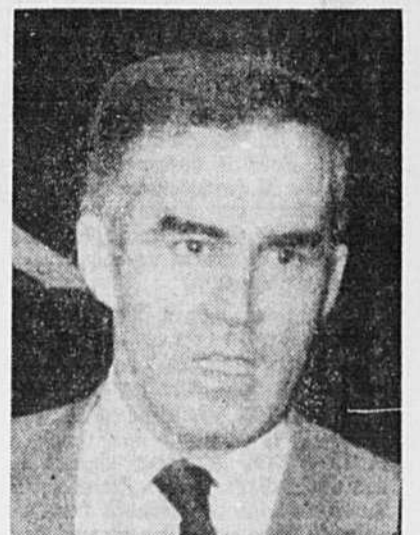
Le couple Diamond a lui aussi traversé l'étape des prothèses pour enfants, appareils très sophistiqués et conçus spécialement pour eux mais qui ont été abandonnés pour la plupart par la suite. "Nous avions confiance en ces appareils, d'affirmer M. Diamond, et ils ont été utiles aux enfants."

Des appareils identiques ont d'ailleurs été conçus à l'Institut de réhabilitation de Montréal à partir d'inventions soviétiques mais leur durée, comme il fallait s'y attendre, selon les spécialistes, a été limitée à une période de quelques années.

"Vous savez, de dire M. Diamond, lorsque mon fils Thomas voulait se tordre avec notre plus jeune, il n'avait pas besoin de prothèses et même si ma femme est une institutrice qui voyait à ce que mon fils porte ses prothèses, nous nous sommes rendus compte au bout de quelques années qu'il préférait utiliser les petits moignons qui lui tenaient lieu de bras."

M. Diamond note cependant que son fils maintenant âgé de 11 ans commence à songer à réutiliser des prothèses, pour répondre à ses nouveaux besoins.

"Mon fils fait très bien à l'école; il fait aussi du ski et même de la compétition mais ce sont les problèmes



M. Thomas Dixon Diamond

fondamentaux qui sont les plus névralgiques."

De fait les enfants de la thalidomide éprouvent leurs plus grandes difficultés à accomplir les tâches les plus élémentaires comme celles de se vêtir, d'aller au cabinet de toilettes.

Pourtant la majorité des parents d'enfants thalidomiens ont fait face à leurs responsabilités et conservé leur enfant. M. Diamond, pour sa part, a décidé en 1969 de livrer bataille à la compagnie Richardson-Merrell qui avait mis le médicament Kevalon (thalidomide) sur le marché et a gagné sa cause. "Je sais maintenant, de dire M. Diamond, que l'avenir de mon enfant est assuré même si sa mère et moi devions disparaître et je suis heureux de me consacrer à la tâche d'aider d'autres parents à en faire autant."

M. Diamond, un comptable agréé de Philadelphie, est venu à Montréal ces jours-ci en compagnie de son avocat, Me Arthur Raynes, qui représente 18 enfants québécois victimes de la thalidomide.

qu'il avait pratiquée avait montré que Mlle Laroche avait gelée jusqu'à ce que mort s'ensuive, quoique son corps était marqué de bleus.

Le corps de Mlle Laroche avait été trouvé au bord d'une route près de Saint-Jérôme.

M. Paquin a témoigné mercredi qu'il était avec Mlle Laroche la nuit de sa mort, mais qu'elle l'avait quitté vers une heure du matin. Son corps avait été trouvé tôt le matin par un frère d'une communauté religieuse.

Nouveau médicament contre la tuberculose

QUEBEC (PC) — Un nouveau médicament, le Rifampin, découvert en Italie il y a trois ou quatre ans et

présentement en cours d'expérimentation à l'hôpital Laval, de Québec, depuis le début de 1971, devrait pouvoir guérir la majorité des cas de tuberculose qui résistent au traitement classique.

C'est ce qu'a laissé entendre au cours d'une conférence de presse hier, à Québec, le Dr Fernand Moisan, chef du service de pneumologie de l'hôpital

Laval, qui a dirigé l'expérimentation clinique du nouveau médicament.

Le Dr Moisan a souligné que l'expérimentation de ce médicament sur 17 personnes contagieuses chez qui avait échoué le traitement classique a été concluante dans 70 pour cent des cas, ce qui veut dire que 12 cas sur 17 ont été rendus négatifs ou non contagieux. Selon lui, son action est très rapide et arrête la contagion, c'est-à-dire qu'il détruit le microbe, fait disparaître les opacités et les cavités, le malade cesse de tousser, de cracher, sa température revient à la normale et son appétit aussi.

Il estime même que le Rifampin fait disparaître plus rapidement que n'importe quel autre médicament les symptômes de la tuberculose.

De plus, compte tenu de la facilité avec laquelle se prend ce médicament à la maison, sous forme de capsules, le Rifampin permet d'abréger l'hospitalisation lorsqu'il est bien toléré par le malade.

Quant à ses effets toxiques, les principales restrictions se retrouvent au niveau de la tolérance par le foie du malade. En outre, une extrême prudence est recommandée dans l'administration de ce médicament à une femme enceinte ou à l'âge de la femme parce que ses effets sur le fœtus ne sont pas encore très bien connus.

Ottawa refuse de casquer pour les Jeux

par **Marcel DESJARDINS**
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ne lèvera pas le petit doigt pour les Jeux olympiques de 1976 tant et aussi longtemps qu'on ne lui garantira pas formellement qu'il n'aura pas à assumer en partie ou en entier un éventuel déficit.

Il appert donc que le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) partira pour Lausanne dans quelques jours sans le moindre engagement du gouvernement fédéral.

Hier, le premier ministre, M. Pierre

Elliott Trudeau, a clairement fait comprendre aux journalistes qui l'interrogeaient que le COJO devait absolument l'exonérer de toutes responsabilités face à un éventuel déficit avant d'obtenir toute collaboration du gouvernement qu'il dirige.

La position du gouvernement fédéral n'est pas nouvelle, puisque M. Trudeau a toujours dit que le COJO n'obtiendrait pas de subventions fédérales spéciales. Il arrive cependant que M. Trudeau l'a réitéré avec une fermeté particulière hier. Ce qui ne veut pas dire que le gouvernement ne considère pas avec une certaine sympathie l'émission de timbres et d'une monnaie spéciale olympiques comme le demande COJO.

Comme le journal LA PRESSE le soulignait, plus tôt cette semaine, le maire Jean Drapeau et le COJO sont déjà au courant depuis quelque temps des exigences du gouvernement fédéral. M. Trudeau a précisé que le gouvernement fédéral avait obtenu toute la collaboration voulue de MM. Drapeau et Roger Rousseau, commissaire des Jeux, et que les fonctionnaires fédéraux avaient eu l'occasion de passer les données et les projections du COJO au peigne fin.

Les projections du COJO

M. Trudeau a déclaré que, de toute évidence, le gouvernement fédéral n'accepte pas toutes les projections du COJO et qu'il craint que les revenus ne soient pas aussi élevés que prévu. "Il pourrait s'agir de centaines de milliers de dollars que les contribuables auraient à acquitter une fois les jeux terminés", a-t-il ajouté.

Même s'il n'a pas voulu dire quelle forme la garantie exigée devrait prendre, il semble bien que le gouvernement fédéral se sentirait beaucoup plus disposé à collaborer avec le COJO si le gouvernement du Québec ou la ville de Montréal s'engageait à combler un éventuel déficit encouru pour l'organisation des Jeux d'été de 1976.

Pour le moment, la seule participation fédérale aux Jeux de 1976 viendrait de la Société centrale d'hypothèques et de logement et devrait passer par le budget de la province de Québec. Il s'agirait des fonds fédéraux versés ordinairement au Québec.

"Si la ville de Montréal, de concert avec le gouvernement de la province de Québec, a expliqué M. Trudeau aux Communes, voulait se servir des fonds que nous mettons normalement à la disposition de cette province, si on voulait les concentrer pour des fins qui serviraient effectivement aux Jeux olympiques, nous n'y verrions aucune objection. Mais nous n'avons pas l'intention de faire de contribution spéciale à ce titre-là. Ce serait les contributions normales, qui sont d'ailleurs très substantielles et qui sont faites annuellement à toutes les provinces."

LOYERS

SUITE DE LA PAGE A 1

ridiction de la Régie des loyers, c'est-à-dire qui ont été construits après 1951.

Besoin social

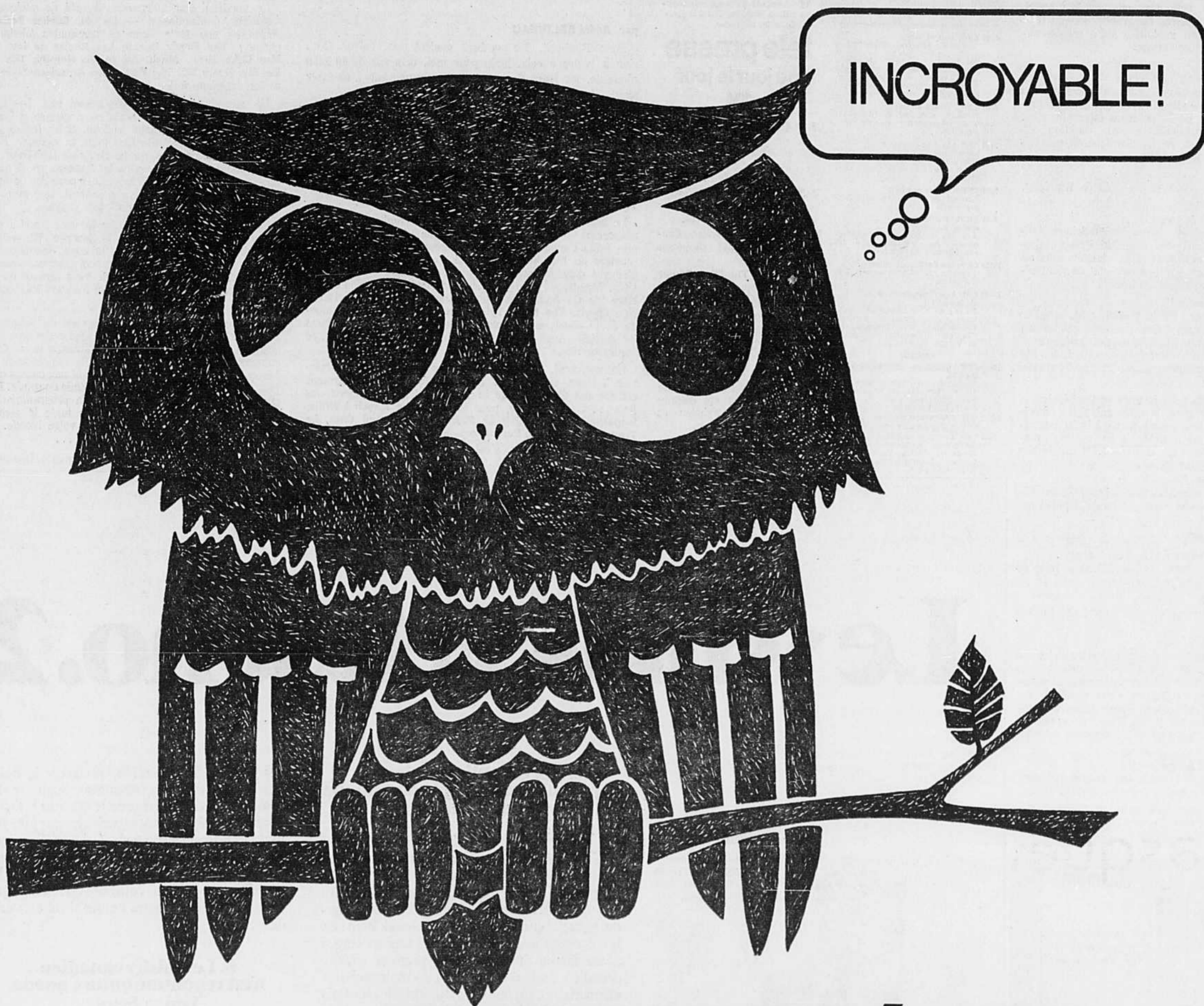
De son côté, sur les ondes de CKAC, le député Claude Charron a fait valoir que l'habitation ne devait pas tomber sous les mêmes lois économiques que les commerces de "gomme à mâcher", par exemple, puisqu'il s'agit d'un besoin social.

Quant au président de la Ligue des propriétaires de Montréal, le Dr Loyal-Perras, il a mis en doute l'étude gouvernementale publiée dans LA PRESSE d'hier et démontrant qu'environ 56 p. cent des propriétaires de maisons d'appartements de la ville de Montréal percevoient un revenu annuel net de 10 p. cent ou plus.

De plus, à son avis, même si ces chiffres sont exacts, il est tout à fait normal qu'un investissement de l'importance de celui qu'il faut effectuer pour acheter un immeuble à loyers multiples rapporte au moins 10 p. cent par année.

De leur côté, les représentants d'associations de locataires de la région de Montréal et de Québec n'ont pas mis longtemps avant de faire connaître leurs commentaires. Se disant d'accord avec les chiffres publiés dans LA PRESSE, M. Robert Benoit, coordonnateur des Associations de locataires du Montréal métropolitain, a soutenu que la tendance actuelle d'augmentation des loyers empêchera, à compter de 1981, 75 p. cent des locataires actuels de se trouver un logement sur le marché libre parce qu'ils n'en auront plus les moyens.

Pendant ce temps, dans un communiqué, le Groupement des locataires du Québec métropolitain affirmait avoir reçu quelque 1,020 plaintes de locataires mécontents depuis le début de janvier. Environ 80 p. cent de ceux-ci se plaignent de se voir imposer des hausses de loyer allant de vingt, à soixante-cinq dollars par mois.



UNE VENTE GÉANTE DE MEUBLES DANOIS!*

RÉDUCTIONS SENSATIONNELLES de 10 à 50%

Venez voir notre vente annuelle de meubles importés du Danemark. Economisez plus que jamais sur des meubles en bois peint, en bois de rose et en teck. Des fins de série, modèles d'exposition et articles légèrement endommagés vendus à des prix incroyablement bas. La vente — commençant le 11 janvier — a lieu à notre entrepôt spécialement prévu à cet effet*. Ne manquez pas cette occasion unique.

Pour cette vente spéciale: Vente finale. Pas de mise de coté. Profitez de nos prix "Payez et emportez".



**LA MAISON
DANOISE
THE DANISH
HOUSE**

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI
JUSQU'À 6 H. JEUDI, VENDREDI
JUSQU'À 9 H. SAMEDI
JUSQU'À 5 H.

*** IMPORTANT!**

Notez l'adresse de notre entrepôt spécial:
6395 CÔTE DE LIESSE
sortie Cavendish, côté nord
en face de Holiday Inn.

notre choix d'émissions

AUJOURD'HUI

15h00 (4) (5) (6) — Take 30
Le stress et ses répercussions sur notre vie de tous les jours. Avec le Dr Hans Selye, de l'Université de Montréal, père de cette théorie.

17h00 (13) — "La Grande Lessive"
Une occasion de revoir Bourvil, dans une comédie satirique de Jean-Pierre Mocky. Le grand comique français y joue le rôle d'un instituteur qui se rebiffe contre la télévision. Il a bien raison.

19h00 (23) — World Press
La télévision étatique — oui, cela existe — et éducative américaine présente hebdomadairement une revue des grands événements de l'heure avec quelques sommets de la presse et de la politique internationales. Comme il sera vraisemblablement question aujourd'hui du Vietnam et de Lyndon Johnson, cela risque d'être hautement intéressant.

20h00 (4) (10) — Hockey
Les Nordiques de Québec reçoivent les Jets de Winnipeg. Rebonjour, M. Bobby Hull!

21h00 (2) (7) (9) (11) (13) — A propos...
"La solitude chère aux poètes" (Verlaine, Baudelaire, Aragon, Ferré, Barbara, Sablon, Moustaki, François Coussineau, Clémence Desrochers), dite, chantée, mise en musique ou interprétée par quelques-uns de nos meilleurs interprètes et musiciens québécois.

22h00 (10) — "Le temps d'aimer"
... de rire et de chanter, dirait Trenet, mais aussi le temps de la vérité, avec Gilles Latulippe qui parlera des hommes qui l'ont influencé dans sa carrière (Fernandel, Gratien Gélinas, Olivier Guimond), de son fils et de lui-même. Il chantera aussi. Comme Fernandel parfois...

22h30 CBF-AM — Entretiens : Américains et Québécois
Selon le sociologue Guy Rocher, le Québécois doit s'américaniser et assumer son appartenance à la terre nord-américaine qui est "sa destinée et sa vocation", plutôt que de se tourner vers la France. Il expose son point de vue à Alain Pontaut.

23h30 (8) (22) — Dick Cavett Show
90 minutes avec Ray Charles, chanteur, pianiste, compositeur et saxophoniste bien connu, aveugle depuis l'enfance.

SAMEDI

14h00 (2) (9) (11) (13) — Cinéma : "Le Grand Alibi"
Un Hitchcock 1950 avec Jane Wyman, Richard Todd et Marlene Dietrich. Drame policier.

14h30 (12) — Sports Special
30 minutes avec Bobby Orr, la grande vedette des Bruins de Boston.

15h30 (10) — A ma manière à moi
... et à la manière de Multi-Média, du ministère de l'Éducation, qui poursuit aujourd'hui une série de 20 émissions se voulant un tour d'horizon des milieux populaires et défavorisés du Québec. Cette semaine, les animateurs Claire Couillard et Pierre Bélec s'entretiennent avec Léo Tremblay, de Roberval, et parlent de l'ébénisterie à Lachute et de la peinture à Montréal.

16h30 (12) — Wide World of Sports
Diffusion du film d'un combat qui a fait crouler de nombreux paris et Frazier devant Foreman évidemment.

17h00 CBF-FM — Entretiens : Américains et Québécois
Reprise de l'entretien de Guy Rocher et d'Alain Pontaut diffusé hier à CBF-AM à 22 h. 30.

RADIO FM

CFQR 92.5 CKMF 94.3
CBM 95.1 CJFM 95.9
CKVL 96.0 CHOM 97.7
CHRC 98.1 CBF 100.7
CHLT 102.7 CFDM 104.3
CFGL 105.7

5:30 CBF Jazz et Blues.
"Saturday Afternoon Blues" (Hodges); Johnny Hodges. — "Serve Me Right to Suffer" (Hooker); John Lee Hooker. — "Bad Luck and Trouble" (Chénier); Clifton Chenier. — "Good Morning Blues" (Rushing); Jimmy Rushing.

6:00 CBF Prélude au soir.
Sinfonia concertante (Zelenka); orch. de chambre Martini, dir. Münclinger.

7:00 CBF Les Musiciens par eux-mêmes.
Interview avec Marius Constant, compositeur, par Jean Deschamps.

9:00 CFDM Place des Arts.
Concert de jazz: l'organiste Jimmy Smith.

9:15 CKVL Festival des étoiles du jazz.
Avec les orchestres de Sarah Vaughan, Johnny Hodges, Jonah Jones (jusqu'à 2 h a.m.).

10:00 CBF Les Petits ensembles.
Trio op. 53 (Hessenberg); Trio Newmark.

11:03 CBF Les Chefs-d'oeuvre de la musique.
Symphonie Espagnole (Lalo); Isaac Stern, violon et orch. de Philadelphie, dir. Ormandy. — "Tapiola" (Sibelius); orch. philh. de Vienne, dir. Maazel.

10:03 CBF Orchestre de chambre de Québec.
Fantaisie pour piano et orch., op. 11 et "Skylock", op. 57 (Fauré); Guy Bourassa, piano, et orch., dir. Sylvio Lacharité.

12:05 CBF Leur violon d'innocence.
Invité: Jean Basile, romancier.

3:00 CBF Gravures immortelles.
Symphonie concertante, K. 364 (Mozart); Ulrich Koch, violon; Susanne Lautenbacher, alto; et Bach Collegium, dir. Rilling.

Symphonie no 5 (Schubert); orch. de la NBC, dir. Toscanini.
4:00 Musique canadienne.
Oeuvres de Weinzweig, "Wine of Peace"; Mary Simmons, soprano, et orch. de Radio-Canada, dir. Susskind. — Diverimento pour flûte et cordes; Gordon Day et orch. de Radio-Canada, dir. Feibell. — Concerto pour violon et orch.; Albert Pratz et orch. symph. de Radio-Canada, dir. Waddington.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse au jour le jour TV

6:00 (7) (10) Madame est servie
Inv.: Jean-Marc Bourbonnais, Michel Bauvet, Clément Perron et Paul Berval.

7:30 (9) (12) (13) The Sonny and Cher Comedy Hour
Inv.: Merv Griffin.

10:30 (4) (5) (6) Vietnam Ceasefire Special (Emission spéciale)

11:30 (8) (27) The Dick Cavett Show
Inv.: Ray Charles. **SAMEDI**

1:30 (10) L'Eglise sur la place
Inv.: Mgr Bernard Hubert, évêque de St-Jérôme.

4:30 (3) (12) (13) Wide World of Sports
Le combat de boxe qui a été disputé entre Joe Frazier et George Foreman.

CHANGEMENTS

En Direct la radio-télévision

La couleur des jours à la télévision...

par André BELIVEAU
Pour Rimbaud, les nombres avaient une couleur. O.k., rien à redire à cela. Mais pour moi, cela soit dit en toute modestie, les jours de la semaine commencent à en avoir aussi, et drôlement!

Ainsi, le lundi a couleur de téléromans. De bien belles histoires. Les Berger, qui traînent derrière eux un immense troupeau. Les Forges de Saint-Maurice, qui ne s'allument pas toutes seules, peu s'en faut. Mont-Joye, Marcus Welby, un médecin qui se prend pour un curé de l'ancien temps. Et aux canaux anglais, des trucs apaisants pour les nerfs comme The Partridge Family, The Rookies, The Protectors, The Odd Couples, Cannon, Medical Center.

Le mardi, c'est le soir dit comique. Symphonie, notre — néanmoins — meilleure série comique à la télévision depuis que Radio-Canada a cessé de présenter ses sempiternelles reprises de Moi et l'autre. The Paul Lynde Show, chef-d'oeuvre d'insignifiance qui gagne des trophées aux États-Unis. Maude, un brin lourdaude, surtout au plan de l'esprit. Here We Go Again, les mésaventures de divorcés qui n'ont rien appris. The Mary Tyler Show, où l'angoisse est profonde et le néant, encore plus. Comédies de situation, disent les Anglais. Avec des rires sur bandes préenregistrées. Je meurs de rire.

Le mercredi, on ne se veut plus comique, mais "relaxant", léger, divertissant. Des variétés, des blagues grosses comme des éléphants, de la musique légère, des jeux, des jeux... Cela s'appelle, pour mémoire, Le Ranch à Willie, Singalong Jubilee, Call It Country, Sonny And Cher, Le Travail à la chaîne, Bonsoir copains.

Le jeudi, par contre, c'est la soirée "sérieuse". Après le jeu, le pain. Sec ou non. Ce soir-là, toutes les stations se

prennent tout à coup pour Radio-Québec. Mais pour être juste, il faut tout de même dire que nos jeudis soir à la télévision nous fournissent, avec les dimanches, les meilleurs moments de la semaine. Ils sont surtout caractérisés par quelques émissions de formation et d'information: **Consommateurs avertis, Here Come the 70's, Dossiers, Comme tout le monde, The Market Place, As It Is.** On peut seulement regretter que ces émissions, qui comptent parmi les rares qui ne soient pas dégradantes, nous parviennent toutes entre 21 h. 30 et 22 h. 30. Simultanément, ou presque. Comme si on voulait bien s'assurer que les téléspectateurs ne pourront pas toutes les voir. Mais il est vrai qu'il ne faut pas abuser des bonnes choses.

Le vendredi soir nous offre, à côté de quelques bonnes émissions d'information — **Le 60, Quebec Today, World Press** — une forte dose de continuités fabriquées à la chaîne: **The Brady Bunch, Les Règles du jeu, The New Van Dyke Show, Mash, All in the Family, The Partridge Family, Room 222, The FBI, Love American Style...** Nial-series american style.

Le samedi matin, les enfants sont rois. Les ondes leur appartiennent. Mais la situation dégénère à compter de midi, à l'heure où le papa se lève. Il est fatigué, le papa, le samedi. Il a travaillé fort toute la semaine. Pour se remettre en forme, il s'évache devant le téléviseur, une bière à la main, un chips entre les genoux, et il se gave de sports. La lutte, le golf, le patin à roulettes, la natation, le tv dinner, le ballon-panier, le football, une autre bière, les quilles, le curling, les courses, tout y passe.

Finalement, Monsieur sort de là vers les 11 h. ou minuit, un peu las mais satisfait de sa journée. Et comme fiston aime bien imiter papa, il va, lui aussi, se coucher, heureux d'avoir ainsi profité de son samedi pour se refaire une santé devant le téléviseur familial. Faut dire qu'on a de quoi être heureux, surtout si le géant Ferry et les Canadiens ont gagné.

Le dimanche, enfin, c'est la journée du Seigneur, et ça paraît. Ce jour-là, la télévision gagne des indulgences et soigne ses minorités: les bons chrétiens le matin, les agriculteurs le midi, encore les sportifs l'après-midi, les farfelus qui s'intéressent à la politique et aux choses sociales un peu toute la journée, et tout le monde en soirée. Le dimanche soir nous offre, à vrai dire, la programmation la plus diversifiée et la plus stimulante de toute la semaine. De quoi vous dissuader d'aller voir votre blonde. A moins qu'elle n'aime la télévision elle aussi...

Et le lendemain, ben... ça recommence. Bonsoir.

Temps de lecture: environ 3 minutes et cinq secondes.

Le whisky: test no. 2



2. Les Canadiens l'aiment parce qu'il est fabriqué au Canada. Vrai ou Faux?

Les gens aiment ce whisky, non parce qu'il est fabriqué dans notre propre pays mais parce que son velouté et sa saveur sont exceptionnels. Ce plaisir, ils le doivent à l'art de mélanger les whiskies. Un art qui s'est perfectionné au Canada, pour devenir ensuite international. Bien sûr, les Écossais avaient eu recours aux mélanges avant même que n'existe le premier whisky canadien, mais il s'agissait là de mélanges très élémentaires. En fait, bien des whiskies écossais se sont améliorés après avoir adopté les techniques canadiennes de mélange. A propos, le premier whisky américain composé de mélanges a été le Seagram's 7 Crown qui est, depuis 25 ans, le whisky le plus vendu aux États-Unis. Tout comme notre Seagram's V.O. est le whisky canadien le plus vendu au monde. Voilà qui en dit long sur notre art de mélanger les whiskies et sur le velouté incomparable qui s'en suit.

3. Les whiskies canadiens ont à peu près tous le même goût. Vrai ou Faux?

Faux. Chaque whisky a un goût précis qui le caractérise. C'est normal quand on pense au grand nombre de whiskies différents qui entrent dans la composition de tout bon mélange. Sans compter que le climat, les ingrédients et l'eau contribuent aussi à modifier le goût d'un whisky. Avec 6 distilleries réparties à travers le Canada et cinq types d'appareils de distillation, nous sommes les seuls à pouvoir produire la variété de saveurs nécessaires à la création d'un whisky parfaitement équilibré, si velouté que certains le boivent comme une liqueur. C'est un whisky unique au monde que personne n'a réussi à imiter en dépit de tous les efforts faits pour y arriver.

4. Les Canadiens boivent leur whisky avec de l'eau. Vrai ou Faux?

Moins de 25% des consommateurs boivent le whisky canadien nature ou avec de l'eau et

des glaçons. Environ 75% préfèrent le boire avec une boisson gazeuse comme le ginger ale, le soda ou le cola. Mais quelle que soit la façon dont vous préparez votre whisky, vous pourrez toujours apprécier son goût distinctif. Sa saveur riche et naturelle vient du fait qu'il est composé de plus de cent-vingt whiskies différents. Et ce mélange est si bien équilibré que sa douceur vous permet de le boire nature si tel est votre désir.

5. Le whisky canadien n'est renommé qu'au Canada. Vrai ou Faux?

Absolument faux. Vous trouverez du whisky canadien aussi bien chez Maxim's à Paris, au Waldorf à New York, au Mandarin à Hong Kong, qu'au Savoy à Londres. Et les amateurs ne sont pas tous des Canadiens, loin de là! Le Seagram's V.O. est le whisky canadien le plus vendu dans le monde entier. Raison de plus pour que nous lui assurions un goût constant qui flatte tous les palais. Notre tâche en est beaucoup plus difficile mais notre whisky en est tellement meilleur. Et pas besoin d'aller à Hong Kong pour en profiter.

6. Notre whisky est le meilleur parce qu'il est le plus vendu. Vrai ou Faux?

Pas nécessairement. Bien sûr, notre whisky est le whisky canadien le plus vendu au monde. Mais nous sommes devenus les plus importants fabricants de whisky parce que nous fabriquons un whisky exceptionnel. Et pour conserver ce titre, il faut que chaque personne déguste chaque gorgée avec le même plaisir. C'est pourquoi nous n'avons qu'un but: donner à chaque bouteille de V.O. le goût précis qui le caractérise et les standards d'excellence qui ont fait sa renommée... et la nôtre.

NOUVEAU
BAR SALON
Polynésien
l'exotisme qui charme
AU RESTAURANT
WING WAN'S
2500, Henri-Bourassa est

TOURISME

le cahier qui se lit comme un livre d'images, tous les samedis dans

la presse

Vous ragez à cause de votre IMPÔT SUR LE REVENU

Ne vous laissez pas déprimer par tous les changements dans votre impôt sur le revenu. Adressez-vous chez **BLOCK** qui vous fournira un service rapide et sûr. Le plus souvent, les déductions supplémentaires que vous obtiendrez vous permettront de réviser des économies supérieures aux frais minimes que vous paierez. C'est la meilleure façon!

Déclarations complètes \$5 et plus

GARANTIE
Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

<p>SUD-EST - 679-4370</p> <p>2177 Chemin Chamby (Longueuil) 303 Centre commercial Laurier (Saint-Lambert) 210 Saint-Jean (Longueuil) 3555 Boulevard Taschereau (Saint-Hubert) 6670 Est rue Sherbrooke (pres Langlois) 6928 Hochelaga (pres. Fréchet)</p> <p>LaSalle</p> <p>210 Saint-Jean (Longueuil) 3555 Boulevard Taschereau (Saint-Hubert) 1877 Boulevard Labelle (Dorval) 3735 Notre-Dame (pres Abasco) 1277 Schevchenko et Jean-Briant (LaSalle)</p> <p>EST CENTRAL - 274-6603</p> <p>5042 av. du Parc (pres. Laurier) 3430 Bélanger (pres. Saint-Michel) 5235 Bélanger (pres. 42e) 8019 Saint-Hubert (pres. Jarry) 6327 Papineau (pres. Beaubien) 4818 Saint-Denis (pres. Gifford) 1332 Est Ontario (pres. Panet) La Baie, 4e étage, centre-ville 5623 Côte-des-Négociés (pres. Chemin Sainte-Catherine) 1267 av. Greene (Westmount)</p> <p>119 d'Anjou, Châteauguay, Qué. 332 La Madone, Mont-Laurier</p>	<p>LAVAL-NORD - 747-1810</p> <p>919 D'Arcy (Village Saint-Laurent) 9305 Bou. Pie-IX (pres. Grandes-Prairies) 2484 Fleury (pres. Papineau) 10583 Boul. Saint-Laurent (pres. Bourassa) 27 des Laurentides (Pont-Vieux) 4111 ouest Lavigne (Chomedey) 1877 Boul. Labelle (Chomedey) 10384 LaLande (Roxboro) La Baie Ze etage (Rockland)</p> <p>laSalle</p> <p>Centre-ville, 4e étage Boulevard, 2e étage Dorval, rez-de-chaussée Centre Laval — Laval</p> <p>QUEST - 486-1942</p> <p>5785 ouest Sherbrooke (pres. Metros) 5210 D'Arcy (pres. Isabella) 3735 Notre-Dame (pres. Atwater) 2484 Fleury (pres. Verdun) 1783 Church (angle Laurier) 265 de Avenue (Lachine) 1277 Schevchenko (Village LaSalle) La Baie (Dorval)</p>
--	---

TOUS LES JOURS DE 9 h. A 21h. LE SAMEDI DE 9h. A 17h. RENDEZ-VOUS NON OBLIGATOIRES

Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's V.O. Fabriqué au Canada avec fierté.

Autres questions à propos du whisky. Écrivez à Joseph E. Seagram & Sons, Limited, La Salle, Québec.

Le NPD-Québec se lance à la conquête de 8,000 adhésions

par Pierre SAINT-GERMAIN
Pas mort, le NPD-Québec.

Le leader fédéral des néo-démocrates, M. David Lewis, qui faisait à Montréal et dans la région sa première tournée de prestige au Québec depuis les élections du 30 octobre, a participé hier au lancement d'une grande campagne de recrutement visant à doter l'aile québécoise d'une bonne organisation.

L'objectif, a précisé le président du NPD-Québec, M. Raymond Laliberté, est de recueillir 8,000 adhésions, soit 5 p.c. des 160,000 suffrages obtenus dans la province lors du dernier scrutin fédéral, d'ici au congrès que le parti tiendra à Cap-Rouge, en banlieue de Sainte-Foy, les 16, 17 et 18 mars.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
M. Raymond Laliberté, leader du NPD-Québec, et M. Lewis... désormais, le chef fédéral viendra une fois par mois au Québec

M. Henri-François Gauthrin, vice-président du NPD-Québec et responsable à l'organisation, a indiqué que cette campagne sera concentrée dans les quelque 35 circonscriptions où le parti possède un "embryon d'organisation", mais qu'elle touchera éventuellement l'ensemble de la province.

M. Laliberté portant toujours la barbe — s'est abstenu de répondre clairement à la question de savoir s'il sera de nouveau candidat à la direction du parti. "Je compléterai l'autocritique de mon image en tant que leader, au congrès de Cap-Rouge, et j'aviserai à ce moment-là", a-t-il dit.

M. Laliberté s'est empressé d'intervenir lorsque M. Lewis, interrogé sur l'état du "conflit" entre le NPD-Québec et le NPD-Canada à propos du statut du Québec dans un éventuel Canada nouveau, a rappelé son opposition à l'indépendance du Québec et fait état des positions bien connues de la direction fédérale du NPD.

"Le programme du NPD-Québec donne les modalités susceptibles de trouver des réponses à la question qui a été posée", a souligné M. Laliberté.

En dépit du compromis fragile intervenu l'automne dernier entre le NPD-Canada et le NPD-Québec sur la question québécoise, M. Lewis paraissait fort heureux d'apporter son concours à cette nouvelle tentative d'enracinement des néo-démocrates québécois.

Le leader fédéral, qui n'a rien dit de bien nouveau sur l'attitude de son parti à la Chambre des Communes, où le NPD a jusqu'ici soutenu le gouvernement minoritaire, a avoué qu'il avait un peu négligé le Québec — que c'était là une erreur — depuis le 30 octobre, en raison de la situation politique à Ottawa.

Désormais, il va faire "tout ce qui est possible" pour que le NPD et lui-même soient mieux connus des Québécois. Son intention est de venir au moins une fois par mois au Québec, de participer aux activités publiques, "d'entreprendre des contacts privés dans le monde du syndicalisme, du journalisme, de la politique et d'autres".

L'importance de l'organisation

Rappelant qu'il avait été déçu des résultats obtenus par son parti au Québec le 30 octobre, M. Lewis a insisté sur l'importance de l'organisation politique. A son avis, la faiblesse de l'organisation du NPD-Québec explique peut-être en grande partie "le décalage entre les résultats des élections au Québec et dans le reste du pays". Le mécontentement qui existait avant au Québec qu'ailleurs au Canada, a-t-il soutenu, n'a pas pu s'exprimer dans le même sens parce que seuls les libéraux et les créditistes avaient l'organisation nécessaire.

M. Lewis s'est réjoui de recevoir "10 à 12 lettres françaises par semaine, comparativement à cinq ou six avant le 30 octobre, ce qui me laisse croire qu'il y a beaucoup de potentiel au Québec".

Immeuble des Simard: l'UN n'insiste pas

QUEBEC (PC) — Incapable d'avoir des explications immédiates sur la location d'un immeuble des Simard au Cap-de-la-Madeleine, l'Union nationale n'a pas insisté hier auprès du ministre Oswald Parent pour faire "toute la lumière sur cette affaire", qu'elle a lancé la semaine dernière dans le public.

Le titulaire responsable des Affaires intergouvernementales, porte-parole du gouvernement, s'est simplement engagé à déposer tous les documents relatifs à cette location, lors d'une prochaine séance de la Commission parlementaire des engagements financiers à la mi-février.

EN BREF...

L'UN retourne aux sources

TROIS-RIVIERES — Les dirigeants de l'Union nationale iront puiser leur inspiration, le 10 mars prochain, là même où le fondateur du parti, M. Maurice Duplessis, l'avait puisée, en Mauricie.

La direction de l'Union nationale, soit une cinquantaine de personnes, se réunira en effet au début du mois de mars prochain au site des Vieilles Forges, à Trois-Rivières. Il y aura là des prémisses importantes aux journées de relance d'avril qui se tiendront probablement dans la Vieille capitale.

La session d'étude du 10 mars vise à chercher un thème aux journées d'avril où 5,000 partisans sont attendus, à élaborer un programme capable d'intéresser toutes les couches de la société et à parachever les assises de l'an dernier.

Reprise des pourparlers Canada-USA sur le commerce

OTTAWA — Le Canada et les Etats-Unis amorceront bientôt des réunions préliminaires en vue de reprendre les pourparlers au sujet des relations commerciales entre les deux pays.

Toutefois, a précisé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, hier aux Communes, en réponse à des questions de l'Opposition, aucun des deux gouvernements n'a encore réclamé la tenue de telles rencontres.

Le ministre a fait savoir au chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, qu'il n'est pas au courant d'une présumée demande des Etats-Unis de reprendre les négociations sur les points litigieux par suite d'un autre déficit de la balance commerciale américaine, selon des chiffres publiés aux Etats-Unis.

Les Indiens de Sept-Iles auront un revenu annuel garanti

OTTAWA — Une entente vient d'être conclue entre le conseil de bande de la réserve indienne de Sept-Iles, située à 350 milles au nord-ouest de Québec, et une société québécoise de développement commercial, qui assurera désormais un revenu annuel garanti et des emplois permanents à ces Indiens.

La nouvelle a été annoncée hier à Ottawa, par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jean Chrétien.

En vertu de cet accord, un centre commercial et résidentiel de \$27 millions, le plus important du genre sur la rive nord, sera construit dans la réserve de la ville minière de Sept-Iles. Les travaux débuteront au printemps et devraient être terminés dans cinq ans.

La bande indienne touchera, en plus d'un revenu annuel garanti, un pourcentage des recettes brutes provenant à la fois du secteur résidentiel et du centre commercial.

L'Anglo a besoin de bûcherons

QUEBEC — Faute d'un approvisionnement suffisant en bois à pâte, l'Anglo Canadian Pulp and Paper a fermé, en fin de semaine, sa division de pâte chimique à l'usine de Québec, ce qui a entraîné le licenciement de 50 employés pour une période d'au moins trois mois.

Le directeur de l'usine québécoise, M. Jean Proulx, a fait savoir, que cette décision n'affecte cependant pas les 1,400 autres employés.

Le communiqué de la compagnie mentionne que l'Anglo comme les autres usines de pâtes et papier dans l'Est canadien, a été incapable de recruter suffisamment d'hommes dans ses exploitations forestières.

A elle seule, l'Anglo a besoin de 250 bûcherons et a tenté sans succès de recruter ces hommes. On estime à environ 3,700 le nombre des emplois disponibles dans les exploitations forestières du Québec et des Maritimes.

Clément Vincent s'oppose à la vente de la margarine colorée

QUEBEC — L'ancien ministre de l'Agriculture et député unioniste de Nicolet, M. Clément Vincent, s'en est pris aux nouveaux règlements qui permettent la fabrication et la vente de margarine de même couleur que le beurre.

Dans un communiqué remis à la presse, M. Vincent accuse l'actuel ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, de renier les positions qu'il avait prises dans le passé et de sacrifier les intérêts des producteurs de lait industriel du Québec, en laissant tomber toutes les restrictions en vigueur sur la fabrication et la vente de la margarine colorée.

Selon M. Vincent, le ministre a profité de l'acalmie de la période des fêtes en ce qui a trait aux activités gouvernementales, pour faire publier, dans la Gazette officielle du 23 décembre 1972, de nouveaux règlements sur les produits laitiers, sans en informer la Chambre avant l'ajournement des travaux.

Bourassa attend les actes

NEW YORK — Le premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse donnée au Club canadien du Waldorf Astoria, à New York, qu'il avait remarqué une plus grande "souplesse verbale" de la part du gouvernement fédéral d'Ottawa, probablement depuis les résultats du scrutin d'octobre.

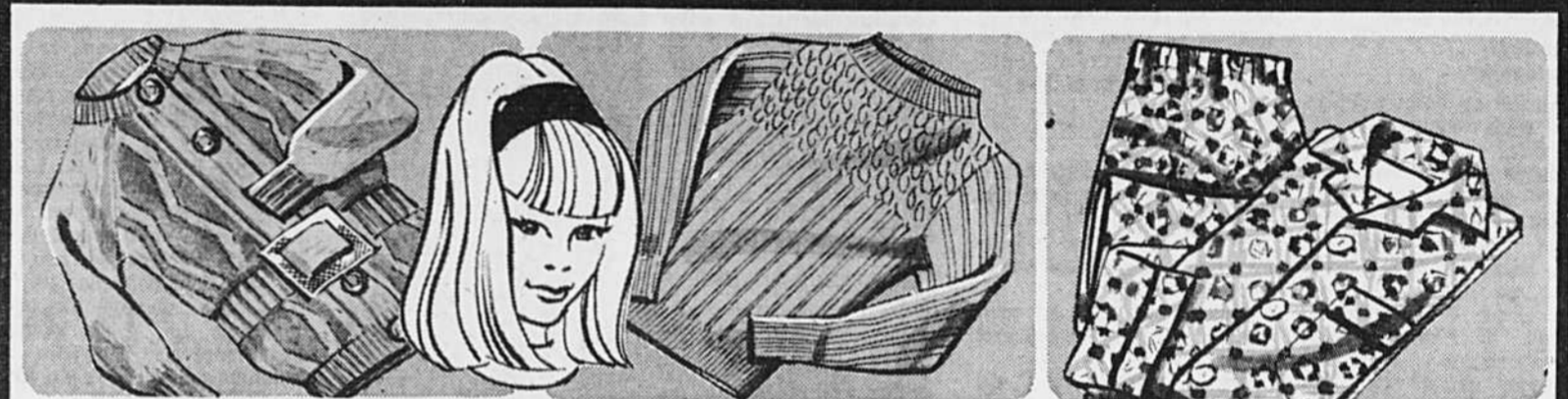
"Nous verrons au cours des prochaines semaines si cet état d'esprit se traduira par des actes", a-t-il ajouté.

SUPER BONIS DU SAMEDI

Demain, 27 janvier. Un jour seulement! Profitez de nos offres intéressantes!



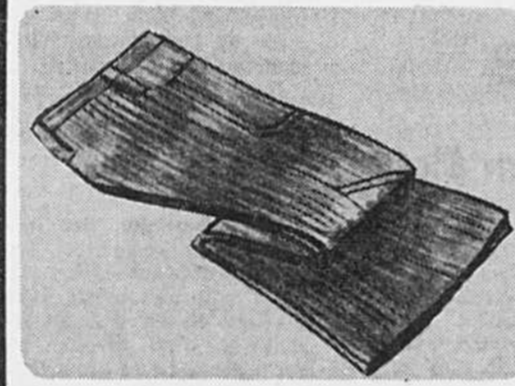
Est-ce une tornade? Est-ce un ouragan? Un tourbillon de poussière? Serait-ce... MM?



Cardigans pour bambines
En tricot acrylique, manches longues dans un choix de couleurs et modèles. 4 à 6x
ACHAT BONI 244 ch.

Pull-overs pour bambines
En tricot acrylique, manches longues. Seul un modèle est ici représenté. 4 à 6x
ACHAT BONI 244 ch.

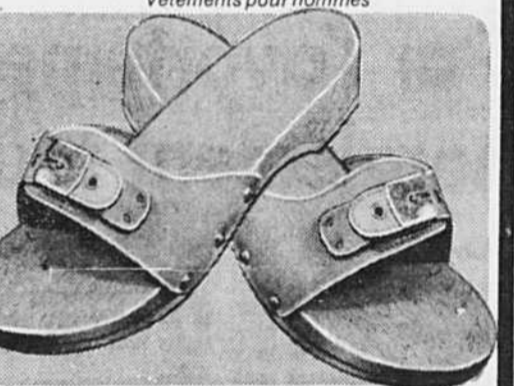
Pyjamas de finette
En finette de coton. Entièrement liséré. Taille ajustable par bouton et arrière élastique. Pour hommes: A, B, C, D, E; P.M.G.E.G. 2.55 ch.
Ord. 3.47 ACHAT BONI 2 pour 5.00



Pantalons velours
En velours coton d'aspect côtelé. Mi-surpiqûre aux genoux, jambes évasées. Brun, noir, marine, chameau, bourgogne. Garçons: 8 à 18.
ACHAT BONI 5.99 ch.



Collants Bonnie Doon
Nylon extensible, motif côtelé. Teintes variées. Enfants, fillettes. 1 à 3, 2 à 4, 4 à 6, 6 à 8, 8 à 10, 10 à 12, 12 à 14, 14 à 16.
Ord. 1.76, 1.97 ACHAT BONI 1.44 ch. - 1.22 ch.



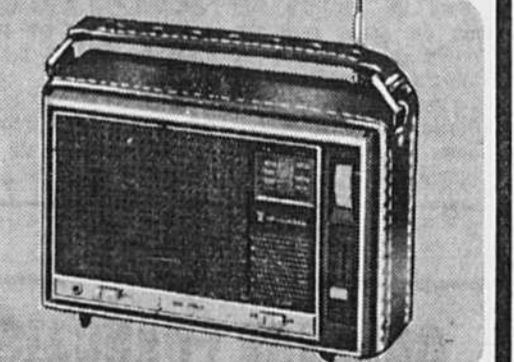
Sandales Dr. Scholl
Sandales orthopédiques en bois. Courroie de cuir ajustable. Talons de caoutchouc. Ivoire. 5 à 9, pas de demi-pointures.
Ord. 11.97 ACHAT BONI 8.66 paire



Service à punch 26 pièces
• Comprend un grand bol • 12 tasses, 12 crochets, 1 louche • Teintes vives variées.
ACHAT BONI 8.77 ch.



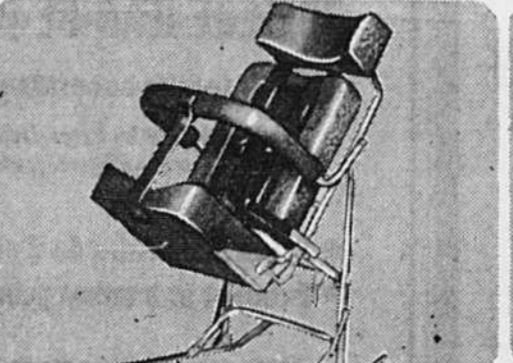
Tourne-disque Symphonic
• Modèle portatif stéréo avec changeur automatique • 4 vitesses • Deux haut-parleurs amovibles • Commandes de volume indépendantes.
ACHAT BONI 49.77 ch.



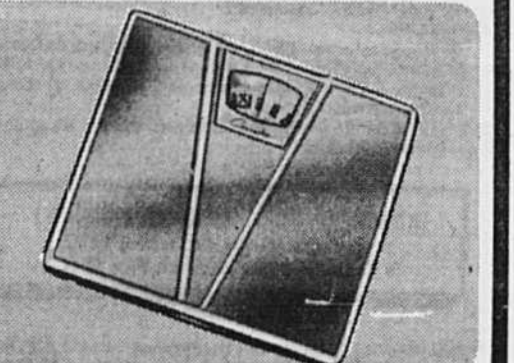
Radio Juliette AM/FM
• Fonctionne sur piles ou à l'électricité • Modèle portatif • Extérieur de similicuir • Commandes coulissantes à la portée du doigt.
ACHAT BONI 14.97 ch.



Additif STP pour l'huile
• Se mélange à toute base d'huile de pétrole. • Améliore le rendement du moteur.
ACHAT BONI 87c ch.



Siège Dorel d'auto pour bébé
• A courroies de sécurité croisées • Noir • Conforme aux normes de la loi sur les produits dangereux.
ACHAT BONI 13.97 ch.



Pèse-personne Counselor
• Modèle auto-nivelant d'une grande précision • Finition émail cuit • Blanc ou noir.
ACHAT BONI 2.97 ch.

12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Point-à-la-Paix (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Borée 35
- Jean Talon et Pie IX
- Place Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 100 Blvd. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Pizza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)
- Pizza Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI-MERCREDI 9 AM À 6 PM • JEUDI-ET VENDREDI 9 AM À 6 PM • SAMEDI 9 AM À 5 PM

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Grignoter... pour maigrir

Le grignotage: c'est l'une des armes les plus modernes pour attaquer les livres superflus ou s'en préserver.

Non ce n'est pas une plaisanterie, mais l'une des plus récentes découvertes des spécialistes. Il faut préciser que s'il s'agit de manger plus souvent, il n'est pas question de manger davantage au total. C'est la répartition qui change, pas la quantité.

Toutes celles (et tous ceux) qui ne font qu'un seul repas par jour, souffrent de tiraillements d'estomac le reste du temps et ne maigrissent pas pour autant, comprendront l'intérêt de cette découverte.

Chaque repas représente une petite dépense de calories: premier bénéfice, le nombre de repas la multiplie. Ensuite lorsque l'on fait un très gros repas, comme ses éléments ne sont pas utilisés dans l'immédiat, il se forme des réserves. Il est aussi très possible que lorsqu'on mange souvent on fait moins d'écart de régime parce que l'on n'est jamais "mort de faim".

Le nombre idéal: 14 repas par jour, paraît-il! Un total difficile à mettre en pratique dans la vie courante. Mais 4 à 5 repas ce n'est pas si mal. Et c'est possible. Avec un peu d'organisation.

Grignotage pour maigrir

Principe de base: pas plus, mais plus souvent. Ce qui veut dire:

Manger quoi? Des aliments protéiques (viandes, poissons, oeuf, lait écrémé, yaourt, fromages maigres), des légumes verts (beaucoup), un à deux fruits (pas plus) et pas trop de matières grasses, de féculents et de produits sucrés.

Manger quand? Cinq fois par jour.

Petit déjeuner (lait écrémé, oeuf coque, un demi-fruit).

Collation du matin (un verre de lait écrémé ou un yaourt).

Déjeuner (viande ou poisson, légumes verts, fromages maigres, fruit).

Collation de l'après-midi (comme le matin).

Dîner (viande ou poisson, légumes, yaourt, un demi-fruit).

Rien que des aliments raisonnables et une répartition antifrigoles.

Grignotage pour personnes actives

C'est la meilleure solution même lorsqu'on est d'une minceur enviable.

Pourquoi? Mais pour rester en forme. Pour travailler, faire du sport, conduire sa voiture, faire du shopping, l'esprit clair et sans fatigue. Un repas très éloigné ou un repas négligé: on baille, on n'est pas bien. C'est le "creux" (que les spécialistes appellent hypoglycémie). Un repas négligé: on baille, on sent beaucoup plus enclin à s'écrouler et à passer qu'à exercer une activité quelle qu'elle soit (la digestion est un travail absorbant). Alors? Grignotons.

Avec un petit déjeuner copieux, (tous les nutritionnistes nous le disent) une petite collation dans la matinée (fruit, laitage, ou biscuit sec). Un repas léger à midi (par exemple une salade niçoise ou un oeuf dur, thon, crudités et un dessert) une autre collation dans l'après-midi et un repas classique le soir. De quoi garder l'esprit clair et conserver la ligne.

Grignotage pour écoliers

C'est presque indispensable. Surtout lorsque les longs trajets entre l'école et la maison allongent encore la journée scolaire. De quoi s'agit-il?

Encore une fois de commencer par un petit déjeuner solide.

Puis d'emporter un "petit quelque chose" pour la récréation du milieu de la matinée (une pomme, une crème de gruère, une pâte de fruit)... Enfin, de ne pas oublier de goûter dans le milieu de l'après-midi. Mais de ne pas se bourrer à midi et le soir.



téléphotos PA

Lanvin a baptisé ce modèle style pyjama "Charlie". Chapeau de paille chinois et pantalon d'une largeur démesurée, coupé dans un lainage brun et blanc.

Les collections françaises se présentent diversifiées

PARIS (AFP) — Michel Goma, modéliste chez Jean Patou depuis dix ans, vient de signer sa dernière présentation. C'est sur une collection très anti-conformiste qu'il quitte la scène. Très peu de blanc — contrairement à ses confrères — et pratiquement pas de plissés, si ce n'est pour quelques robes d'après-midi.

Pas de vrais pantalons, mais des culottes Tintin en flanelle grise et chemisier fleuris, des robes-manteaux de tweed ou de crêpe de laine à côtes de melon piquées, nervurées, taille coulissée ouverte sur un chemisier, des tailleurs de shantung naturel, style saharienne, jupe droite animée d'un seul pli creux à l'avant, des robes chemisiers de soir imprimées, ouvertes sur de fins sweaters à col roulé.

Pour le soir, le choix entre un pantalon de zouave noir, turban noir et chemisier blanc, un tutu long à la De-gas ou un long fourreau de mousseline blanche.

Nina Ricci

Chez Nina Ricci, Gérard Pipart présente de ravissants tailleurs-pantalons ou à jupe droite pour lesquels le beige s'allie au blanc. Quelques paletots courts, très bien enlevés, sur des fourreaux courts taillés en plein biais. Beige et blanc contiennent de donner le ton. L'après-midi s'habille de robes chemisiers de mousseline caramel, veste de shantung, délicate symphonie de beiges et gris. Une note plus raffinée encore: un ensemble-pantalon de soie kaki, blouse spencer de soie bleu pâle et volumineuse écharpe de mousseline vert sapin.

Tout à coup et sans que rien n'ait préparé l'auditoire éclate une mode habillée faite de robes descendant sous le mollet, et parfois jusqu'à la cheville, en voile de soie imprimée de bouquets, grandes capelines fleuries, décolleté sage dans le plus pur style de l'été 1914. Un romantisme triste, un peu désuet qui contraste singulièrement avec la silhouette 73.

Tout le monde est bien d'accord, la mode maxi a vécu. Du moins pour un temps.

André Courrèges

Chez Courrèges, des fauteuils club remplacent les poufs inconfortables. L'humour de la salle s'en ressent. Mais l'espace en est d'autant réduit et c'est pourquoi un spectacle quasi permanent est présenté aux journalistes conviées par petites fournées. On offre suivant l'heure, petit déjeuner ou café.

Bonne idée à l'actif d'André Courrèges, les deux premières parties de son habituelle présentation, consacrées aux deux facettes de son département prêt-à-porter, baptisées "hyperbole" et "couture future", sont rem-

placées par un spectacle audiovisuel qui en donne agréablement, en couleurs, la synthèse commentée par le maître de maison qui fait, par la même occasion, son autocritique: bouton mal placé, boîtes intempêtes. Il est assez content de lui M. Courrèges.

Il ne tarit pas d'éloges sur le rouge, le blanc, le style Courrèges, les filles Courrèges, le travail bien fait (le sien), les blousons, les visières, et le reste. Il est assez content de lui et il a bien raison.

C'est en effet du très bon Courrèges après un flottement de deux saisons, le voici, selon l'expression d'un journaliste américaine "reparti pour cinq ans".

Lanvin

La couleur prédomine chez Lanvin où le blanc n'est qu'accidentel et jamais seul. Autre singularité, le pantalon est presque aussi souvent présent que la robe, et sa ligne est très élégante.

Il s'impose dès le matin, en soie légère, alliant le pied-de-poule au pied-de-coq, le marine au vert. Un blouson fendu jusqu'à la taille l'accompagne. Plus solide, en lainage camel, blanc ou gris,

il ne sort pas sans un minicaban de drap rigide à gros plis creux dans le dos et revers parfois gigantesques. Un canotier de feutre, style sombrero, complète la silhouette. Le pantalon cède le pas aux robes l'après-midi, mais on le retrouvera pour le soir. La robe chemise, plate, froncée à la taille laisse retomber presque jusqu'aux hanches un corsage lâche et blousant. Des impressions géométriques inspirées d'un point de croix parsemé d'élégants fourreaux de toile écru accompagnés de manteaux droits. Les chapeaux cloches, immenses, s'élargissent comme des parasols. Le soir reprend le thème blousant mais avec des pantalons larges, plus seyants que les jupes. Beaucoup de couleurs franches: rouge, jaune, vert, bleu, orange, des fleurs à l'encolure ou au creux de l'estomac, des colliers multiples faits de grosses boules multicolores, des imprimés exclusifs, inhabituels (grosses fleurs sur rayures tennis), des châles à l'espagnole en soie imprimée à longues franges, des perruques "afro" vertes ou rouges, flamboyantes et d'immenses robes-capes d'organza, retenues par un noeud au poi-

gnet, importables mais très photographiques.

La collection Guy Laroche est sans conteste la plus féminine et la plus sexy qu'il ait été donné de voir depuis le début des présentations des collections, lundi dernier. La mode Laroche exalte le corps des femmes au lieu de l'effacer.

Le matin est souvent tricolore, mais le marine qui remplace le bleu franc jette une note discrète. Les robes chemisiers à plis sages sont à petits carreaux, les tailleurs blancs ont des blousants soulignés d'une étroite martingale souple sur des blouses plates à manches bouffantes. Les vestes-capes sans manches laissent voir la robe chemisier. Outre le marine, le blanc et le rouge, le vert pâle et le rose buvard. Les jupes sont courtes, effleurant le genou, les chaussures à bride sur le coup de pied ont des talons de 4 pouces. Petit bêtard de rigueur ou turban drapé comme une sortie de bain.

Contrairement à ses confrères qui ne tiennent pas souvent le soir les promesses du matin, Guy Laroche est plus séduisant encore l'après-midi et triomphe dans les tenues habillées.



Robert Laroche et Jean Martel s'occupent plus particulièrement de la section rembourrage.

"Par l'avortement, on handicape moralement toute sa vie" — abbé Jean Mahig

par Lily TASSO

"Ce qui m'a le plus frappé en préparant le "Dossier sur l'avortement", c'est de constater que les plus célèbres médecins et psychiatres sont d'avis qu'il n'existe presque pas de cas qui justifient l'avortement," a déclaré l'abbé Jean Mahig, d'origine hongroise, au cours d'une interview accordée à LA PRESSE.

M. Mahig, qui est depuis dix ans aumônier à l'hôpital Notre-Dame, a constitué le "Dossier sur l'avortement" qui vient de paraître aux Editions du Jour, à la demande du comité mixte sur l'avortement thérapeutique de ce même hôpital. dont il fait partie. Il ne se doutait pas alors que l'ouvrage serait publié. Aussi, à la de-

mande de l'abbé Norbert Lacoste, qui préfaça le livre, dut-il y ajouter une longue liste de références bibliographiques portant sur 161 documents.

"En prenant la responsabilité de l'avortement, on handicape moralement toute sa vie, et l'on ne se débarrasse jamais du sentiment de culpabilité", affirme l'auteur.

Protéger la vie

Pour lui, l'avortement a un effet tragique: celui de faire perdre le sens moral à ceux qui le pratiquent. "La femme est touchée dans son être et dans son rôle qui est de donner la vie et de protéger l'enfant."

L'abbé Mahig sait ce que c'est que de protéger la vie, lui qui a sauvé de la déportation, pendant la guerre, 185

Hongrois d'origine allemande. Il avait été arrêté par les nazis hongrois en même temps que son ami le cardinal Mindszenty et emprisonné avec lui. Venu au Canada en 1956 à la faveur de la révolution hongroise, il n'a cessé de publier des articles sur des sujets philosophiques et dogmatiques depuis ce temps-là. Il a réussi à maîtriser le français et l'anglais qu'il ne connaissait pas avant son arrivée au pays, au point d'écrire dans ces langues.

Le Dossier de l'avortement en étudie tous les aspects: depuis l'opinion publique et l'opinion médicale jusqu'au point de vue théologique, en passant par les questions légales et morales, sans oublier celles qui ont trait à la santé.

"C'est de donner le point de vue théologique qui m'a le plus épuisé," avoue l'abbé Mahig qui a été victime d'un infarctus pendant qu'il travaillait au Dossier. "Impossible de me contrôler ni de m'arrêter", ajoute-t-il en riant.

Marche arrière dans les pays communistes
Il est intéressant, au mo-

ment où les Etats-Unis libéralisent leurs lois sur l'avortement, de constater, d'après les statistiques compilées dans les dossiers, que l'inverse se produit dans les pays socialistes.

"Les conséquences de la dénatalité sont tragiques pour une nation," soutient M. Mahig. "Même l'URSS est en train de restreindre ses lois sur l'avortement."

L'auteur n'admet pas les raisons socio-économiques pour justifier un avortement: "Les problèmes socio-économiques exigent des solutions sociales," dit-il.

"Si les pays communistes trouvent catastrophiques les effets de l'avortement, pourquoi les pays riches penseraient-ils à l'aspect économique," s'interroge-t-il.

Le Dossier est éloquent. S'il plaide en faveur de la vie, s'il veut protéger les enfants, c'est au moyen de témoignages de valeur et de statistiques.

L'abbé Mahig admet, cependant, qu'il n'y aurait pas de problème moral, pas de meurtre, si l'on pouvait décider que le foetus est inanimé. Reste le problème humain, qui est de taille.

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmount
Metro: Laurier-St-Joseph

— Reconnu d'INTERET PUBLIC
— Mixte, ouvert aux élèves Canadiens-français, Français et autres nationalités.
— EXTERNAT — Demi-pension — PENSIONNAT.

INSCRIPTIONS:

★ Pré-maternelle — Maternelle.
★ PRIMAIRE:
Autobus scolaires: région de Montréal (Collège du Centre) Ville Laval, Duvernay, St-Laurent... (Annexe Nord: 11995, O'Brien, CARTIERVILLE), Rive-Sud (Annexe de Longueuil: 1391, Beauport).

★ SECONDAIRE: Secondaire 1 à Secondaire V (Programme et Examens du Ministère)

EXAMENS D'ADMISSION EN SECONDAIRE 1

le samedi 3 février de 9 h 30 à 12 h.
le Samedi 10 février de 9 h 30 à 12 h.

★ COLLEGIAT: Collégial 1 et II (Préparation au D.E.C. Diplôme d'Etudes collégiales). COURS PRÉ-UNIVERSITAIRES EN:
— SCIENCES DE LA SANTÉ
— SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
— SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
— SCIENCES HUMAINES
— LETTRES — ARTS.

N.B: Trajet des autobus scolaires pour le Secondaire:
— STE-THERÈSE-EN-HAUT, Ste-Rose... Fairmount, Mt - ST-HILAIRE, Belœil, St-Bruno... Mt - CANDIAC, Brossard, St-Hubert... Mt - LONGUEUIL St-Lambert... — MASCOUCHE, Terrebonne, St-Vincent de Paul, Mt Nord... — DUVERNAY, Ville Laval... — VARENNES, Ville d'Anjou, St-Leonard...

— Pour renseignements et inscriptions. Tel. 272-0754, 272-1455, 272-3848.
— Annexe Nord (Primaire) Tel. 332-1383
— Annexe Rive-Sud (Primaire) Tel. 670-7660.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(cours secondaire)

dirigé par les Pères Jésuites
reconnu d'intérêt public

- Cours secondaire de 5 ans
- Externat et internat pour garçons

EXAMENS D'ADMISSION EN SECONDAIRE 1

les samedis: 3, 10 et 17 février, 9 h. 00 a.m.
3200, chemin Ste-Catherine, Montréal 250

RENSEIGNEMENTS:
Secrétariat du cours secondaire
Tel.: 342-1320, poste 229

Le collège offre aussi
le cours collégial général mixte.

Sinette
vous offre:

CHANDAILS	Ord.
manches courtes	\$12.00
26 modèles	Spécial
importés d'Italie.	\$3.99

MODE ÉCUSON INC.
6970, Saint-Denis, 1er étage,
pres metro Jean-Talon
270-1182

Evénements Prochains

Les Colles Montessori Inc. offrent les parents des élèves à prendre connaissance des différentes méthodes d'éducation active dans chacune de leurs 7 écoles. Rendez-vous, Brochure, 272-7040, Mile Rangeur.

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8 h. a. à 5 h. p.m.
le samedi: 8 h. a. à 5 h. p.m.

ORPHELINAT ST-ARSÈNE

7321 Christophe-Colomb
Montréal 328
(274-5523)

Institution privée, reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation, pour garçons (pensionnaires et externes)

Primaire:
5e et 6e années

Secondaire:
I-III-III

Tests d'admission les 3 et 10 février 1973

VENTE FINALE

50% de RABAIS

IMPORTATIONS FRANÇAISES AUTOMNE - HIVER

26 au 31 janvier

BOUTIQUE

Corinne de France

1330 D. SHERBROOKE
842-9484

RUE ELLE, Place Ville-Marie
878-1036

PSYCHO-TEST:

Avez-vous de la mémoire?

Si la mémoire n'est pas l'intelligence, elle en est le meilleur atout. Elle est, dans certaines professions, l'une des qualités essentielles que l'on peut exiger. Elle est dans la vie scolaire un bien précieux sinon indispensable. La mémoire est dans beaucoup de circonstances notre meilleure servante.

Répondez à ces quelques questions et vous saurez si vous avez de la mémoire.

OUI NON

1. Seriez-vous capable de réciter immédiatement et sans vous tromper une fable apprise jadis à l'école ?
2. Vous est-il possible de retenir un numéro de téléphone ?
3. Oubliez-vous parfois de vous rendre à un rendez-vous que vous aviez vous-même fixé ?
4. Etes-vous obligé de consulter sans cesse votre carnet d'adresses ?
5. Seriez-vous capable de redire sans une erreur la dernière phrase prononcée par le speaker à la radio ?
6. Vous souvenez-vous du titre et de la distribution d'un film qui vous avait plu il y a quelques années ?
7. Si vous retrouvez un vieux carnet d'adresses, êtes-vous capable de mettre un visage sur chaque nom ?
8. En recevant une lettre, pouvez-vous, en vous basant seulement sur l'écriture, connaître l'expéditeur ?
9. Retenez-vous du premier coup les nom et prénom de la personne que l'on vous présente ?
10. Pourriez-vous reconstituer rapidement la liste des personnes présentes à une fête de famille : mariage, baptême, etc. ?

INTERPRETATION :

Attribuez-vous un point chaque fois que vous aurez répondu OUI à l'une des questions suivantes : 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Un point également pour NON à : 3, 4.

FAITES LE TOTAL DE VOS POINTS :

Si vous avez plus de sept points: Le moins que l'on puisse dire est que vous avez une mémoire d'éléphant. Une mémoire prodigieuse ce qui est extrêmement rare, bravo.

De trois à six points: Votre mémoire est bonne dans l'ensemble malgré quelques petites lacunes bien pardonnables d'ailleurs.

Moins de trois points: Votre mémoire doit souvent vous jouer de vilains tours et vous êtes un peu tête de linotte!



L'embolie adipeuse

par le Dr T.R. Van Dellen m.d. (collaboration spéciale)

"Je me demande combien de vos lecteurs ont déjà entendu parler de l'embolie adipeuse. Ceci est arrivé à mon époux, après qu'il eut tombé en bas d'une grange, alors qu'il se fractura les deux jambes. Après son admission à l'hôpital, et que les fractures furent replacées et replâtrées, il devint fiévreux, dyspnéique, cyanosé. Il se remit après dix jours d'incertitude. Avez-vous déjà entendu parler de cette embolie adipeuse?"

Oui, j'en ai entendu parler. Cette condition intrigante survient habituellement après une blessure aux tissus mous, aux os longs, ou après une chirurgie importante aux os ou aux tissus gras. La partie liquide des cellules adipeuses brisées s'échappe dans la circulation sanguine et va se loger souvent aux poumons ou au cerveau.

Elles circulent facilement dans les plus grands vaisseaux, mais elles s'emprisonnent dans les petits capillaires. De temps en temps, elles se verront sous la peau de la poitrine ou sur le visage, comme des points hémorragiques.

Dans la majorité des cas, les cellules adipeuses envahissent la circulation dans les 72 heures qui suivent la blessure ou l'opération. Celles qui s'installent dans les poumons obstruent la circulation pulmonaire, entraînant de la dyspnée et d'autres symptômes de carence d'oxygène. La peau devient cyanosée, la température grimpe au-dessus de la normale et la personne est très malade.

Au cerveau, l'embolie adipeuse bloque et altère les capillaires de la matière blanche. La victime devient confuse, agitée, et délire en tant que les muscles. Trop souvent, hélas, les poumons et le cerveau sont affectés en même temps, ce qui explique pourquoi la personne éprouve à la fois de la difficulté à respirer et de fortes fièvres. Les hémorragies sur le pou sont significatives. On trouve aussi ces cellules dans l'urine et les crachats.

L'étude des tribus primitives

DJAKARTA (AFP) — Mile Wyn Sargent, anthropologue américaine, qui faisait une étude détaillée du comportement sexuel des tribus primitives de Nouvelle-Guinée a décidé d'épouser, dans la meilleure tradition, un chef de tribu du nom d'Obaharol, qui avait déjà plusieurs femmes.

Le quotidien Berita Buana, qui donne cette information, précise que le chef a offert, pour l'épouser, onze cochons et plusieurs pièces de tissu.

Le journal publie la photo du couple, elle en jeans et en chemisette, lui avec un simple cache-sexe, et critique par avance l'intention de la jeune femme d'abandonner à son tour ses vêtements européens pour ne porter que quelques lambeaux d'écorce de bananier. Selon le commentateur, une telle décision irait en effet à l'encontre des efforts des autorités pour habiller les tribus des montagnes.

GIL 2K5 Le courrier, maintenant codé dans l'est du Québec

par Hélène SABOURIN

Depuis le 16 janvier l'Est québécois est codé par le ministère des Postes: en six caractères, lettres et chiffres. Avant la fin de l'année, l'ensemble du Canada, à l'exception des Maritimes, sera touché par cette mesure qui vise, dit-on, à faciliter le tri du courrier, accélérer le service postal et favoriser la mécanisation de plusieurs opérations.

Le code postal est un élément essentiel d'un système de tri mécanisé que les Postes voudraient voir bien en place d'ici quatre ans. "Les Américains ont déjà leur code postal (Zip Code) fait remarquer M. Ivan Rochette, gérant du marketing pour le district des Postes du Montréal métropolitain; cependant nous croyons le nôtre plus précis. Un exemple:

M. Jean Durand, 297, 13ème rue, app. 7 Québec (P.Q.) GIL 2K5

Le numéro GIL 2K5 indique le côté nord de la 13e rue entre les 2e et 3e avenues à Québec.

"Nous sommes conscients qu'il sera difficile de retenir par coeur ces codes postaux. Il faudra que l'usager s'habitue à consulter son carnet d'adresses plus souvent."

Enveloppes standardisées

La deuxième phase du programme de mécanisation des Postes, soit la normalisation des enveloppes, est plus délicate et ne fait pas seulement appel à la bonne volonté des citoyens. Il s'agit de convaincre les fabricants de se plier aux normes établies par le ministère, concernant les formats, les papiers, les finis, les couleurs, les bordures, les panneaux et les enveloppes, etc. Ce sera d'autant plus difficile qu'il semble que rien dans la loi ne pourra les obliger à cela.

"Nous espérons qu'ils consentent en deçà de 4 ans à produire des enveloppes répondant à ces normes, souligne M. Rochette. Normes pour la plupart faites par "l'Union postale universelle" (organisme qui regroupe un grand nombre de pays dans le monde).

"Nous souhaitons également, que les maisons d'affaires acceptent de faire imprimer des enveloppes normalisées."

Cette normalisation des en-



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

"Dans le but de mécaniser le système de tri du courrier, les Postes adoptent, dans un premier temps, le code postal; ils tenteront par la suite de standardiser les enveloppes," explique MM. Ivan Rochette, du service de marketing et Jean-Louis Arcand, directeur des affaires publiques au ministère.

veloppes, selon M. Rochette, réduira considérablement le nombre d'opérations nécessaires au tri du courrier. "Une lettre peut être manipulée 21 fois avec le système du triage manuel. Sans compter le danger d'erreurs qui est important. Avec le système du tri mécanisé, le nombre d'opérations ne s'élève qu'à 4 ou 5 et la marge d'erreurs est largement diminuée."

"D'autre part, la standardisation des enveloppes permettra un acheminement rapide du courrier à l'extérieur

du Canada, particulièrement dans les pays qui ont adopté les normes de l'Union postale universelle et qui ont déjà les machines à triage."

Recyclage

Le ministère des Postes espère que la "mécanisation" sera complètement réalisée en 1976. "Ce qui ne signifie pas que le tri du courrier sera entièrement fait à la machine, note M. Rochette. Il faudra toujours qu'une partie du courrier soit manipulée à la main, a tant lettres que

colis. Ça, il faut le souligner dit le gérant du marketing du Montréal métropolitain (qui, en passant parle du problème de mise à pied soulevé par le personnel à cause de la mise en place du programme de mécanisation. "Nous sommes prêts à recycler les employés qui seront touchés par ces changements".)

Adresses codées sur enveloppes normalisées, c'était hier du domaine de la fiction, c'est aujourd'hui chose faite.

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR

auront un grand sens de l'humour et seront versatiles. Ils auront tendance à être lunatiques, et à faire de l'introspection, mais ils auront beaucoup de talent. Ils seront capables de grands enthousiasmes. Ils réussiront dans un domaine assez inhabituel.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER

Les influences astrales vous énerveront et vous inciteront à vous montrer romanesque. Prenez garde à ne pas aller au-devant d'un grave ennui en commettant un coup de tête. Ce soir, les astres vous inspireront une initiative utile.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU

Méfiez-vous de vos impressions, afin de vous épargner une déception. N'accordez pas non plus trop de confiance aux gens que vous ne connaissez pas de longue date. Vous feriez bien aussi de vous abstenir de sortir ce soir.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
GEMEAUX

Prenez garde à vos propos afin qu'ils ne soient pas exploités par une personne peu recommandable. Dans votre vie sociale, vous risqueriez de commettre un faux pas qui pourrait vous susciter de sérieux tracassés.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER

Ne négligez pas les avis que vous recevez, car vous en tirerez d'utiles enseignements. Mais abstenez-vous de vous confier à la légère et veillez à ne pas vous laisser influencer par une personne peu raisonnable.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION

Si vous devez signer un document important, ne négligez pas de consulter au préalable un de vos plus sages conseillers habituels. Toutefois, soyez dynamique dans votre travail, vous en serez récompensé par de bons résultats.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Exprimez-vous clairement, afin d'éviter des malentendus qui vous irriteraient ou vous déprimeraient. Toutefois, ne négligez pas de faire intervenir votre sens de la diplomatie dans vos entretiens avec les personnes susceptibles.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE

Vous prendrez une sage initiative dans vos occupations laborieuses. En outre, votre ingéniosité vous permettra de régler dans des conditions satisfaisantes une question qui vous aura occasionné des tracassés.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

Ce matin, vous pourrez vous assurer un avantage, à condition d'être clairvoyant. Dans l'après-midi, vous impressionnez favorablement un interlocuteur dont l'influence et la servabilité peuvent être utiles à vos intérêts.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE

Il est possible que certains de vos familiers mettent votre obligeance à contribution. N'hésitez pas à les satisfaire.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Vos loisirs seront favorisés, notamment si vous faites un promenade pour vous détendre. Mais tenez-vous sur vos gardes pour ne pas laisser échapper des propos qui pourraient être mal interprétés.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU

Une difficulté interviendra dans vos occupations domestiques ou professionnelles. Mais ne cédez pas au découragement: de bons aspects planétaires annoncent que vous parviendrez à vos fins si vous êtes aussi énergique qu'ingénieux.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS

Des incidents troubleront votre emploi du temps ou vos rapports avec certains de vos compagnons habituels. En revanche, vous obtiendrez une satisfaction reconfortante à la fin de la journée.

Les noms des époux

ALBANY, N.Y. (PA) — Un projet de loi qui permettrait à une femme de garder son nom après le mariage et à un homme de prendre le nom de son épouse, a été présenté à l'Assemblée législative de l'Etat de New York, à Albany.

En faisant une demande pour l'obtention d'un permis de mariage, les couples indiqueraient leur choix du nom de famille de l'un ou l'autre conjoint, ou bien de garder leur propre nom, ou encore de combiner les deux.

Les noms inscrits sur la demande deviendraient légalement ceux du couple après le mariage.

COURS DE COUPE ET COUTURE
DEBUT 29 JANVIER 1973 A NOTRE ECOLE.
Demandez le prospectus gratuit.

Angelina di Bello
1454, rue Crescent 932-1660
Montreal

Enfin la réponse à tous vos problèmes d'ajustements de patrons. Vient de paraître la 1ère partie du Tome II Angelina di Bello Modifications de Patrons. Disponible dans les librairies et les magasins à rayons ou envoyez votre commande à C.P. 446 Station H. Montreal 107.

BON DE COMMANDE
Les frais d'expédition et taxe sont inclus:

- à \$10.50 "Angelina di Bello Haute Couture" Tome I — 1970
- à \$12.50 "Angelina di Bello Modifications de Patrons" Tome II — 1ère partie — 1972
- à \$12.50 "Angelina di Bello Modifications de Patrons" Tome II — 2e partie — 1973

TOTAL*
Nom _____ (en lettres majuscules)
Adresse _____
Telephone _____

* à \$10.75 "Accessoires: Création 21" (Ragles et Gabarits), 15 morceaux — 1971.
— à \$5.00, 14 patrons (40 morceaux) à demi-échelle pour cours de coupe et d'ajustement — 1971
— à \$9.72, ensemble pour fabrication de mannequin contenant 4 rouleaux de papier gommé, ciseaux, Lame, galon, bande de métal et feuille d'instructions.

Ci-inclus: Chèque _____ Mandat postal _____

BOUTIQUE pour FEMMES
VENTE PAYER ET EMPORTER

CETTE FIN DE SEMAINE A UN SEUL MAGASIN
388 O., STE-CATHERINE

\$5 \$7 \$15

ROBES • MANTEAUX • PANTALONS • ETC.

S.V.P. NOTER
CETTE VENTE A LIEU A UN SEUL MAGASIN
388 O., STE-CATHERINE

ogilvy

DERNIER JOUR DEMAIN!

PROFITEZ DES
AUBAINES de JANVIER

CHEZ OGILVY

10% à 33 1/3% de Rabais
et même 50% sur bon
nombre d'articles.

Centre-Ville • Fairview • Anjou

OGILVY

C'EST LE

W

DE MAGASINER AU

Viaduc
Place Bonaventure
là où l'on trouve l'introuvable.

THÉÂTRE

La volupté de l'honneur ...et du théâtre

"La volupté de l'honneur", de Luigi Pirandello. Mise en scène de Danièle J. Suissa. Décor de Robert Prévost. Costumes de François Barbeau. Avec Arlette Sanders (la femme de chambre), Jacques Zouvi (Naurice Setti), Denise Pelletier (Madame Madeleine), Serge Bossac (le marquis Fabio Colli), Monique Miller (Agatha Renni), Gérard Poirier (Angelo Baldovino), Serge Turgeon (Marc Fong), Jacques Lorain (le curé de la paroisse Sainte-Martha) et Diane Bouchard (la porteuuse). Production du Théâtre du Rideau Vert. Première hier soir.

par Martial DASSYLVA

Ciel que cela fait du bien de voir un spectacle qui se tient, des comédiens bien choisis et bien distribués, une mise en scène qui a du corps et de l'originalité, un décor qui est autre chose qu'une pâle copie ou une reproduction. Cela vous fait presque oublier les difficultés de la dramaturgie de Pirandello, son humour, son obsession de l'être et du paraître, du réel et du vrai, des masques et de la vie, tout ce système philosophique et dramatique bâti pour décrire la fluidité de la personne humaine et le caractère changeant de ses comportements.

"La volupté de l'honneur", que présente le Rideau Vert jusqu'au début de mars, appartient à la première période du théâtre de Pirandello. Le sujet de cette pièce se rapproche d'ailleurs de celui de "Tout est pour le mieux".

Mariage de complaisance

Une jeune fille de la haute société italienne se retrouve enceinte des oeuvres d'un noble marié qui, ne peut, en conséquence, assumer sa paternité. Pour sauver les appa-

rences et l'honneur on arrange un mariage de convenance et de complaisance avec quelqu'un qui, en étant au courant de la situation, se montrerait compréhensif et nullement gêneur.

L'oiseau rare qui se prête à ce marché un tantinet sordide s'appelle Baldovino et il est perdu de réputation. Mais la rencontre de ces bourgeois pleins d'accommodements sur les principes et de scrupules sur les apparences excite sa curiosité et réveille en lui une certaine droiture naturelle conservée à travers toutes les tempêtes.

On veut qu'il joue le rôle d'un honnête homme, soit: il le jouera donc jusqu'au bout et sera d'une rectitude morale et d'une rigueur intellectuelle inébranlables. Il deviendra pour la famille qu'il sauve de la honte publique un reproche vivant et un emmerdeur.

Il s'agit dès lors pour celle-ci de s'en débarrasser en essayant de le mêler à une histoire de vol. Baldovino flairerait aisément la ruse et démasquerait le marquis Colli, celui-là même qui a engrossé Agata Renni, la fille de la maison.

Finalement, afin de dénouer l'imbroglio qui s'ensuit, Baldovino est prêt à tomber de son plein gré dans le guet-apens où l'on désirait qu'il tombât par mégarde. Mais entre-temps, Agata a senti que Baldovino l'aimait et qu'elle l'aimait, et elle lui déclare qu'elle le suivra avec son enfant, qu'il soit voleur ou non.

Le paradoxe de ce dénouement provient de ce que Baldovino qui

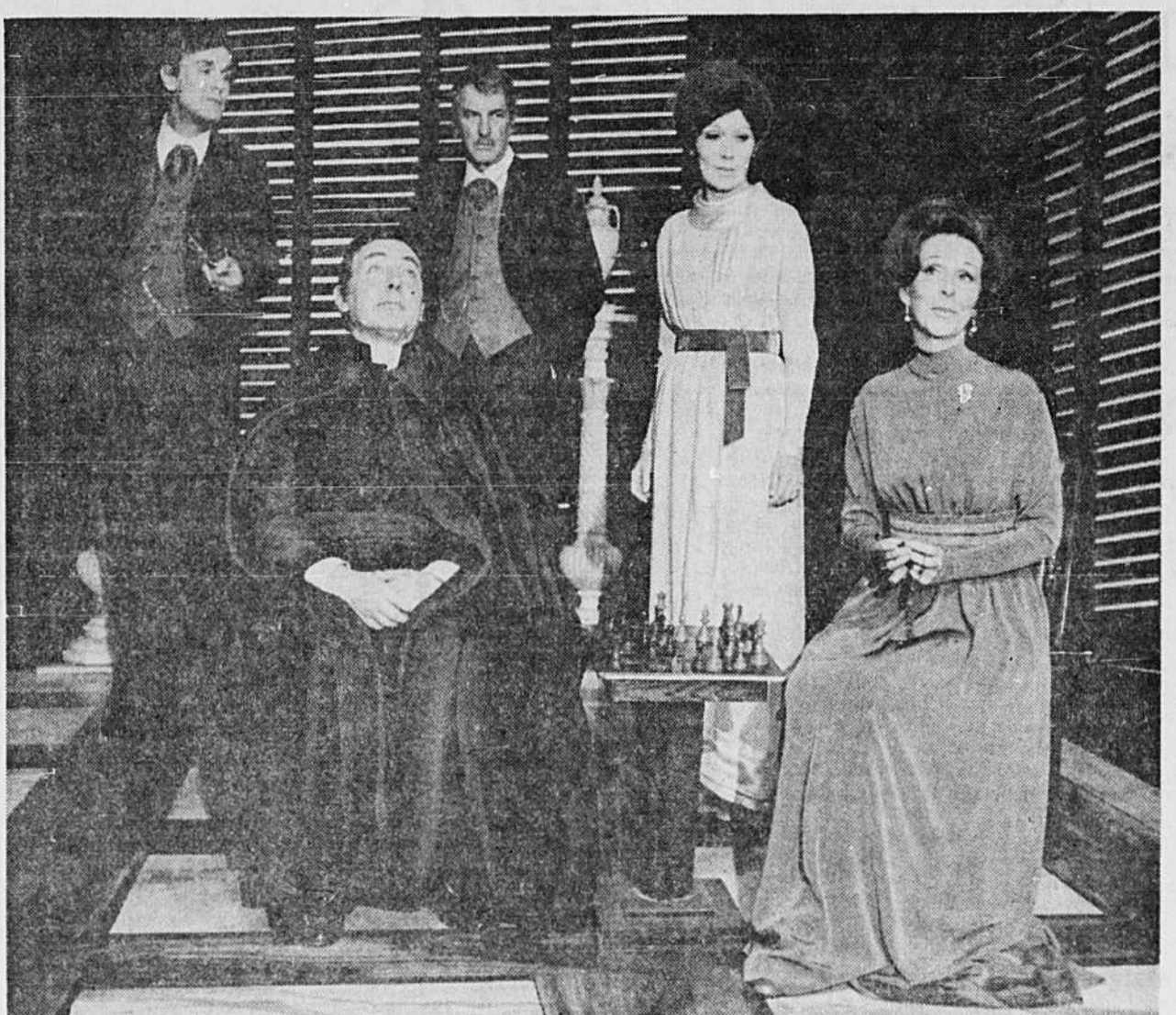
voulait s'éloigner de la vie en singeant l'honnêteté des gens bien, aboutisse tout simplement à la vie avec ses sentiments, ses illusions, ses faussetés, et ses signes truqués.

Collaboration très fructueuse

La production du Rideau Vert ne fait pas disparaître l'aridité intrinsèque de la comédie de Pirandello, elle fait mieux: elle en arrondit les coins et en facilite la compréhension, tout en soulignant adroitement les multiples facettes. A cet égard, le travail de Danièle J. Suissa, le metteur en scène, est parfait, d'une sagacité, d'une finesse et d'une invention qu'on ne saurait trop proclamer.

D'entrée de jeu, d'ailleurs, le superbe décor de Robert Prévost, avec son fonds composé de reproductions photographiques d'édifices italiens, ses persiennes qui servent également de faux mur, et sa plate-forme en pente où prennent place les différentes pièces d'un mobilier remarquablement agencé, nous transporte très loin des lourdes machines naturalistes dans lesquelles on emprisonne trop souvent Pirandello et crée un espace étrange en parfaite concordance avec l'esprit et la lettre du texte.

De subtils effets d'éclairages, de musique et de jeu (au deuxième acte la pantomime qui illustre la déception de la famille à propos du prénom de Sigismond imposé par Baldovino au fils d'Agata, le jeu d'ombres au troisième acte, etc.) prouvent la sûreté de l'approche du metteur en scène et le résultat



Le curé de la paroisse (Jacques Lorain) vient régler les préparatifs du baptême dans "La volupté de l'honneur". L'entourent Baldovino (Gérard Poirier), le marquis Colli (Serge Bossac), Agata Renni (Monique Miller) et Madame Madeleine (Denise Pelletier).

fructueux de sa collaboration avec le décorateur et aussi le créateur des costumes François Barbeau.

Mais, et c'est là un point sur lequel on n'a pas souvent l'occasion de prodiguer des éloges, la distribution est d'une solidité comme il s'en voit rarement. Chacun est à sa place et personne n'a à forcer son talent, parce que précisément ce talent est employé à très bon escient, et cela du commencement à la fin.

En cette matière, la palme revient sans contredit à Gérard Poirier qui, dans le rôle de Baldovino, est non seulement d'une justesse de tous les instants, mais encore d'une aisance et d'une vérité tout à fait supérieures. Si l'on songe à son interprétation récente de Knock, voilà, d'affilée, deux réussites éclatantes.

Aucune fausse note donc, en ce qui a trait à la distribution, mais plutôt beaucoup d'habileté, de mé-

tier et d'efficacité, et une composition très exceptionnelle que je m'en voudrais de ne pas mentionner, celle de Jacques Lorain dans la détroque d'un curé onctueux.

Cette production du Rideau Vert devrait gagner de nombreux admirateurs à la cause du théâtre de Pirandello. Je serais prêt à en parler ma chemise!

LA PLUS GRANDE SALLE DE DANSE À MONTREAL

Capacité de 2.000 personnes.
Ouverte ven., sam. et dim. soirs.
2 orchestres ven. et dim. soirs.
3 orchestres sam. soir.
Tenue de ville obligatoire sam. et dim.

SALLE DO-RE-MI
505 est, rue BELANGER — 274-5456

billets en vente \$3. dans les coop des cegeps et universités, Sauvé Frères Galaxie et Alternatif

JACQUES MICHEL
Marie-Claire et Richard SEGUIN
CENTRE SPORTIF université de Montréal

samedi 3 février 8 heures

MARCEL MARCEAU

LUNDI 29 JANVIER 8:30 PM.
BILLETS \$3, \$4, \$5, \$6, \$7

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

Une production de Michel Gelin et le Théâtre Actuel du Québec.

Après "Ca dit qu'essa à dire!" "Oh! Gerry Oh!"

Jacqueline Barrette dans **flatte ta bédaine éphémère**

avec: Michèle Deslauriers, Jocelyne Goyette, Marc Legault, Bonfield Marcoux, Gilles Renaud du 7 au 25 février

THEATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 78-842-2112

AUJOURD'HUI dès MIDI trente

YELLOW BIRD en COULEUR

The LOVE PIRATE en COULEUR

GUY en COULEUR

theatre du rideau vert

6e soir à 20h

la volupté de l'honneur

DE LUIGI PIRANDELLO
Mise en scène: DANIELE SUISSA

Avec: GÉRARD POIRIER, DENISE PELLETIER, MONIQUE MILLER

Res. 844-1793
4664 rue St-Denis
Metro Laurier - Villeray-Gilford

NOUVEAU BAR SALON **Polyesthère**

l'exotisme qui charme

AU RESTAURANT **WING WANG'S**
2500, Henri-Bourassa est

RETENU À L'AFFICHE

"Quiet days in Clichy" 6e MOIS

18 ANS ADULTES

CINEMA V 489-5559 5550 Sherbrooke w

FESTIVAL 525-8600 1206 St. Catherine e

Quichotte, Galipotte par Les Jeunes Comédiens du T.N.M.

EN TOURNÉE À MONTREAL

Étudiants, détenteurs de la carte "Jeune Travailleur" Age d'Or, billets à \$1.50 une demi-heure avant le spectacle.

Mardi au Vendredi 20h
Samedi 17h, 21h
Dimanche 19h

861-0563
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Ste-Catherine

tnm

CINÉMAS FRANCE FILM

DES FRISSONS POUR RIRE!

SHARON TATE dans un film de ROMAN POLANSKI

"LE BAL DES VAMPIRES"

2 FILMS PAS MAL LE FILM EN COULEURS

1594, ST-DENIS 849-4211

st-denis METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

2 films SENSUEUX...

La débâche

LA VIE SEXUELLE de DON JUAN

5030, PAPINEAU 527-9131

bijou METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

Après le succès de SIMONE SIGNORET - SIMENON - GABIN

LE CHAT

avec le film de PIERRE GRANIER BOUTE COULEURS BLANCHE

Aussi: FRANCIS BLANCHE Les GROS MALINS COULEURS

1590, ST-DENIS 845-3222

chevalier METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE

"Justine de Sade"

Un film de CLAUDE PÉRON

1590, ST-DENIS 845-3222

pierrot METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

LES CHARLOTS DANS LES FOUS DU STADE

6e SEM.

MAISONNEUVE FLEUR de LYS

JEAN-TALON CINEMA de PARIS

rencontrez BABY, SUZY et JILL et leur famille, QUELLE FAMILLE!

G.E.F.I. présente une production J. Van Hearn

We, a Family

EN COULEURS

Deborah Downey, Revel Quinn, Jennie Lee

2e FILM **Like Mother Like Daughter**

CONTINUEL DES MIDI

xpussycal
4015 ST. LAURENT ANGLE DULUTH 845-5215

桂 KATSURA

BIENVENUE au "KATSURA"

le tout nouveau restaurant japonais de Montréal, où vous dégusterez le Tempura, le Sukiyaki, les bifecks Teppan Yaki et autres mets japonais des plus délicats. Ouvert pour le lunch et le dîner. Permis de vente d'alcool.

2170 rue de la Montagne Montréal (Québec)

Réservations: 849-1172

HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE: "Les insalables": 14:40, 18:00, 21:20. "Alexandra aime une femme, aimez-moi!": 13:05, 16:25, 19:45.

ANJOU: "La mandarine": 18:20, 22:00. "Le temps des loups": 20:00.

ARLEQUIN: "Nevada Smith": 12:45, 16:40, 20:55. "Ligne rouge 7,000": 14:55, 19:00.

ATWATER: (Cinéma 1): "110th Street": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

ATWATER (Cinéma 2): "Il était une fois dans l'Ouest": 18:00, 21:00.

AVENUE: "Pete et Tillie": 13:00, 15:05, 17:05, 19:20.

BERRI: "La mort d'un bûcheron": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

BIJOU: "La vie sexuelle de Don Juan": 12:40, 16:24, 20:08. "La débâcle": 14:30, 18:14, 21:58.

BONAVENTURE: "Sexy Susan knows how!": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

CANADIEN: "Frère du vent": 12:00, 14:00, 16:00, 20:00, 22:00.

CAPI TO LI: "The Getaway": 12:20, 14:40, 16:50, 19:10, 21:20.

CHEVALIER: "Le chât": 12:35, 15:48, 18:41, 21:54. "Les gros malins": 14:02, 17:15, 20:28.

CINEMA CINQ: "Quiet Days in Clichy": 19:30, 21:30.

CINEMA DE MONTREAL: "Le palais des anges érotiques et des désirs secrets": "Elsa": "Perversion Story".

CINEMA DE PARIS: "Les fous du stade": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

CINEMA 7e ART: "Qu'est-il arrivé à tante Alice?": 18:15, 22:16. "Les chiens de paille": 20:07.

CINEMAS DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "La sang du condor" (sous-titres français): 19:00. (sous-titres anglais): 21:00. Studio B: "La corne de chèvre": 19:00, 21:00. Classiques: "Waterloo": "Napoléon": 12:30, 15:00, 17:00, 20:00.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "De l'ou Thissane": 19:30. "Weekend à Sochaux": 21:30.

COMMODORE: "Les machines du diable": "Les chaudes amours d'une mineure": "Le voyeur".

COTE-DES-NEIGES (Cinéma 1): "Dirty Little Billy": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

COTE-DES-NEIGES (Cinéma 2): "Valachi Papers": 12:45, 14:50, 17:00, 19:20, 21:30.

CREMAZIE: "Nicolas et Alexandra": 20:00.

PAPINEAU: "L'oiseau au plumage de cristal": "Cicatrices de Dracula": 18:05.

PARC: "M... de 5 à sexe": 18:30, 21:25. "Vivian la renarde": 20:10.

PARISIEN: "Quelques arpents de neige": 12:35, 14:40, 16:50, 19:10, 21:20.

PIERROT: "Justine de Sade": 16:36, 19:41, 21:46.

PIGALLE: "Jeunes filles au couvent": 11:25, 14:05, 16:45, 19:25, 22:05. "Ah! Si j'étais restée pucelle!": 10:10, 12:50, 15:25, 18:05, 20:50.

PLACE DU CANADA: "Man of La Mancha": 12:00, 15:00, 18:00, 21:00.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "The Emigrants": 12:10, 14:50, 17:30, 20:10.

PLACE VILLE-MARIE: "Sounder": 12:05, 13:55, 15:50, 17:45, 19:40, 21:35.

PLAZA: "Frère du vent": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.

PUSSYCAT: "Like mother, like daughter": 12:00, 14:53, 17:43, 20:36. "We a family": 13:30, 16:23, 19:10, 22:00.

REX: "La crypte du vampire": 17:40. "Crime au musée des horreurs": 19:15. "Dans les griffes de la mort": 20:30. "Dracula, prince des ténébreux": 22:00.

RITZ: "La maison des amants": "Le gosse gèle": 18:00.

RIVOLI: "Alerte à la bombe": 14:25, 18:00, 21:30. "Opération clandestine": 12:40, 16:10, 19:50.

SAINT-DENIS: "La fiancée du vampire": 12:25, 16:11, 19:57. "Le bal des vampires": 14:10, 17:56, 21:42.

SAVOY: "Vampire Circus": "Countess Dracula": 18:20.

SEVILLE: "The Great Waltz": 20:30.

SNOWDON: "The Rise of Little Mother": 13:30, 15:35, 17:10, 19:05, 21:00.

VAN HORNE: "Gone with the wind": 12:05, 15:55, 19:50.

VENDOME: "Head of Tales": 12:45, 14:50, 16:55, 19:00, 21:05.

VERDI: "Cabaret": 19:15, 21:30. "Rever Madness": minuit.

VERDUN: "Chicago 1929": 18:20, 21:50. "Sur ordre du Führer": 20:00.

VERSAILLES: Salle rouge: "Les insalables": "Alexandra aime une femme, aimez-moi!": 13:45, 16:25, 19:05, 21:45. Salle bleue: "La grande mafia": "Folies sur place": 18:15.

VIAU: "Bonjour lunette, adieu fillette": "Les quatre malfrats": "Le justicier aveugle".

VIDEORAPHE: "S.O.S. Soma": 20:00.

VILLERAY: "Le Bon, la Brute et le Truand": 20:00.

WESTMOUNT: "Travel with my aunt": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

WESTMOUNT SQUARE: "Up the Sandbox": 13:10, 15:15, 17:20, 19:30, 21:25.

YORK: "Psycho for murders": 13:45, 15:40, 17:30, 19:25, 21:20.

THEATRE

GESU (1200, Bleury): "Maison de poupée" d'Henrik Ibsen. Version française de Jacques Duchesne. Horaire irrégulier (866-1964). A l'intention des étudiants.

PLACE DES ARTS (salle Maisonneuve): Ce soir à 20h30: "Hier, les enfants dansaient", de Grafon Gélinas. Production des Comédiens Associés du Québec.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE (64 ouest, Ste-Catherine): "Quichotte" de Cervantes, adaptation et mise en scène de Jean-Pierre Ronfard. "Gallipotte (8)", de Robert Gravel. 20 h. Production des Jeunes Comédiens du TNM.

THEATRE DE QUATRE SOUS (100 est, av. des Pins): "Next" et "Le Retour du guerrier" de Terrence McNally: 20h30.

THEATRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau): "Diguili, Diguili, Hat Hat Hat" de Jean-Claude Germain: 20h30. Production des P tits Enfants Lallier: 20h30.

CENTAUR (453, St-François-Xavier): "Creeps" de David Freeman: 20h.

THEATRE DU RIDEAUVERT (4644, St-Denis): "La volupé de l'honneur", de Pirandello: 20h.

PLACE DES ARTS (salle Port-Royal): "Georges et les Elolies de l'Est", comédie musicale de Normand Daigneault: 20h30.

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL (2332, Edouard-Montpetit): "Dodo, l'enfant do" de Serge Sirois: 20h30.

Variétés

CHATEAU CHAMPLAIN (Cal'Conc): "Revue d'hiver".

HOTEL REINE-ELISABETH (Salle Bonaventure): "The New Brothers and Sisters".

LE PATRIOTE (1424 est, Ste-Catherine): Claude Dubois.

HOTEL BONAVENTURE (salle Le Portage): Les Sun Spots et la chanteuse Jean Bonard.

CHATEAU CHAMPLAIN (au Cal'Conc): "Revue d'hiver".

LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure): Les "Sun Spots" et la chanteuse Jean Bonard.

Elie: curiosité en éveil

Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Affaires culturelles, a fait la déclaration suivante, en hommages à Robert Elie, décédé à Montréal:

"En fin de semaine, la population et le gouvernement du Québec ont appris la mort de M. Robert Elie, lauréat du Prix David pour 'La fin des songes', son oeuvre la plus connue.

Journaliste et critique littéraire, auteur de plusieurs romans et pièces de théâtre, Robert Elie fut attaché au ministère des Affaires culturelles et au ministère de l'Éducation du Québec, conseiller culturel au service de la Délégation générale à Paris, directeur de l'École des Beaux-Arts de Montréal et directeur de l'enseignement des arts pour la province de Québec.

Ami du poète Saint-Denis Garneau, Robert Elie fut également le fondateur et

l'animateur de "La Relève" créée en 1934.

Dans toutes les sphères de son activité artistique, en tant que collaborateur de nombreux journaux et revues comme en tant que responsable de la diffusion des arts plastiques québécois, Robert Elie a toujours fait preuve d'une grande générosité intellectuelle et d'une curiosité toujours en éveil. L'on peut vraiment dire que toute sa vie fut consacrée à la culture québécoise et à sa diffusion tant au Canada qu'à l'étranger, illustrant l'essor de notre littérature à laquelle d'ailleurs il a travaillé avec un attachement inlassable, à une époque où il n'était pas facile d'être romancier ou écrivain, où il était souvent ingrat de choisir ou d'assumer une telle vocation. Les hommes de sa génération se rappelleront la part active qu'il prit au rayonnement culturel du Québec.

Pour l'auteur de "La fin



Il était l'ami du poète Saint-Denis Garneau

des songes," sa mort n'est pas la fin de tout. Il vivra dans la mémoire de ses nombreux amis et collaborateurs et dans les oeuvres qu'il a signées.

Cinemas ODEON

À L'AFFICHE POUR TOUS

L'HISTOIRE D'AMOUR QUI RÉVOLUTIONNA LE MONDE!

Nicolas et Alexandra

en couleurs

Michael Jayston
Janet Suzman
Curt Jurgens
Michael Redgrave

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 338-4210

FESTIVAL SERGIO LEONE

le bon, la brute, et le truand 14 ANS

en couleurs

VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

UN FILM DE SERGIO LEONE

"IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST" POUR TOUS

en couleurs

MERCIER
STE-CATHERINE PIE-IX 255-8224

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST 14 ANS

en couleurs

ATWATER 2 **CE SOIR 6:00 - 9:00**

PLAZA ALEXIS NIHON **le DAUPHIN**

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6960

LE PHÉNOMÈNE DU SIÈCLE... le Parrain 14 ANS

LAISSEZ-PASSER ET CARTE AGE D'OR NON VALABLES

en couleurs

CHAMPLAIN **1:00-4:40-8:25**

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1885

Renaissance **'Fellini Roma'** 14 ANS

en couleurs

le DAUPHIN **CE SOIR 7:30 - 9:30**

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6960

Peter O'Toole, Sophia Loren

Man of La Mancha

en couleurs

PLACE DU CANADA **AUJOURD'HUI 8:30**

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 841-4355

MUSIQUE

SALLE WILFRID-PELLETIER (Place des Arts) POUR TOUS

Maîtrise pour la jeunesse de l'Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre et commentateur: Mario Duchesne. Aujourd'hui à 10h30 et à 13h00: commentaires en français. Thème du programme: "Combien de notes dans une gamme?" - oeuvres de Beethoven, Bach, Mozart, Bizet et Brahms, avec le concours de Jan Simons-basse.

SALLE CLAUDE-CHAPLAIN (220, rue Vincent-d'Indy, Outremont) 18 ans

Ce soir à 20h30: Orchestre de Radio-Canada.

LE LAUREAT

ANNE BANCROFT - DUSTIN HOFFMAN - KATHARINE ROSS

78.35 - 66.15 - 96.35

un homme une femme

ANOUË AÏMÉ

JEAN-COUSTEY - JEAN-PIERRE LÉVY

126.45 - 48.25 - 80.05

LA SCALA **PAPINEAU**

721-0101

CARTES DE L'ÂGE D'OR ACCEPTÉES

à l'affiche POUR TOUS

J.J. TRINTIGNANT
ROBERT RYAN
LEA MASSARI
ALDO RAY
TISA FARROW

et dans le rôle du chef-pistolet ANDRÉ LAWRENCE

LA COURSE DU LIEVRE A TRAVERS LES CHAMPS

un film de RENÉ CLÉMENT

JEAN-COUSTEY
MICHEL MAILLÉ
MARIO VERDON

IMPERIAL **12.15 2.20 4.40 7.00 9.35 Der/Rep/Comp 9.20**

1430 BLEURY 288-7102

Il veut un soir... 18 ANS Adultes

Jeunes Filles au Couvent

Ah! Si j'étais restée pucelle!

COULEUR

Midi-Minuit PIGALLE

4462 ST-DENIS 842-8264 0120-STE-CATH. 866-2174

Dim-Ven / Couvent 11:25 2:45 5:05 7:25 9:45 Pucelle 10:10 12:30 2:50 5:10 7:30 9:50

aussi au **CINEMA: CARTIER-HULL**

Une Nouvelle Dimension d'HORREUR 18 ANS Adultes

L'HORRIBLE VAMPIRE SEXUEL

Waldemar Wolfahrt / Couleur Patricia Loran

Vierge chez les Morts Vivants

Christina Von Blanc / Couleur Britt Nichols

ELECTRA **VAMPIRE: 1.00, 3.50, 6.45, 9.35 VIERGE: 2.30, 5.20, 8.15 Der/rep 8.10**

STE-CATHERINE-SAMUEL 527-9127

LES LOUPS ONT CHANGÉ SA VIE. PEUT-ÊTRE CHANGERONT-ILS LA VÔTRE.

Frère du Vent

TECHNICOLOR

CE SOIR TOUS

à voir de toute urgence

PRÉSENTATION EXCLUSIVE

CABARET

LIZA MINNELLI EST TOUT SIMPLEMENT EXTRAORDINAIRE!

TOUS LES SOIRS À 7:15 ET 9:30

SEMAINE \$1.50 - SAM. - DIM. \$1.75

5380 St-Laurent

verdi 277-3233

A MINUIT: "REEFER MADNESS"

DERNIÈRE SEMAINE

EN EXCLUSIVITÉ AUX CINÉMAS

CANADIEN **PLAZA**

523-5180 274-6155

Représentation continue tous les jours dès midi

HORAIRE: 12:00 - 2h - 4h - 6h - 8h - 10h

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

LA CORNE DE CHÈVRE

de Methodi Andonov - quelques s.-t. f. car pratiquement sans dialogue. Prix spécial du jury Karloly Vary 1972. A battu tous les records d'entrée en Bulgarie. Un récit épique fascinant. 7.00 et 9.00

SANG DU CONDOR

un film Bolivien de Jorge Sanjinés

PRIME À QUATRE FESTIVALS

DIGNITÉ PUISSANCE ET CLARTE

Sous-titres français 7 h

Sous-titres anglais 9 h

CLASSIQUES

tous les jeu. et ven. 12:30 - 3:00 - 5

cette sem. **WATERLOO** (Banderehuk, v.1)

NAPOLÉON (Gance, V.O.F.)

Les Cinémas du Vieux Montréal

136 est St-Paul - 481-2863

A L'AFFICHE 14 ANS

LA MORT D'UN BUCHERON

un film de gilles carle

carole laure

daniel pilon willie lamothe

marcel sabourin pauline julien

denise filiatrault

LAISSEZ-PASSER NON VALABLES

Une production CARLE LAMY

BERRI **LAVAL** **GREENFIELD PARK**

ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424 CENTRE D'ACHATS LAVAL PL. GREENFIELD PARK

aussi **GRANBY** et **BEAUHARNOIS**

HORAIRE: BERRI 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9 h. 30. GREENFIELD PARK: Sam. 5 - 7 - 9 h. Dim. 1 h - 3 - 5 - 7 - 9. Sem. 7 et 9 h. LAVAL: Sam.-dim. 1 h - 3 - 5 - 7 - 9. Sem. 7 h et 9 h.

"La mort d'un bûcheron": à moins de renier ses pères et mères

par Georges-Hébert GERMAIN

Encore un grand film de Gilles Carle, notre champion

poinds lourd cinéaste. On en sort presque épuisé, vidé, aplati comme une maudite galette m'is soulagé (et comblé en même temps), comme

si on avait parlé de soi (ou fait l'amour ou la guerre) sans arrêt pendant des heures et des heures.

"La mort d'un bûcheron,

écrivait Gilles Carle, c'est d'abord un film qui écoute". Donc un film qui fait parler, qui confesse. Pas de message, aucun; c'est un film-forme, un film-contenant, un entonnoir, un syphon qui accueille et provoque les plus grandes confidences, les plus chaudes confiances, les plus éclatantes reconnaissances, un grand amour de soi. C'est plein de remuements et de brassages subliminaux qui font remonter à la surface et crever comme des bulles toutes les peurs, les pudeurs, les hontes, les complexes, etc.

Des images, des paysages, des personnages très beaux reconstruits, récupérés par un cinéaste qui les aime et les connaît bien. Marie Chapdelaine et François Paradis, Armand St-Amour et Blanche Bellefeuille, Ti-Noir L'Espérance et Charlotte Juillet. Ils ont tous la même hérité de Québécois. Ils appartiennent tous à notre petite civilisation locale du papier. Celle du bûcheron, gros buveur, gros mangeur, bum, "qui rêve d'un espace western intégral", des pitouines, des patrons écossais, des petites villes du nord, aux marges de l'œkoumène. Celle du roman, des journaux, de l'imprimé, de l'emballage, des machines à écrire. (Le film est divisé en deux parties: Lettres à une illettrée et Lettres d'un inconnu).

Ces personnages qui normalement n'ont rien à voir

ou à faire ensemble, se rencontrent un jour et vivent ensemble une aventure terrible, un drame affreux. Et nous avec eux. On s'embarque jusqu'au cou dans le drame, on y participe, puisqu'on le comprend. On est imprégné, imbibé par l'angoisse et la peur. Et on ne peut y échapper, à moins de nier toutes ses réalités et de renier ses pères et mères et son identité. C'est la grande invasion. Et si on accepte d'y participer, si on y prend part sans retenue, sans réticence, on éprouve une grande reconnaissance, non pas envers Gilles Carle ou Arthur Lamothe ou les acteurs, mais envers le Québec et les Québécois chez qui on se sent envoyé, comme un détachement de commandos, en mission de reconnaissance.

Carle a fait dans notre monde, dans cette "petite civilisation locale du papier" un coupe longitudinal. Vivisection. Et tous les personnages se retrouvent sur le même plan soumis à notre observation. Ils sont plongés dans la vie et l'idéologie capitalistes; ils en acceptent les règles qui "n'excluent ni le châtiement, ni les blessures, ni le meurtre. Non plus que le plaisir et la séduction".

Son propre personnage

Mais je ne vais pas vous raconter l'histoire. Je n'ai pas le temps et je ne suis pas à confesse. Sachez seulement que les acteurs sont extraordinairement bons. Carole Laure (Marie Chapdelaine) est belle comme une déesse western qui fait le dur apprentissage de la vie dans un bar topless. Willie Lamothe (Armand St-Amour) a été pour moi une étonnante révélation. Il a d'ailleurs été applaudi à plusieurs reprises par le public. Pauline Julien, Denise Filiatrault, Marcel Sabourin, Daniel Pilon, ils ont été choisis par Carle pour leur talent, bien sûr, mais aussi pour eux-mêmes, leur personnalité, leur culture, leur anxiété, leur violence et leur tendresse. Chacun d'entre eux joue son propre personnage. Comme dit Charlotte Juillet (Pauline): "Pourquoi ajouter des drames à ceux qui existent déjà".



Karoo Ashevak et deux de ses oeuvres.

"Est-ce que tous les hommes vivent à New York?"

NEW YORK (PC) — Karoo Ashevak, un Esquimaux de Spence Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest, a ouvert à New York une exposition de ses sculptures mais a admis qu'il préférerait son village aux grandes villes.

En se rendant à New

York, il a arrêté à Edmonton et il a trouvé trop chaude la température de 38 degrés qu'il y faisait. Il a aussi trouvé difficile de respirer à Regina, Toronto, Montréal et New York.

Quand on lui a dit que près de huit millions de personnes vivaient à New York, il a demandé: "Est-ce que tous les hommes du monde vivent ici?"

Certaines des sculptures qu'il expose ont des lan-

gues et des bottes mobiles, d'autres ont des oiseaux ou des esprits perchés sur une épaule.

Il a expliqué qu'il aimait sculpter les visages qu'il voit dans ses rêves ou les visages des esprits qui hantent les légendes de son peuple.

Il avait exposé l'an dernier à Toronto sans toutefois assister à l'exposition. Ses oeuvres demeureront exposées à New York jusqu'au 15 février.



Carole Laure dans le rôle de Marie Chapdelaine.

Nouvelles acquisitions aux Archives nationales

QUEBEC — Les Archives nationales du Québec qui possèdent déjà un lot très précieux de documents de James Thompson père, sont heureuses d'annoncer l'acquisition récente d'une importante collection de documents complémentaires ayant appartenu à James Thompson fils.

Né en 1732 à Tain dans le Rosshire, en Ecosse, James Thompson père a participé au siège de Louisbourg en 1758 et, après s'être illustré à celui de Québec en 1759, il occupa le poste de contre-maître des ouvrages de génie militaire jusqu'à sa mort survenue en 1830.

Outre James qui est entré à l'intendance de l'armée anglaise en 1798, il avait un fils nommé John, juge à la Cour supérieure du district de Gaspé, un autre, William, assistant commissaire général et un troisième, George, qui possédait une commission dans la Royal Artillery.

Les Archives nationales ont, de James Thompson, père, des documents de valeur inestimable, tels son journal pour l'année 1759 et pour les années 1775, 1776,

1778, 1780, 1781, 1787 et 1788 quatre grands registres contenant le journal des travaux quotidiens pour les fortifications de Québec; deux registres de souvenirs recueillis par son fils James et un grand registre de correspondance de James Thompson père et de sa famille avec les personnages éminents de l'époque.

Les documents de James Thompson, fils, ne sont pas moins précieux. Ils comprennent, entre autres, onze journaux originaux (1829-1869) deux grands albums de correspondance de la famille Thompson (1765-1897), trois albums de photographies, un grand volume et deux petits comprenant des chansons et des marches militaires du temps, un livre de George Thompson contenant des climato-graphes relevés entre 1863 et 1870; il y a aussi de nombreuses lettres en pièces détachées de la famille Thompson avec Lord Dufferin et autres correspondants (1860-1920) deux mémoires de James Thompson, père, et plusieurs autres documents aussi intéressants les uns que les autres.

OUVERT VEN. SAM. DIM.

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE 625-1432 / 627-4747 / 861-6565

la KERMESSE de l'OUEST LEE MARVIN / CLINT EASTWOOD

RED TAYLOR ERNEST BORGNINE JOHN MILLS **Chukar**

JOHN PHILLIP LAW MARISA MELL MICHEL PICCOLI ADOLFO CELI TERRY THOMAS **DANGER: DIABOLIK**

ENFANTS EN DESSOUS DE 14 ANS GRATUIT DÉBUT 6h30 P.M. Chaufferettes gratuites

SORTIE 13 OUEST DE L'AUTOROUTE ROUTE 640

SALLE RESNAIS

ÉLYSÉE 35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN. à VEN. 7:30; 9:30
SAMEDI 1:30; 3:30; 5:30; 7:30; 9:30
DIM. 1:30; 3:30; 5:30; 7:30; 9:30

POUR TOUS

Un film à la fois féroce, drôle, déroutant et d'une irréfutable évidence — CINÉMA '72

Film dont la richesse et la beauté semblent inépuisables... — LES LETTRES FRANÇAISES

Rien n'est laissé au hasard dans ce film qui n'obéit jamais à la logique d'un récit — TELERAMA

un film de Luis Bunuel

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

FERNANDO REY • PAUL FRANKEUR • DELPHINE CÉRIÉ
BULLE OGIEN • STEPHANE ALGRAN • JEAN-PIERRE CASÉL

SALLE EISENSTEIN

6^e SEMAINE 14 ANS

l'amour l'après-midi

ZOUZOU • BERNARD VERLEY d'ERIC ROHMER

Le temps d'aimer...

C'est l'émission qui vous offre la plus belle musique

A compter de 20 heures du lundi au vendredi à l'antenne de CKMF/FM, vous trouverez à travers les commentaires, les chansons et la musique de l'émission "Le Temps d'aimer", toute la détente, la douceur de vivre et la tranquillité dont vous avez besoin.

À toute heure du jour, CKMF/FM diffuse ainsi une musique qui incite à la joie de vivre, à la rêverie ou au repos. Tous les grands noms de la musique, autant français, anglais, américains que canadiens sont présentés sur les ondes.

CKMF/FM, c'est dans l'intimité de votre foyer, le TEMPS D'AIMER... LA PLUS BELLE MUSIQUE.

CKMF 94,3 FM Stéréo

À bas les frais de millage!

Tilden les a déjà abattus!

Tarif quotidien*	Voiture	
\$12	Vega	pas de frais de millage
\$13	Chevy II	pas de frais de millage
\$14	Chevelle	pas de frais de millage
\$15	Chevrolet Impala	pas de frais de millage

Des aujourd'hui, vous pouvez réserver une Chevrolet Impala 1973 flambant neuve ou une autre voiture de qualité et ne payer qu'un simple tarif quotidien, sans aucun frais de millage. La seule autre dépense; les frais d'essence. Pas de tarif minimum, pas de rabais.

L'idée, c'est qu'il n'y a plus aucun frais de millage. Tilden les a abattus pour la période "hors saison". Rien de plus simple. Ces tarifs sont à votre disposition dans les villes d'importance et dans nombre de centres au Canada. La location de voitures familiales ou luxueuses est sujette à une tarification légèrement supérieure.

TILDEN

La meilleure preuve qu'une entreprise de chez nous fait tout ce qu'elle peut pour vous!

1200, rue Stanley, Montréal

Pour réservations à l'extérieur de la ville, composer 842-9445.

VENTE FOYERAMA EATON

Quelques exemples parmi des centaines de vraies aubaines!



Lit continental "Dreamland" 39"

Prix spécial **84⁹⁹** ch.

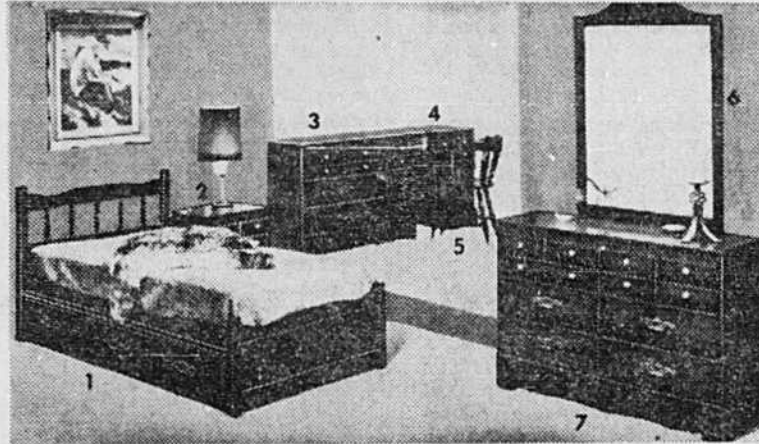
Un très bon lit avec un matelas à ressorts hélicoïdaux revêtu de faille de viscose piquée par aiguilles multiples sur feutre. Le sommier à ressorts hélicoïdaux assure un bon soutien. L'ensemble comprend 6 pieds en bois franc.

Prix spécial, ens. de lits jumeaux **164.99**

Tête de lit 39"

Tête de lit rembourrée de mousse synthétique et revêtue de vinyle lavable capitonné; blanc cassé ou ton or; crochets d'installation compris. **Prix spécial 11.99** ch.

Eaton Centre-ville (septième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 271

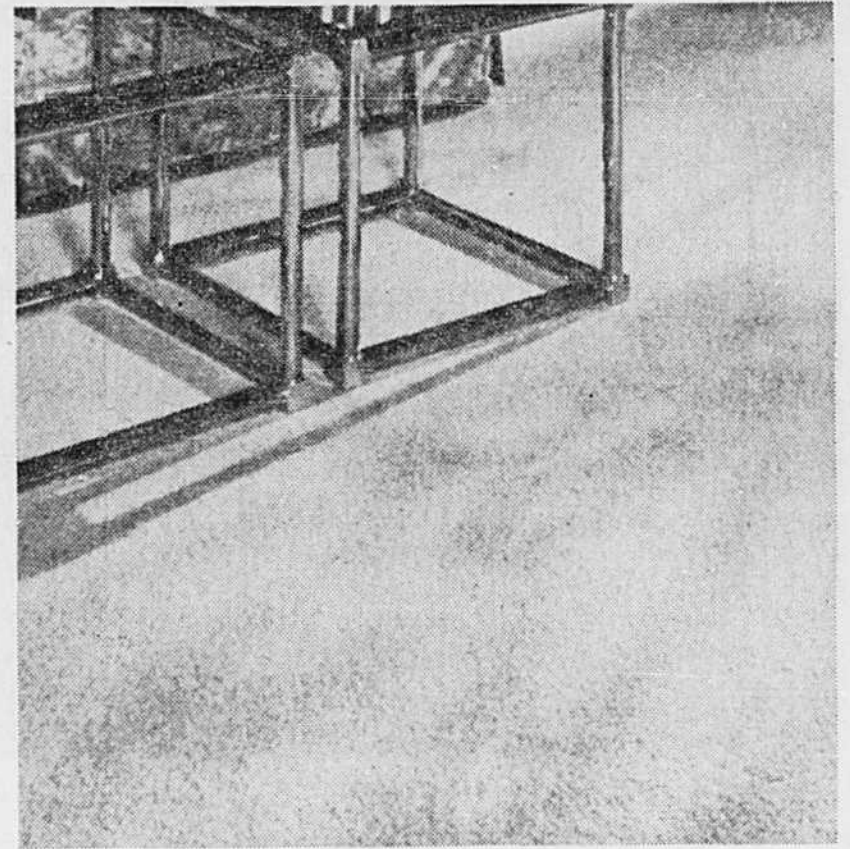


Mobilier de chambre colonial au fini d'aspect pin

Le charme du bon vieux temps se lie au luxe de la conception moderne dans les dessus en plastique laminé résistant à la chaleur et aux taches. Assemblage des tiroirs en queue d'aronde avec guides centraux et devant en bois franc massif; cloisons étanches à la poussière; miroir à cadre inclinable; poignées luxueuses en laiton et boutons en porcelaine blanche au fini Champlain. Maintenant à prix spécial chez Eaton.

- | | |
|--|----------------------------|
| 1. Lit à tiroirs 39" (matelas et planche de soutien non compris) | Prix spécial 129.95 |
| 2. Table de chevet 22" x 14" x 24" | 44.95 |
| 3. Chiffonnier 3 tiroirs 30" x 16 1/2" x 31" | 64.95 |
| 4. Bureau ministre | 109.95 |
| 5. Chaise de pupitre | 32.95 |
| 6. Miroir encadré | 26.95 |
| 7. Commode double 48 1/2" x 16 1/2" x 31" | 99.95 |
| 8. Chiffonnier 5 tiroirs 30" x 16 1/2" x 47" | 89.95 |
| 9. Pupitre 36" x 16 1/2" x 31" | 72.95 |
| 10. Lit à barreaux tournés 39" ou 54" | 64.95 |
| 11. Commode triple 55" x 31" | 124.95 |

Eaton Centre-ville (septième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 370



Fibres torsadées

"Brooklawn" Haddon Hall Eaton

Prix spécial **13⁹⁹** vge ca. installée*

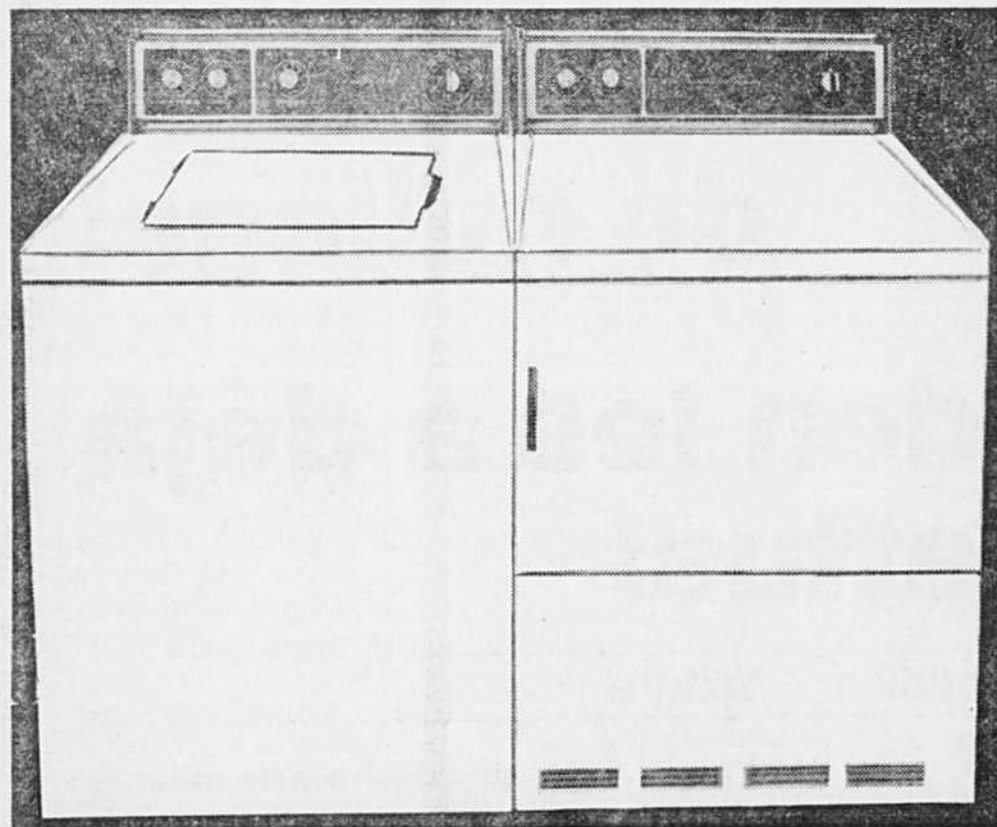
Voilà l'une de nos meilleures moquettes à fibres torsadées en polypropylène et tri-acétate propylène. C'est une valeur sûre, l'une de nos meilleures.

Deux fibres robustes torsadées et stabilisées à la chaleur pour que votre tapis conserve sa jeunesse et sa beauté. Se nettoie facilement; résiste à l'usure; couleurs appliquées en solution qui ne pâlissent pas. 12' de largeur.

• Jaune tournesol • Bleu Wedgwood • Lueur de feu • Trésor doré • Ton or empire • Fougère olivâtre • Ton or bronze • Vapeur de jade et plusieurs autres teintes.

*Le prix comprend les frais d'installation mur à mur sur un coussin de feutre caoutchoute ou de mousse - (léger supplément pour les escaliers et les seuils en métal).

Eaton Centre-ville (sixième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 272



Machine à laver 2 vitesses Viking

Prix spécial **289⁰⁰**

Cinq cycles: normal, sans repassage, délicat, trempage et super-lavage; 5 combinaisons de températures lavage-rincage; choix infini de niveaux d'eau; populaire mini-cuve amovible pour les petites charges. Modèle EWX50H-W, blanc.

Modèle EWX55H-W avec économiseur de savon. **Prix spécial 309.00**

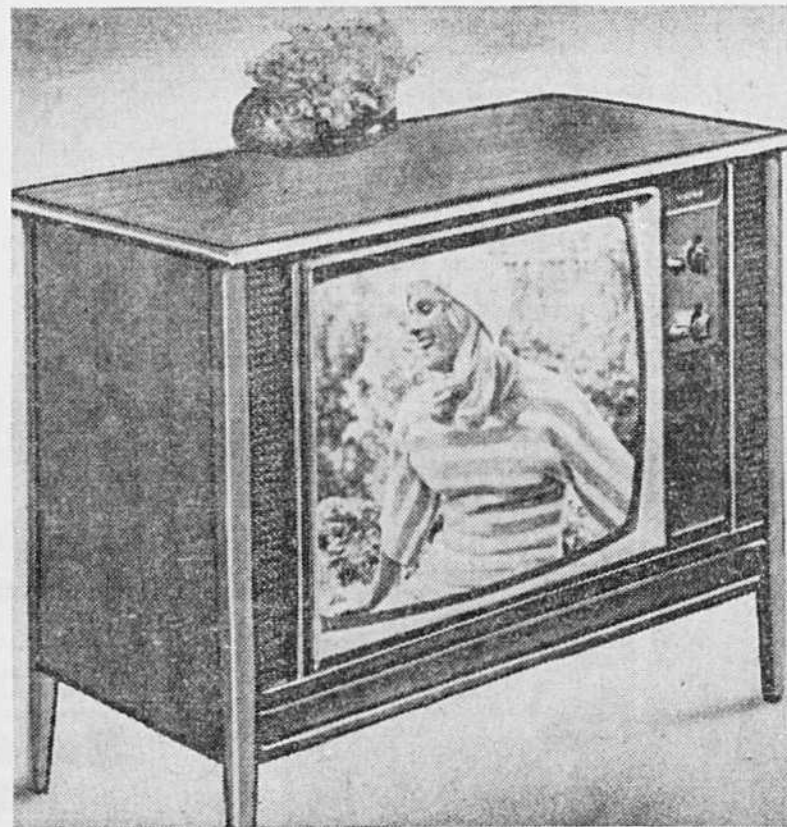
Séchoir Viking Eaton assorti Sensitronic

Prix spécial **219⁹⁵**

4 degrés de chaleur (normal, délicat, moelleux, sans repassage) et trois cycles (sensitronic, normal et sans repassage), de quoi prendre soin de tous les tissus. Àvertisseur de fin de cycle; lampe-ozone; éclairage de la cuve; filtre à charpie; mise en marche de sécurité. Modèle EDX50H-W, blanc.

Séchoir Viking à plus bas prix. Modèle EDX20H-W; 3 degrés de chaleur; 2 cycles; séchage minute; Filtre à charpie. **Prix spécial 174.95**

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 257

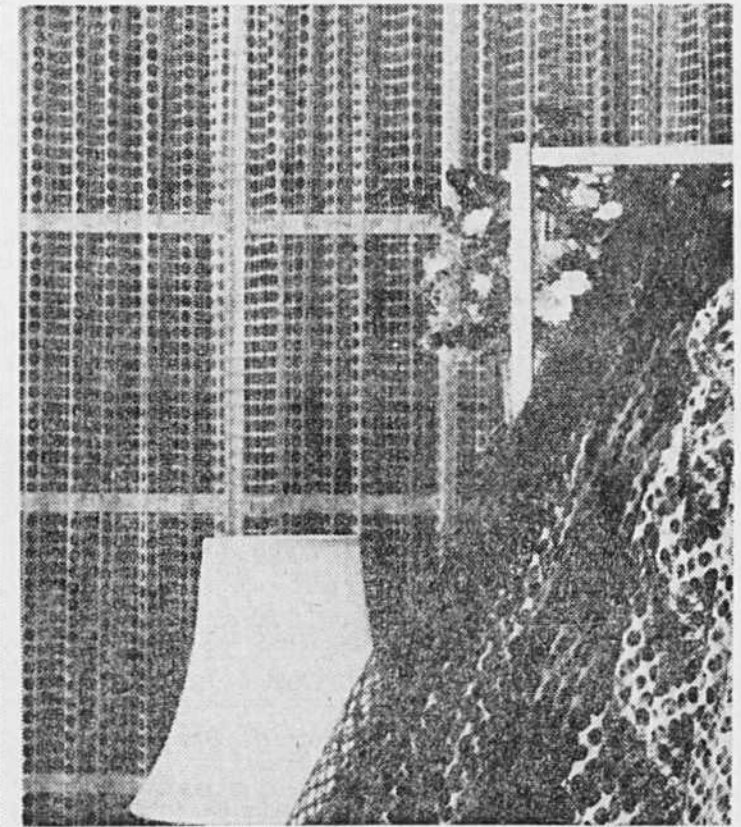


Superbe télécouleur Viking Eaton 26"

Prix spécial **629⁹⁹**

Un télécouleur grand, élégant et vraiment fiable, qui vous offre instantanément des couleurs admirables et des sons riches. Il est doté de la brillante lampe-écran à matrice noire; contrôles automatiques simplifiés pour les couleurs et les teintes; accord précis automatique électronique (AFT); indicateurs de canaux UHF et VHF illuminés; stabilisateurs intégrés empêchant l'image de sauter; châssis exceptionnellement fiable, transistorisé à 80%. Et le meuble au fini noyer est d'une élégance dont vous serez fier. Pour tant d'avantages, le prix est vraiment surprenant. Modèle 636-26C environ 38" x 18" x 30".

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 460



Rideaux en filet "Snip-and-cut"

Panneaux de rideaux 2 tons en fibre de polyester; vous pouvez en ajuster la longueur en coupant le bas avec des ciseaux; passant à tringle; bords finis dans le tissage; bas frange; lavable à la main, choix de vert, beige, melon, lilas, rouge/noir ou blanc/noir.

60" de largeur	Prix spécial chacun	60" de largeur	Prix spécial chacun
60" x 45"	579	60" x 81"	849
60" x 63"	719	60" x 95"	939

Eaton Centre-ville (sixième étage), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 267

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211**

Centre-ville
Paradis du magasinage
à Montréal.
Au coin des
rues Ste-Catherine
et Université

Magasin-entrepôt
L'endroit où fureter réguliè-
rement pour trouver à coup
sur de réelles occasions.
4505, rue Hickmore

Soldes Eaton
Un plein magasin
d'aubaines.
2983, rue Sherbrooke est

Magasins de banlieue
Grande variété et facilité
d'accès pour la banlieue.
Aux centres d'achat
Anjou et Pointe-Claire



LA VRAIE CARTE
Votre compte Eaton
c'est la réalisation
de vos rêves